

Les prétendus abus du comité exécutif

Le "Canada" et le congédiement du Dr François Demers

Le Canada publie en information, ce matin, un article faux presque à chaque ligne sur le congédiement du Dr François Demers.

Nous ne dirons pas à notre confrère qu'il a menti. D'abord, parce qu'en nous appliquant si souvent à tort ce terme, il lui a fait perdre son sens; ensuite, parce que si nous avons perdu nos élections, comme le prétend notre confrère, c'est lui — et pas nous — qui a perdu la tête; et, enfin, parce que nous ne pouvons mêler au débat la moindre passion, étant donné que nous n'avons pas le plus petit ressentiment contre l'objet du congédiement.

Nous avons pris les renseignements à bonne source et voici les faits:

M. François Demers est docteur en médecine et ancien conseiller municipal du quartier Delorimier. Bien qu'il n'ait pas de titre spécial pour s'occuper d'hygiène publique, il a été nommé le 20 novembre 1934 (nous prenons la date dans le Canada) surnuméraire au service municipal des maladies contagieuses. Il est d'usage d'en agir ainsi quand se produit une recrudescence des maladies contagieuses, ce qui était le cas l'automne dernier. Il fut plus tard transféré dans un autre service, celui du contrôle médical.

Le Dr Demers cumulait ses fonctions d'employé municipal avec celles d'employé provincial. Il est attaché au service médical des aliénés non dangereux que l'on a transférés aux Buissonnets et à l'Aide à la femme, vu le congestionnement des asiles réguliers.

Or le Dr Demers, si nos informations sont exactes, n'a point de très lourdes charges de famille puisqu'il n'a pas d'enfants.

On admettra donc que si, d'un côté, on prêche avec raison l'économie dans les services municipaux (on a encore parfois un semblant d'égards pour le cochon de payant) et si, d'un autre côté, avec non moins de raison, il se fait une campagne contre le cumul, particulièrement quand il est pratiqué par des fonctionnaires sans enfants, la direction du bureau municipal d'hygiène était bien fondée à se dispenser des services du Dr Demers, s'il n'en avait plus besoin. C'est ce qui s'est fait. Nous différons entièrement d'opinion avec le Canada. Les nominations politiques nous répugnent, particulièrement dans les services techniques; et on admettra que cette nomination, faite peu de mois après une élection, puisque le Canada lui-même déclare que le Dr Demers avait été nommé sur la recommandation de l'échevin L'Archevêque, dont il avait été l'adversaire dans une élection précédente, a toutes les apparences d'une nomination politique.

Le service municipal d'hygiène n'a été que trop accablé par ces nominations déplorables. Nous tenons que tous les employés, dans les services médicaux, devraient être recrutés après un examen justifiant de leur compétence particulière. La ville paye bien ses serviteurs et a le droit d'être bien servie.

Que le Dr Demers reçoive avis que l'on se dispense de ses services quand il était employé surnuméraire et que, de surplus, il bénéficie d'une autre situation, nous ne voyons rien de répréhensible en cela. Nous croyons, tout au contraire, que l'on doit louer le service municipal d'épargner aux contribuables des frais inutiles, fait singulier et qui n'a aucune tendance, hélas! à devenir pluriel.

Mais en cette affaire le Canada flaire un scandale. C'est une conspiration politique à ses yeux. Le Dr Demers a, en effet, signé, d'après ce qu'il dit, le bulletin de présentation du Dr Anatole Plante (autre cumulard en des temps rapprochés, puisqu'il fut député provincial et employé du service d'hygiène municipale tout en faisant de la consultation à domicile; il était ainsi le vivant symbole, avec quelques autres, de cette mainmise du parti de M. Taschereau sur le patronage municipal au détriment indéniable des intérêts des contribuables).

Le Dr Demers a, en effet, signé, d'après ce qu'il dit, le bulletin de présentation du Dr Anatole Plante (autre cumulard en des temps rapprochés, puisqu'il fut député provincial et employé du service d'hygiène municipale tout en faisant de la consultation à domicile; il était ainsi le vivant symbole, avec quelques autres, de cette mainmise du parti de M. Taschereau sur le patronage municipal au détriment indéniable des intérêts des contribuables).

Histoire vraie

Au feu! Au feu!

Il paraît. On verrait bien si on allait empêcher de parler ce soir même. Qui était candidat? Lui, lui tout seul. Pourqu'est-ce qu'on ne voulait pas qu'il parle? Quelle objection avait-on? Les électeurs de Saint-Hyacinthe devaient l'entendre. Il avait de quoi leur dire. Il le leur disait. Est-ce que par hasard on le prenait pour un lâche, un peureux? A lui tout seul il pourrait tenir tête à toute une bande d'orateurs adverses. Et on ne voulait pas qu'il parle tranquillement, dans une salle où il n'y aurait que lui et des amis politiques? Car tous les orateurs étaient de ses amis. N'est-ce pas, Jos? N'est-ce pas, Antoine? N'est-ce pas, Pierre? Oui, tous de ses amis. Il n'était pas fier, lui, malgré tous les honneurs qu'il a eus, le nom qu'il porte, la situation qu'il occupe...

— "Oui, tous mes électeurs sont de mes amis. J'ai le cœur grand et je les porte tous dans mon cœur..." déclama le candidat égaré dans les vagues du Seigneur.

— Pardon, M. le député, pardon, M. le député. Si nous ne voulons pas que vous parliez ce soir ici, c'est que vous êtes... heu... heu... c'est que vous êtes... heu... heu... un peu grippé; vous avez dernièrement quatre fois tantôt... vous avez pris froid en descendant de l'auto...

— J'ai pris froid? Ça se peut. Mais ça se vaîne, la grippe, mon ami. Avez-vous du rhum? Ou du scotch? A la rigueur, du cognac... — Rien de tout ça, malheureusement. Vous savez, en temps d'élections, il faut être prudent. Je suis votre agent...

— Comment, être prudent? Mais

Dans la réalité, le congédiement du Dr Demers, qui n'a jamais été autre chose que surnuméraire, s'est fait par les voies administratives régulières — et le Canada le confesse lui-même. Mais il y voit une noire conspiration — il en voit partout de ce temps-ci. C'est une camarilla qui a fait le coup. Les membres "conservateurs" du comité exécutif se tiennent dans l'ombre, mais ils font exécuter par des sous-ordres les instructions reçues du parti Duplessis-Gouin.

Voyons ce que dit notre neurasthénique confrère à ce sujet:

Le Canada ne se trompait pas quand, ces jours derniers, il annonçait que le triumvirat conservateur du Comité exécutif de l'Hôtel-de-Ville allait bientôt entreprendre un abattage de têtes dans le personnel de l'Hôtel-de-Ville. MM. Lesage, Taillefer et Dupuis jouent d'audace en abusant ainsi des pouvoirs que la Charte leur donne.

Après l'ancien échevin Georges-R. Brunet, président du Conseil des Métiers et du Travail et fonctionnaire municipal, qui a été suspendu de ses fonctions par le triumvirat, au lendemain des élections, nous apprenons maintenant que le docteur François Demers, ancien échevin de Delorimier et qui était, depuis le 20 novembre 1934, employé au service d'inspection des écoles, vient de recevoir avis qu'à partir du 15 décembre, ses services ne seront plus requis.

Cette fois, cependant, pour ne pas soulever l'ire des conseillers municipaux, le Comité Exécutif n'a passé aucune résolution et n'a pas écrit au docteur Demers.

Dans l'hypothèse où le Canada dirait vrai, c'est-à-dire que MM. Lesage, Dupuis et Taillefer aient eu une part dans le congédiement du Dr François Demers (qui, notons-le, ne fut jamais employé au service d'inspection des écoles, comme on l'a vu plus haut), où serait l'abus?

Le directeur virtuel du Canada est M. Fernand Rinfret. Il se peut que le Canada oublie comme tant d'autres que M. Rinfret a été maire de Montréal, mais il a tout de même été comme en font foi, sinon ses actes administratifs, au moins les échos à peine éteints de la bruyante campagne que le Canada mena en sa faveur.

Or que soutenait en ce temps-là le Canada? Que le comité exécutif était seul chargé de l'administration de Montréal; que le maire Houde, adversaire de M. Rinfret, avait usurpé les pouvoirs discrétionnaires qu'il exerçait; qu'il était dans l'intérêt des contribuables que le premier magistrat municipal limitât ses actes et ses ambitions aux prescriptions de la charte, article 22.

Quand l'exécutif, ou du moins la majorité de l'exécutif, se libère de son abjection, brise ses liens et rentre dans la légalité, le Canada, désormais, prend des allures de vierge offensée.

Depuis 1932, il s'est produit un événement capital pour le Canada. MM. Houde et Taschereau, comme dirait M. Athanase David, se sont embrassés dans l'ombre. Ce qui était illégal et odieux il y a seulement quelques années est devenu régulier et louable et quand l'exécutif municipal veut user de ses pouvoirs, il en abuse. Songez donc, il use de ses pouvoirs, prétend le Canada (du reste à tort et cela de son propre aveu), pour congédier une créature politique intouchable, puisqu'elle est rouge!

Que le Canada se scandalise s'il le veut, mais nous souscrivons de toutes nos forces à un nettoyage du genre de celui qu'il dénonce. Nous voulons partout des fonctionnaires compétents, recrutés à raison de leur valeur. Et la couleur politique ne confère en soi ni valeur ni compétence.

Louis DUPIRE

Bloc-notes

Le dimanche et les Juifs

A l'unanimité, la Cour d'appel de la province a décidé que la Législature de Québec a le pouvoir d'abroger le fameux article de loi par lequel elle a concédé aux Juifs le privilège, — dans certaines conditions données, et particulièrement s'ils observent fidèlement le sabbat — de travailler le dimanche. Par la bouche de son président et interprète, l'un des premiers juristes du pays, M. Tellier, elle a déclaré en des termes dont la netteté ne peut être dépassée:

On nous demande si la Législature a le pouvoir d'abroger l'article 7 de la loi de l'observance du dimanche. A mon avis, la réponse à cette question ne peut être autre qu'affirmative. Pourquoi, en effet, la Législature ne pourrait-elle pas abroger soit partiellement soit en entier une loi qui est d'elle? On ne nous en a pas donné de raison valable; et je n'en puis concevoir aucune.

C'est à peu près ce qu'avait dit à l'Assemblée législative le chef de l'opposition, M. Duplessis, juriste d'expérience, lui aussi, et c'est ce que sentaient, sans y regarder de près, tous les profanes.

Au fond, combien ne se sent pas demandé comment il pouvait y avoir doute sur un sujet apparemment aussi simple!

La question est réglée

Du point de vue juridique, la question est réglée. Le droit de la législature est clairement affirmé. La parole est maintenant aux hommes politiques.

Certains parlent d'un appel possible à la Cour suprême. Pourquoi? Ce n'est pas un procès qui se poursuit présentement. La Cour d'appel n'a pas jugé une question d'espèce. Elle a simplement, sur la demande expresse du gouvernement, donné une consultation qui n'a, du reste, aucune force coercitive.

Le plus simple bon sens dit qu'il eût été absurde pour le gouvernement, s'il y avait eu possibilité d'appel, de ne pas s'adresser tout de suite au plus haut tribunal compétent. La loi spécifie qu'il ne peut, en l'espèce, y avoir d'appel.

C'est, en effet, en vertu du chapitre 7 des Statuts révisés de 1925, — Loi concernant les questions soumises à la Cour du Banc du Roi par le Lieutenant-Gouverneur en conseil — qu'agissait la Cour d'appel. Or l'article 7 de cette loi dit expressément:

7 — L'opinion de la Cour sur une question qui lui est soumise en vertu de la présente loi, n'exprime qu'un avis et il ne peut en être interjeté appel.

Est-ce assez net?

C'est l'heure!

Nous amis font évidemment de ce temps-ci un gros effort en faveur du journal. Nous les en remercions de tout cœur, et nous prions ceux qui ne sont pas encore entrés dans le mouvement de profiter de l'heure qui passe. Elle est particulièrement favorable à la propagande.

Qu'on se le rappelle bien: les articles les plus intéressants ne portent point, s'ils ne sont pas lus, et l'influence, les possibilités d'action d'un journal, sont forcément proportionnées à son tirage.

La "Survivance"

Au milieu du brouhaha des dernières semaines, nous craignons de n'avoir pas souligné comme il convenait le huitième anniversaire de notre confrère d'Edmonton, la Survivance.

La Survivance mène là-bas une campagne magnifique. Nous lui souhaitons de longues années encore d'aussi fructueux travail.

O. H.

Carnet d'un grincheux

"Il n'y a que le Devoir à n'avoir pas la foi", disaient aux journalistes, ces jours-ci, M. Taschereau. Il est vrai que le Devoir ne se fait pas payer à même les fonds publics pour feindre la foi, — comme tant d'autres.

Absence d'humour: se battre les flancs à propos d'un nom qui évoque une origine irlandaise et s'appeler Langlois, — Langlais, l'Anglais...

Profession de foi suggérée à un pacha politique: "Moi catholique? Moi protestant? Je ne sais de dieu que l'Argent."

Il y a des ingénus sans génie. Voir la rubrique politique du Canada.

Qu'est-ce que le puits de Jacob? — Un puits foré tout exprès à Québec pour alimenter les citernes du Soleil.

Parler de remplacer à Québec le premier ministre présent par M. Fernand Rinfret, — c'est un écho de la Gazette, — ce serait vouloir substituer à un agissant qui remue un vivant comateux.

La Tribune de Sherbrooke n'a pas encore tenté d'expliquer la déroute du candidat libéral Fortier. C'est que la cause se tient en ces cinq lettres: "Nico".

Dit un journal ministériel: "Saint-Laurent a la cohue dure." Il y a des couennes dures qu'on découpe au fer rouge.

Le Grincieux

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Le passage de Son Eminence le cardinal Villeneuve à Montréal

"Je rapporte la bénédiction du Saint-Père, les bons sentiments de Sa Majesté britannique, les amitiés françaises, et les vœux des catholiques d'Irlande", dit Son Eminence — Elle n'a appris le résultat des élections provinciales qu'à New-York

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, de passage à Montréal quelques heures ce matin, entre deux trains, a déclaré aux journalistes: "Je rapporte la bénédiction du Saint-Père, les bons sentiments de Sa Majesté britannique, les amitiés françaises et les vœux des catholiques d'Irlande".

C'est tout l'itinéraire européen de Son Eminence qui se cache sous ces quelques mots. En effet, le cardinal canadien a visité quatre pays: l'Irlande où les Oblats désiraient depuis longtemps le recevoir; l'Angleterre où le roi George V l'a cordialement accueilli; la France où les manifestations se sont multipliées, innombrables, sur son passage et où il a été l'hôte à Paris de Son Eminence le cardinal Verdier; enfin, l'Italie où le Souverain Pontife lui a accordé plusieurs audiences.

Comme les journalistes, toujours avides, voulaient obtenir des impressions plus détaillées sur son voyage d'une dizaine de semaines en Europe, Son Eminence a fait observer avec un sourire:

— Mais vos journaux m'ont suivi au jour le jour en Europe. Ils ont tout raconté. Que puis-je dire de plus?

Les élections

— De votre côté, Eminence, avez-vous suivi un peu les événements canadiens? Nous avons eu des élections pendant votre absence...

— J'ai bien appris le résultat des élections provinciales pendant mon séjour à Paris.

— Nous avons eu plus récemment des élections provinciales dont les échos se prolongent.

Son Eminence fait mine de ne pas sentir l'allusion et reprend:

— Je n'ai connu le résultat des élections provinciales qu'au débarquement du paquebot, à New-York.

Aucune dépêche ne nous l'a annoncée pendant la traversée.

Sur le front Cohen

Les électeurs doivent avoir le dernier mot

Le candidat de l'Union nationale, M. Thomas Coonan, ouvre un comité dans la circonscription de Saint-Laurent — M. Taschereau parlait d'honneur en écrivant à "Joe" Cohen — Il était certain de la vertu de son candidat officiel — Les fraudes de 1931 se répètent en 1935 — Les honnêtes gens ont-ils droit de se protéger contre la crapule?

ELECTEUR PRIS AU BEAU MILIEU D'UN RAID DE GANGSTERS

Dans sa lettre préélectorale à Josef Cohen, lettre que la Gazette du 18 novembre (p. 2) reproduisait, le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, après avoir exprimé à Josef Cohen tout le plaisir qu'il ressentait de l'avoir de nouveau comme son candidat officiel, écrivait à ce même Josef Cohen:

Je n'ai aucun doute que les électeurs de votre division, qui apprécient les services signalés que vous avez rendus non seulement à votre comité, mais au gouvernement ainsi qu'à l'Assemblée législative, tiendront encore une fois à honneur de vous donner leur entier support.

Quand il parlait ainsi d'honneur à "Joe" Cohen, le premier ministre soupçonnait-il ce qui allait se passer quelques jours plus tard, à l'occasion du scrutin du 25 novembre, dans la circonscription de Saint-Laurent?

M. Taschereau n'était évidemment pas sans savoir ce qui s'était déjà passé, dans cette même circonscription, en 1931, lors de l'élection précédente du même Josef Cohen. Le rapport officiel des élections de 1931 avait sans doute appris à M. Taschereau que Josef Cohen avait alors été l'élu de l'enthousiasme, qu'il était arrivé à Josef Cohen d'obtenir, dans sept ou huit polls, plus de voix qu'il n'y avait d'électeurs inscrits sur les listes.

En parlant d'honneur à Josef Cohen, de nouveau son candidat officiel, M. Taschereau escomptait peut-être que celui-ci en viendrait à résipiscence, pour le plus grand bien du parti.

Les événements du 25 novembre, dans Saint-Laurent, démontrent que M. Taschereau avait trop fortement présumé de la vertu de son candidat officiel.

Il est arrivé encore une fois, dans le cas de deux polls, que Josef Cohen obtint plus de voix à lui tout seul qu'il n'y avait d'électeurs inscrits sur les listes.

Puis, tout en marchant sur le quai de la gare, le cardinal ajoute: — On a voulu en parler devant moi, à New-York, mais j'ai demandé à mes interlocuteurs de laisser ce sujet de côté pour ne pas gâter mes agréables impressions de voyage.

— Votre Eminence garde ses souvenirs pour Québec? Son Eminence se contente de sourire.

A l'île-de-Ré

Un confrère revient aux manifestations européennes à celles de l'île-de-Ré. Son Eminence en a gardé un souvenir profond et ému. Elle dit immédiatement:

— Quand, jeune prêtre, au séminaire d'Ottawa, je prenais des notes sur la généalogie de ma famille, je n'aurais jamais pensé qu'un jour elles me seraient si utiles et que je visiterais le pays de mes ancêtres.

Mais voici l'entrée de la salle des pas perdus. Des chapeaux se soulèvent, des mains se tendent.

Nombre de gens sont là, des petits, des humbles, à travers les personnages officiels, heureux de saluer eux aussi Son Eminence et de baisser son anneau.

Pas une minute à perdre

Le cardinal n'a pas de temps à perdre. Il doit dire sa messe dans la chapelle privée de Son Excellence Mgr Gauthier, assisté du Père Jean-Louis Bergevin, Olat; prendre le petit déjeuner en compagnie de Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; arder un instant saluer sa sœur malade, Mme Ernest Goulet; causer quelques minutes avec Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique.

Le programme s'est déroulé sans accroc. Son Eminence descendait du

train de New-York, à la gare Windsor, à 7 h. 50; à 9 h. 45, elle pénétrait dans la gare de l'avenue du Parc, pour entreprendre la dernière étape de son long voyage.

A ce dernier endroit, l'archevêque de Québec et le délégué apostolique ont pu causer quelques instants à l'écart, saluer quelques religieux oblates, redire aux journalistes, jamais satisfaits, au sujet des élections, ce mot qui en dit plus peut-être qu'on le croit d'abord: — Mais, je n'en sais rien encore.

Aux gares

Parmi les personnes qui ont accueilli aux deux gares susmentionnées le cardinal Villeneuve et ses compagnons: Mgr Laflamme, curé de la basilique de Québec, l'abbé Emmanuel Bourque, secrétaire de Son Eminence, le chevalier Bégin, de l'Ordre du St-Stéphenne, et le carlier Armand Corrivault, on pouvait reconnaître: M. le chanoine J.-D. Binette, économiste de l'archevêché de Montréal, représentant Son Excellence Mgr l'évêque auxiliaire; les Pères Antoine Bourassa, supérieur de la maison de St-Pierre, Jean-Louis Bergevin, Germain Dandaneau, Alphonse Tessier, tous de la communauté des Oblats; l'abbé Georges Dufresne, vicaire à la paroisse de Ste-Gunégonde de Montréal; M. Télesphore Brassard, conservateur des hypothèques à Montréal; M. J.-E. Grégoire, maire de Québec; M. J.-E. Laforte, président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et agent de colonisation du Canadien National; M. O.-A. Trudeau, représentant le Canadien National; M. Jos. Langevin, président de l'Association catholique des voyageurs de commerce; M. R.-G. Amyot, représentant le Pacifique Canadien; les Frères Nivard et Neil, le colonel Rodolphe Bédard, président de la Société des Artistes canadiens-français; et MM. Ivanhoe Hogue et Paul Martel.

hier. Il s'agit d'un électeur canadien-français de la circonscription de Saint-Laurent qui, en se présentant au poll no 14 pour exercer son droit de suffrage, est tombé au beau milieu d'un raid par une bande de télégraphes.

L'électeur en question est un citoyen en vue de ce quartier. Le poll no 14 était établi au no 284, rue Prince-Arthur ouest; sous-officier-rapporteur, Arnold Fineberg, courtier, domicilié au no 2235, rue Prudhomme.

Nous citons le témoignage que cet électeur a bien voulu nous faire tenir par écrit:

"Il était dix heures dix environ lorsque je me présentai pour voter au poll no 14, au numéro 284 ouest de la rue Prince-Arthur.

"Quand j'arrivai il y avait à la porte deux taxis remplis d'individus de profession suspecte et quelques voitures temporairement vidées.

"Dans le corridor précédant la chambre où avait lieu le vote, près de l'entrée, se tenait un costaud dont le nationalisme n'était pas douteux. Dans ce corridor trois ou quatre individus malodorants et un homme aux cheveux blancs dont j'ignore le nom, que je sus par la suite être un électeur.

"Autour de la table se trouvaient le sous-officier rapporteur, à sa gauche le greffier, à gauche de celui-ci un représentant. A droite du sous-officier rapporteur étaient assises deux autres personnes.

"Quand l'arrivée d'un individu était debout derrière le sous-officier rapporteur et de là regardait voter quelqu'un dans le coin. Il fit un signe qui me parut être un signe d'assentiment et le voteur (?) sortit de derrière le drap tendu qui cachait le coin où voter.

"Le bureau lui-même à ce moment contenait en outre de six à dix individus massés autour de la table, et près de la porte.

"Un jeune homme donnait un nom présumé le sien; le représentant demanda l'assentiment. Serment prêté, le même représentant demanda l'arrestation du jeune homme.

"Celui-ci ne fit qu'un plongeon vers la porte. Il se fit une bousculade, l'essai d'arrêter le "télégraphe" et le raid par l'épaule. Le costaud qui était près de la porte me l'arracha des mains en criant qu'il était constable spécial, pendant que quelques autres me tenaient. Pendant ce temps le monsieur aux cheveux blancs protestait de son indignation.

"Ils sautèrent dans une auto et toute cette scène qui n'avait duré que quelques instants fut terminée.

"J'allai téléphoner à la police municipale; mais quand je revins tout était calme sauf que à ce moment le représentant disait au sous-officier rapporteur souriant:

"If you want to run a closed poll, you might as well say it".

"Je fis des observations personnelles au sous-officier rapporteur en lui disant qu'il devrait savoir

(Suite à la page 2)

Claude Silve

La comtesse de Divonne obtient le prix "Femina"

Paris, 5. (P.C.-Havas). — Sous le pseudonyme de Claude Silve, l'auteur de "Bénédiction", qui a obtenu le prix Femina, se cache une personnalité mondaine parisienne. Il s'agit de la comtesse de Divonne, femme d'un capitaine de frégate, détaché du ministère de la marine et sœur cadette du duc de Lévis-Mirepoix.

Grande, fine, d'une distinction aisée, elle offre son visage souriant qu'éclaire un regard paisible et franc aux photographes exigeants. "J'ai été délicieusement surprise, nous dit-elle en réponse à nos félicitations, bien que mon nom eût été prononcé souvent avant le vote, car mon livre, qui est une sorte de poème en prose, ne devait s'adresser, selon moi, qu'à un public restreint. Grâce à ce prix, le voilà lancé partout. J'en suis heureuse pour moi et aussi pour ce genre littéraire, plus anglais que français, qui laisse l'action pour l'atmosphère et les effets violents pour le charme."

Dans son somptueux appartement de Neuilly, Claude Silve mène une vie simple entre son mari, ses enfants et ses bêtes. Elle se prête peu aux mondaines, ne pratique aucun autre sport que l'équitation et, dès qu'elle dispose de quelques semaines de liberté, effectue de grands voyages.

"Bénédiction" est un roman qui se déroule dans un château du Nord où l'auteur fait un tableau de la vie des choses et de la vie intérieure des êtres en dehors du temps. Claude Silve se propose d'écrire un nouveau livre dont la pièce centrale sera constituée par un autre château, mais du sud de la France. Elle compte ainsi confronter deux sources d'inspiration opposées. Elle a, en outre, en préparation, un livre d'impressions de voyages au Maroc et en Espagne et un recueil de rêves, c'est-à-dire de songes, sous forme de nouvelles. Comme ses œuvres précédentes, ces ouvrages appartiendront tous à ce genre qu'elle a si joliment défini: "La littérature du charme".

SUR LE FRONT COHEN

(Suite de la 1ère page)

que la loi interdisait d'admettre des tiers dans le bureau et qu'il aurait dû faire son devoir. Il me répondit qu'il n'en savait rien."

Un ancien de "Scotland Yard"

Des témoignages comme celui qui précède, c'est-à-dire de simples électriciens qui tiennent à protester contre des manœuvres révoltantes dont ils ont été témoins, nous pourrions les multiplier.

La journée du 25 novembre, dans la transcription de Saint-Laurent, a été fertile en scènes de hold up.

Un autre électricien, un ancien agent de Scotland Yard, a été par exemple témoin d'une telle scène, dans le poll où il avait droit de voter, qu'il déclare lui-même que s'il avait alors été armé, il eût été justifiable de tirer à bout portant sur les gangsters.

La violence n'appelle-t-elle pas la violence? Les honnêtes gens ont tout de même droit de se protéger contre la crapule.

Demain: Nous reparlerons encore du front Cohen.

Le programme de Sarah Fischer

A son régal de chant du 9 décembre au Ritz-Carlton, à 9 heures p.m., Sarah Fischer interprétera des œuvres de Rossini, Haendel, Beethoven, Haydn, Massenet, Henry Février, J. Longen, Louis Beydts, De Falla, Herbert Hughes. Enfin, elle donnera trois pièces manuscrites (encore jamais exécutées) d'Arthur Benjamin.

Avis de décès

RENAUD-LANDRY — A l'Hôpital Notre-Dame le 30 novembre à l'âge de 67 ans après une longue et douloureuse maladie. Les obsèques auront lieu le 2 décembre à 10 heures à la chapelle de la rue Guy.

NECROLOGIE

BASTIEN — A St-Vincent de Paul, le 4, Jeanne, fille de M. et Mme Georges-Camille Bastien.
BISAILLON — A Montréal, le 4, à 71 ans, Victorine Pilon, épouse de feu Arthur Bisailon.
BOISMENU-MONETTE — A Montréal, le 3, à 78 ans, Mme Joseph Monette, née Stephanie Yboute.
BROSSEAU — A Montréal, le 3, à 78 ans, Mme veuve Joseph Brosseau.
CARON — A Montréal, le 2, à 83 ans, Sr Aimé de la Providence, née Ursule Caron.
COLLETTE — A Verdun, le 3, à 69 ans, Mme V. L. Collette, née Olympe McDuff.
GRAMER — A Montréal, Agnes MacPherson, veuve de William Gramer.
DESMARCHEL — A St-Léonard de Port-Maurice, le 2, à 84 ans, Mme veuve Alphonse Desmarche, née Albina Vanier.
DUBÉ — A Montréal, le 3, à 49 ans, Joseph Dubé, époux d'Eugénie Gauthier.
DUPUIS — A Ste-Anne des Lacs, Floride, le 2, à 73 ans, Joseph Dupuis, époux en 1ère nocce de Marie-Louise Blain, en 2e de Marie Allard.
FILIATRAULT — A Montréal, le 3, à 80 ans, M. Filatrat, née Cardinal.
FORGET — A Montréal, le 2, à 78 ans, Auguste Forget, époux de feu Elise Champagne.
FORTIN — A Montréal, le 4, à 13 ans, Maurice, fils de Cyrien Fortin.
FOURNIER — A Montréal, le 2, à 63 ans, Omer Fournier, époux de feu Diana St-Jean.
GRENIER — A Montréal, le 3, à 68 ans, Rose-Zéphirine Grenier, épouse de Jean Gagnon.
LACROIX — A Laprairie, le 3, à 24 ans, Paul, fils de feu Honoré Lacroix et d'Émile Lacroix.
PARENT — A Montréal, le 2, à 96 ans, Alexandre Parent, époux de feu Philomène Marier.
ROCHON — A Montréal, le 3, à 63 ans, Joseph Rochon, époux de Georgiana Paquette.
STAFFORD — A Joliette, le 2, à 68 ans, Mme Robert Stafford, née Annie Olney.
SYLVESTRE — A St-Anicet, le 3, Mme veuve Robert Sylvestre, née Catherine Moore.
ST-LOUIS — A Montréal, le 3, à 73 ans, Mme veuve Pierre St-Louis, née Anna-Rebecca Thomas.
TALARICO — A Montréal, le 4, à 36 ans, Marie Talarico, épouse de Jacques Talarico.
THIBODEAU — A Montréal, le 2, à 38 ans, Jeanne, fille de feu Eugène Thibodeau et d'Eugénie Raparte.

Les concerts

Etta Coles Naomi Yanova

Le succès des Wednesday 9 o'clocks est réellement extraordinaire, si l'on considère qu'ils sont très peu annoncés et ne présentent pas au public des artistes dont le nom seul suffit à attirer la foule. Ces concerts sont devenus, pour un certain groupe d'amateurs, comme une habitude à laquelle ils se plient avec plaisir; c'est qu'ils sont assurés d'entendre des artistes intéressants dans des programmes qui sortent de l'ordinaire.

Ainsi, hier soir, nous avons entendu deux jeunes pianistes de Toronto, qui se livrent, depuis plusieurs années, exclusivement à la musique pour deux pianos, qui est une branche de l'art assez négligée. Ce n'est pas tout de l'œuvre interprétée convenablement et les œuvres choisies. Il faut encore un entraînement intense pour que les deux interprètes n'en fassent plus de deux pianos n'est pas un solo avec accompagnement mais forme un tout complet: deux corps, ou plutôt quatre mains avec une seule âme dirigeante.

Etta Coles et Naomi Yanova sont parvenues à un degré de perfection par moments surprenant, surtout dans le Prélude et l'opus en ut mineur de Bach, transcrit de l'orgue par Harold Bauer, et dans le Prélude, l'opus et variation de César Franck. Ces deux œuvres, ainsi que la version originale des Variations de Brahms sur un thème de Haydn, mettent les deux jeunes artistes à l'un des premiers rangs parmi les interprètes trop peu nombreux de cette sorte de musique.

J'ai moins aimé la transcription de l'ouverture de la Flûte enchantée et celle du Scherzo du Songe d'une nuit d'été, qui lui enlève beaucoup de sa grâce légère. Quant aux deux pièces de Rachmaninoff, encore une fois, que le génial pianiste est un compositeur bien inégal.

Ce qui, par contre, est très amusant, c'est le thème enfantin paraphrasé par quelques compositeurs russes modernes. Rien n'est plus drôle que d'entendre cette ritournelle jouée d'une manière imperturbable par l'une des pianistes, pendant que l'autre la transforme tour à tour en Polka, en Andante Amoreux, en Fugue, en Valse, en Marche funèbre et en Galop. C'est de la musique humoristique qui mérite mieux que bien des œuvres sérieuses le nom de bonne musique.

A tous ceux qui vont aux cercles dans le but d'écouter de la musique et non de regarder une célébrité, je dis: "Allez aux Wednesday 9 o'clocks, et vous serez satisfaits". D'autant plus qu'on nous annonce pour plus tard Ernest Hutcheson, le célèbre pianiste australien, doyen du Julian School of Music, du trio Italiano, dont le chef est Alfredo Casella, l'un des plus grands compositeurs italiens, et de Keith Falkner, baryton, dont on dit beaucoup de bien.

Romain-Octave PELLETIER

Aux directeurs et aux présidents des Ligues du S.-C.

Vous avez appris déjà le deuil de nos Ligues du Sacré-Cœur par la mort imprévue du doyen des directeurs délégués, Mgr J.-M. Le-Pailleur, P.A. Il a été sûrement un des curés les plus dévoués au maintien et au développement de nos Ligues. Il importe que chaque ligue de Montréal rende témoignage à un tel dévouement. Il serait à souhaiter que chaque ligue soit représentée aux funérailles par deux ou trois officiers avec insignes et drapeau. Ces funérailles auront lieu dans l'église de la Nativité à neuf heures samedi. Les représentants des Ligues devront se rendre à 8 h. 45 précises à la chapelle de la rue St-Germain, près Ontario. Nous recommandons également aux Ligues qui pourraient le faire d'envoyer des groupes à cette même chapelle, jeudi soir ou vendredi soir, pour reciter auprès du corps l'office du Sacré-Cœur ou le chapelet. Que les directeurs veuillent bien offrir les prières de leur prochaine réunion de Ligue à cette même intention.

Julien SENAY, S.J.,
Directeur général des Ligues du S.-C.

P. S. — Messieurs les directeurs des Ligues du Sacré-Cœur sont priés de recommander instamment à leurs ligues de visiter soit isolément, soit en groupes, l'exposition organisée par l'Ecole Sociale Populaire de documents (journaux, revues, brochures, affiches de propagande communiste) propres à démontrer l'effort communiste au Canada. Cette exposition aura lieu à la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, du 6 au 18 décembre. Pour y être admis, il suffira de présenter sa carte de Ligues du Sacré-Cœur.

TRES IMPORTANT: Retraite fermée à la Villa St-Martin du 18 au 21 mai pour les officiers des Ligues du Sacré-Cœur. Que chaque Ligue y soit représentée. S'adresser au président général: M. Joseph Hébert, 510, rue Létourneau, CH. 6666.

LA DIRECTION GENERALE DES LIGUES DU S.-C.
Montréal, le 4 décembre 1935.

La Fédération des ouvriers du Canada

La Fédération des Ouvriers du Canada, qui avait suspendu ses activités pendant la campagne, les a reprises hier soir en tenant une première assemblée à son local, 6236 Chabot, sous la présidence de M. J.-C. Rancourt, président suprême. La Fédération a adopté des résolutions pour féliciter M. Duplessis et Gouin du succès remporté par l'Union nationale à la dernière élection et pour protester contre les manœuvres frauduleuses auxquelles on a eu recours dans l'assemblée régulière aura lieu au même local jeudi, le 12 décembre à 8 h. 30.

Conférence de M. Victor Doré

Le président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, M. Victor Doré, était le conférencier hier au dîner de la section des jeunes de la Chambre de commerce de Montréal. Présenté par le président de la section, M. Maurice Trudeau, et remercié par M. Joseph Danereau, M. Doré a parlé de la situation financière de la Commission des écoles puis de celle de l'Université de Montréal.

Parlant au point de vue pédagogique, M. Doré dit que nombre d'initiatives ont été prises qui donnent déjà d'excellents résultats. Des visiteurs à domicile contrôlent les absences des élèves; nous nous tenons en relations étroites avec la Cour des jeunes délinquants; nous enseignons les travaux manuels, le dessin, le solfège; nous avons placé au premier plan la question de l'hygiène; nous nous sommes penchés spécialement sur les arrières-pensées. Tous ces points d'importance ont été l'objet d'une étude approfondie. Nous avons fait ce que nous avons pu avec l'argent dont nous pouvions disposer. Des gens avaient pensé avant nous. Nous n'avons fait que continuer les efforts de nos prédécesseurs. Et je tiens à faire ressortir que toujours nous avons bouclé notre budget sans augmenter l'impôt que la ville percevoit pour nous, et cela depuis quinze ans.

M. Doré s'attache ensuite à démontrer que la commission telle qu'elle est constituée depuis 1928, porte une dette très lourde sur elle-même. L'annexion en 1917 de 25 municipalités à Montréal, cette annexion en effet porta la dette, de \$9,369,489.47 qu'elle était alors à \$17,468,970.47. Pour combler des déficits successifs, il fallut emprunter. On réussit toutefois à équilibrer les finances et en 1933, tout semblait aller pour le mieux. Malheureusement depuis, la taxe a rapporté \$220,000 de moins que l'année précédente en 1934, et \$269,000 de moins, en 1935 qu'en 1934. Il y a sans doute des réserves. Elles seront épuisées du train où vont les choses, à la fin de 1936. "La commission, termina M. Doré, devrait avoir la latitude de plaider pour obtenir plus qu'elle n'obtient présentement. On ne veut pas que nous retrogradions. L'ère de la suffisance est passée. Si nous ne trouvons pas de revenus en taxes, il faudra les chercher ailleurs. Où? C'est là la question à laquelle nous avons à répondre."

M. Doré toucha un mot aussi de l'Université de Montréal. Il déplora que des subsides plus généreux ne fussent pas accordés à notre enseignement supérieur. Il cita des chiffres éloquent qui démontrent bien qu'il n'en coûterait pas énormément plus cher pour que les étudiants puissent aller vivre dans le nouvel édifice qu'il faudra terminer dans le plus bref délai. "Nous avons une assurance", dit-il. On a dit, il y a très peu de temps: "Si Montréal consent à y mettre du sien, Québec suivra." C'est là une garantie que le problème déchirant de l'Université sera bientôt attaqué et résolu."

Traité d'analyse grammaticale et logique

A L'USAGE DES PROFESSEURS, (COURS INFÉRIEUR, MOYEN ET SUPÉRIEUR) PAR ADRIEN FROMENT, INSTITUTEUR

Ouvrage approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

A première vue, votre Traité d'Analyse m'apparaît clair et pratique, voire rural, national et religieux. C'est beaucoup dire.

Georges THUOT, prêtre
Principal de l'Ecole Normale
Saint-Jérôme

Au Service de Librairie du Devoir au prix de \$1.00 franco.

Docteurs, Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Toute électricité médicale

—Gallois & Cie—

Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges

Lampes aseptiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Bouillotte—

Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—

Instrumentation chirurgicale

Par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste

Conditions faciles

Prix, catalogue sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.

PRECISION FRANÇAISE

428 Cherrier MONTREAL H.A. 2357

Le livre du jour

"Orientations"

(Par M. l'abbé Lionel Groulx)

Table des matières:—

Un simple mot

Nos responsabilités intellectuelles

La déchéance incessante de notre classe paysanne

L'inquiétude de la jeunesse et l'éducation nationale

L'éducation nationale à l'école primaire

L'éducation nationale et les écoles normales

L'Université et l'éducation nationale

L'esprit étudiant

Langue et survivance

Pour qu'on vive

Nos positions

Notre avenir en Amérique

Volum. de 310 page., format bibliothèque

du Zodiaque

Au comptoir ou par la poste .75c.

Service de Librairie du "Devoir", 451, Notre-Dame est, Montréal

Le congrès de la Saint-Jean-Baptiste

Condolances à la famille Le Pailleur et aux paroissiens de la Nativité — Vœux: "Orientations", de l'abbé Lionel Groulx, Orientation professionnelle de la jeunesse, Immigration étrangère, Propagande communiste au Canada, Abrogation de l'article 7 de la loi provinciale du dimanche

Hier soir, au Monument national, a eu lieu la séance d'ajournement du congrès de la Société de Saint-Jean-Baptiste, sous la présidence de M. J.-Ernest Laforce, président général.

Les congressistes, parmi lesquels on remarquait MM. Arthur Tremblay, vice-président, Joseph Danereau, 2e vice-président, J.-Albert Baril, trésorier, Alfred Bernier, Guy Vanier, Aimé Parent, V.-Elzéar Beaudry, anciens présidents, Maurice Tessier, Emile Pigeon, Hugues Le Moine de Martigny, Donat Allaire, directeurs, les présidents et les secrétaires des comités régionaux et un grand nombre de délégués des sections, ont suivi avec le plus grand intérêt les travaux qui leur furent présentés.

M. Esdras Minville, président de la Ligue d'Action nationale, a indiqué quelle doit être l'action nationale, individuelle, familiale et paroissiale des Canadiens français s'ils veulent transmettre intact et accru à leurs descendants le patrimoine dont ils ont hérité. Les congressistes applaudirent aux idées de M. Minville et réclamèrent l'impression de son rapport.

Hommage à Mgr LePailleur

Les directeurs et les délégués des comités régionaux et des sections paroissiales, réunis en congrès, au Monument national, apprennent avec un profond regret la mort de Monseigneur Georges-Marie LePailleur, P.A., V.F., curé de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga.

Sur proposition de M. Emile Charbonneau, président du comité régional de l'est, appuyé par M. Maurice Tessier, les congressistes décident à l'unanimité d'exprimer leurs vives condoléances aux membres de la famille LePailleur, au clergé et aux paroissiens de la Nativité.

Les congressistes ont reconnu Mgr LePailleur n'a ménagé ni son temps, ni ses démarches, ni sa peine pour aider de son dévouement et de ses conseils le comité régional de l'est, dont il était l'aumônier. Ils se souviennent avec émotion qu'aux séances du conseil général et des comités régionaux, Monseigneur LePailleur brillait toujours au premier rang.

Il récita une prière pour le repos de l'âme du regretté défunt.

Orientation professionnelle de la jeunesse

M. le Dr Paul Denis, vice-président du comité régional de l'est, fait de nouveau adopter par le congrès un vœu en faveur d'un projet d'orientation professionnelle de la jeunesse.

La propagande communiste au Canada

L'Ecole sociale populaire exposera, du 6 au 18 décembre, dans le grand salon de la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, les documents qu'elle a recueillis sur les progrès de la propagande communiste au Canada.

Les membres de la Société de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, considérant la nécessité de définir la notion du vrai patriotisme et l'urgence de ranimer la conscience nationale des Canadiens français, Proclame le devoir de collaborer, en se plaçant au-dessus de tous les partis, à la renaissance du sentiment national.

Rappelle comme une des tâches nécessaires celle de faire connaître et de répandre la doctrine nationale de M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, puissant éveillé d'énergies, qui n'a cessé depuis plus de trente ans de sonner le réveil de la fierté nationale.

Et recommande la lecture de son

"Orientations"

Le Congrès général de la Société de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, considérant la nécessité de définir la notion du vrai patriotisme et l'urgence de ranimer la conscience nationale des Canadiens français, Proclame le devoir de collaborer, en se plaçant au-dessus de tous les partis, à la renaissance du sentiment national.

Rappelle comme une des tâches nécessaires celle de faire connaître et de répandre la doctrine nationale de M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, puissant éveillé d'énergies, qui n'a cessé depuis plus de trente ans de sonner le réveil de la fierté nationale.

Et recommande la lecture de son

dernier ouvrage ORIENTATIONS, où il a condensé et mis en une plus vive lumière le résultat de ses méditations d'observateur perspicace et de fervent patriote.

Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises

Les directeurs de la Société et les membres des comités régionaux et des sections estiment qu'ils doivent donner tout leur encouragement et tout leur appui à la prochaine campagne de souscription qu'entreprendra la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises; ils décident dès maintenant d'appuyer la collaboration la plus efficace au succès de l'entreprise de la Fédération.

Immigration étrangère

Les directeurs de la Société et les délégués, réunis en congrès, s'opposent à la reprise de toute immigration étrangère comme inopportune et contraire aux meilleurs intérêts du Canada et invitent le gouvernement fédéral à s'y opposer de même aussi longtemps qu'il n'aura pas pourvu à l'établissement des milliers de chômeurs qui vivent d'allocation de chômage et des jeunes gens qui ne trouvent aucun emploi ou déployer leur activité.

Abrogation de l'article 7 de la loi du dimanche

Les congressistes apprennent avec grande satisfaction la nouvelle de la décision qui vient de prendre la Cour d'appel relativement à l'article 7 du chapitre 199 des statuts de la province de Québec. La Législature provinciale a le droit d'abroger cet article et cette abrogation ne rendra pas inopérant l'article 15 de la loi fédérale du dimanche.

Les sociétaires se dispersèrent après le chant de l'hymne national O Canada.

La situation économique durant janvier-octobre

Les données de la période janvier-octobre indiquent que le Canada est en plein relèvement économique et l'on peut constater une amélioration notable par rapport à 1934. La plupart des éléments accusent des améliorations accentuées sur le bas fond de la crise.

Les tendances de l'activité générale constituent l'élément principal dans nos calculs puisqu'elles reflètent le volume de production dans bon nombre d'industries. L'indice de l'activité générale (base 100 en 1926) ressort à 101.3 pour la période janvier-octobre 1935 au lieu de 94.2 la période correspondante de l'année passée, soit un gain de 7.5% à noter également l'amélioration notable en 1934 sur le bas fond de la crise.

Un autre fait important a été la hausse marquée des effets publics. Les obligations ontariennes ont atteint leur maximum pour la période écoulée depuis 1906. Le rendement moyen de ces dernières s'établit à 3.79% pour la période considérée au lieu de 4.18% l'année passée. Pour ce qui est des effets publics du Dominion, le rendement est passé de 4.18% à 3.87%. La baisse du taux d'intérêt à long terme encourage les capitalistes à placer leurs fonds dans les entreprises productives.

Après la hausse marquée de l'année précédente les prix de gros ont

été relativement stables durant 1934 et 1935. Subséquentement à la légère baisse enregistrée au commencement de 1935 il y a eu un relèvement notable durant la période mars-juillet de la même année. Les niveaux de 1934 ont été quelque peu plus élevés, les oscillations se confinant à environ 12% au-dessus du niveau de l'avant-guerre. Le gain au cours des dix premiers mois de 1935 sur la période correspondante de 1934 est de 0.4%. Les produits animaux et les métaux autres que le fer ont renchéri dernièrement; il en est de même pour les produits de la terre. Malgré le fléchissement des produits chimiques et la légère baisse dans quelques autres groupes, l'indice général a atteint récemment le maximum de la période de relèvement.

Les actions ordinaires qui avaient haussé d'une façon marquée entre mars et juillet 1935 se sont maintenues presque au même niveau durant 1934 et au commencement de 1935. Tout récemment, il y a eu une nouvelle hausse; l'indice officiel pour la période janvier-octobre 1935 ressort à 91.1 contre 85.7 la période correspondante de 1934, soit un gain de 6.3%. Dans le même intervalle les valeurs minières ont baissé de 6.1%.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adresses-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Aux électeurs de la

DIVISION SAINT-LAURENT MONTREAL

Un comité de protestation a été ouvert au No 1127 rue Bleury, Montréal, où pourront venir s'inscrire tous ceux qui ont été privés de leur droit de vote le 25 novembre, parce que leurs noms n'avaient pas été inscrits sur la liste électorale ou parce que d'autres personnes avaient déjà voté à leur place, et ceux qui désirent protester contre les pratiques frauduleuses commises en violation de la Loi des élections.

THOMAS J. COONAN

"la relève"

revue de jeunesse catholique

3e cahier

Un article inédit de

DANIEL-ROPS

"Le romancier chrétien, son sujet, et son public"

Alphonse Chateaubriant... H. de Saint-Denis GARNEAU

De la Révolution spirituelle

Préliminaires... Claude HURTUBISE

L'Art dans la cité... Robert ELIE

Notes sur le scoutisme

catholique... Paul BEAULIEU

"Orientations"... Paul BEAULIEU

L'abonnement: \$1.

Le numéro: 10 sous

36, ave Roskilde, Outremont.

THRIFT

STORES LIMITED AND WHALE MARKETS INC.

DERNIERE CHANCE pour le PONEY

OU LES 26 AUTRES PRIX.

C'est la dernière semaine du concours: "Connaissez votre magasin Thrift". Procurez-vous, à votre magasin Thrift, une formule d'inscription et envoyez immédiatement vos sept casse-tête.

TAN QU'IL Y EN AURA!

PATATES

E. CANADA No 1

NOUVEAU-BRUNSWICK, MONTAGNES V

— CALENDRIER —

Demain: VENDREDI, 6 décembre 1935

1er Vend. Saint Nicolas, E.C., double.

Lever du soleil, 7 h. 26.

Coucher du soleil, 4 h. 16.

Coucher de la lune, 3 h. 07.

Premier quart, le 3, à 2 h. 34 m. du matin.
Pleine lune, le 9, à 10 h. 18 m. du soir.
Dernier quart, le 17, à 5 h. 3 m. du soir.
Nouvelle lune, le 25, à 6 h. 35 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

ASSEZ BEAU — FROID

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 30.
Minimum aujourd'hui, 5 sous zéro.
Même date l'an dernier 27.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.99, 11 h. a.m. 30.00. Midi: 30.00.

Chiffres fournis par la maison M. R. de Mele, 300-r. rue Saint-Denis, Montréal.

La question du travail des Juifs, le dimanche

M. Taschereau n'aurait aucune objection à voter le rappel de l'article 7 — La Législature décidera — Pas d'appel en Cour suprême

QUEBEC, 5. (D.N.C.) — Le gouvernement provincial n'ira pas en Cour suprême avec la question du travail des Juifs le dimanche. Le premier ministre a affirmé ce matin en effet qu'il n'en avait aucunement l'intention. C'est la Législature qui sera appelée à décider, à sa prochaine session. Voici d'ailleurs la déclaration de M. Taschereau:

"Comme on se le rappelle, des avocats éminents avaient différé d'opinion sur le droit que pouvait avoir la province de rappeler une loi provinciale incorporée dans la loi fédérale, concernant le dimanche. Afin de tirer les choses au clair nous avons fait une référence à la Cour du banc du Roi, siégeant en appel. Celle-ci vient de déclarer unanimement que la province a le droit d'amender sa loi de manière à faire disparaître l'exception que la législation comprenait en faveur des Juifs qui étaient autorisés à travailler le dimanche pourvu qu'ils aient respecté le samedi, leur jour de sabbat.

"La Cour d'appel ayant donné sa décision, nous n'avons pas l'intention d'aller plus loin et ce sera à la Législature, lors de sa prochaine session, à décider s'il y a lieu d'amender la loi de façon à faire disparaître l'exception qu'elle contient en faveur des Juifs. La Législature seule a ce droit.

"Personnellement, et je crois que mes collègues partagent cet avis, je n'aurais aucune objection à voter en faveur du rappel de la loi. Je l'ai du reste déclaré au cours de la dernière session".

Nos délégués à Genève

(Rapport commun)

Ottawa, 5. — Les trois délégués à l'Assemblée générale de la Société des Nations, tenue en septembre et en octobre, à Genève, présenteront un rapport commun. Ce rapport sera remis au gouvernement avant l'ouverture de la session fédérale et déposé à la Chambre des Communes, lors de l'ouverture de la session. Le rapport portera sur la période suivante: de l'ouverture de l'Assemblée générale le 9 septembre au 10 octobre, date de l'acceptation du rapport du conseil par l'Assemblée générale. Par conséquent les délégués canadiens à l'Assemblée générale: MM. Woods, de Calgary, Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, et Mlle Kydd, de Kingston, étaient licenciés le 10 octobre.

Aussi, quand, le 16 octobre, s'est constituée la conférence des 52 membres de la Société, en marge du rouage général, c'est M. Ferguson, alors haut-commissaire à Londres et délégué aussi à Genève, qui a représenté le Canada. Cette conférence des 52 nations a constitué à son tour le comité des Dix-Huit ou comité de coordination des sanctions. A la suite de la démission de M. Ferguson, provoquée par la défaite du gouvernement Bennett au Canada à Genève, M. Riddell, a pris sa place dans la conférence des 52 nations, puis du comité des Dix-Huit. On sait qu'entre temps le gouvernement canadien a désavoué M. Riddell.

La typhoïde

Le docteur Séraphin Boucher, directeur du Bureau de santé de la ville de Montréal, déclare qu'il n'y a aucun commencement d'épidémie de typhoïde à l'école St-Jean-de-la-Croix. La rumeur qui court à ce sujet, est absolument fautive, dit-il.

Le docteur Boucher conseille aussi aux gens de bien faire cuire la viande de porc d'ici quelque temps encore, afin de prévenir tout danger d'infection.

Le cas du sénateur Planta

Ottawa, 5. (C.P.) — Condamné à deux ans de pénitence pour fraude, le sénateur A.-E. Planta, de Nainaim, province de la Colombie, perdra vraisemblablement son siège à la Chambre haute, selon ce qu'on répète à Ottawa aujourd'hui, en se basant sur la Constitution canadienne.

A moins qu'un tribunal supérieur ne renverse la sentence prononcée contre le sénateur Planta, le président du tribunal qui a condamné le sénateur fera tenir un rapport au président du Sénat. Ce rapport sera ensuite confié à un comité de sénateurs, qui décideront si le Sénat doit rejeter de son sein le sénateur Planta.

13 à la douzaine

"La lutte ne fait que commencer", proclamait M. Paul Gouin, à la radio, l'autre soir. Les semaines prochaines, voire les mois, seront des plus fertiles en événements où se joue l'avenir de la province de Québec.

Vous voudrez les connaître dans les détails, d'un témoin impartial, indépendant, du journal que ni le chantage, ni le terrorisme ne peuvent bâillonner: "Le Devoir".

A cette aubaine d'ordre moral nous en ajoutons une d'ordre économique: savoir, un abonnement au "Devoir" de ce jour jusqu'au 31 décembre 1936 au prix ordinaire d'une année \$6 partout au Canada (sauf Montréal et la banlieue où le "Devoir" peut être obtenu dans les dépôts), soit

13 MOIS D'ABONNEMENT \$6.00*
POUR LE PRIX DE 12... 6**ABONNEMENT DE 3 MOIS: \$1.50**
6 MOIS: \$3.00

Ne perdez rien des événements — Abonnez-vous dès ce soir

LE DEVOIR - ABONNEMENTS

430 Notre-Dame Est — Montréal

* Mandat-poste ou chèque payable au pair à Montréal.

Le plan de paix en Ethiopie

Londres et Paris inviteraient Rome à choisir entre l'acceptation de ce plan et la privation du pétrole — Départ de navires de guerre britanniques de la Méditerranée — Italiens et Italiennes offriront leurs alliances d'or à la patrie

(D'après des dépêches de l'Associated Press, de l'agence Havas et de la Canadian Press)

Londres et Paris inviteraient Rome à choisir entre l'acceptation d'un plan pour rétablir la paix en Ethiopie et la privation du pétrole. Il y a lieu de noter ici que quel-ques-uns des puissants navires de guerre que la Grande-Bretagne a envoyés à Gibraltar cet automne viennent de partir de la Méditerranée, pour aller faire des manœuvres dans l'Atlantique, pendant une dizaine de jours. Il faut toutefois ajouter que l'armistice britannique affirme qu'il n'y a pas de rapport entre la situation résultant du conflit italo-ethiopien et la diminution que le départ de ces navires fait subir aux forces navales de la Grande-Bretagne en Méditerranée.

Le plan de paix aurait les grandes lignes suivantes: 1) l'Italie céderait à l'Ethiopie un débouché maritime en Erythrée; 2) elle obtiendrait dans le nord-est de l'Ethiopie un léger agrandissement, qui laisserait aux Ethiopiens leur ville sainte d'Axoum; 3) elle acquerrait dans le sud de l'Ethiopie une étendue allant de la Somalie italienne au huitième degré de latitude nord et de la Somalie britannique jusqu'au trente-huitième degré de longitude est, si l'opinion d'experts français prévaut (les Britanniques, parait-il, voudraient fixer la frontière occidentale de l'étendue en question au quarantième degré de longitude est, pour laisser à l'Ethiopie sept ou huit grands lacs); 4) ces modifications effectuées, l'Ethiopie demeurerait tout à fait indépendante.

Mais d'après un envoyé de l'Associated Press à Addis-Abeba, le négus a réaffirmé, il y a quelques heures, qu'il ne veut pas céder à l'Italie la moindre parcelle de territoire éthiopien.

A Rome on laisse à nouveau entendre que priver l'Italie de pétrole c'est risquer de susciter de nouvelles hostilités. On y réaffirme que l'Italie se constitue une réserve de pétrole assez considérable pour alimenter longtemps encore les moteurs de ses troupes et que, de plus, elle prendra des mesures pour fabriquer des succédanés de la gazoline, pour tirer du pétrole des gisements italiens dont l'exploitation a toujours été onéreuse et pour faire exploiter les gisements albanais, qui fournissent un pétrole difficile à raffiner.

Les Italiens et les Italiennes mariés offriront bientôt leurs alliances d'or à la patrie, afin qu'elle puisse obvier aux sanctions économiques. L'offrande, qui doit avoir lieu le 18 prochain, sera le résultat d'une campagne par des mères et des femmes de soldats italiens tués pendant la Grande guerre. Parmi les alliances sacrifiées, il y aura celles du roi Victor-Emmanuel et celle de la reine Hélène. La reine a annoncé la décision du roi et la sienne dans une lettre à M. Mussolini, lettre dont la formule finale rappelle au Duce qu'elle est sa cousine (parce qu'il est décoré de l'Annunziata).

L'exposition de la presse catholique

Paris, 5. (P.C.Havas) — Dans la banlieue industrielle de Paris un vieux hôtel demeure là, comme par miracle. Au rez-de-chaussée, un prêtre revêtu de la robe de prélat de Sa Sainteté consulte des statistiques, des projets et des graphiques. C'est le vicar général Olchion, chargé par la confiance du Saint-Père d'organiser la section française de l'Exposition vaticane de la presse. "Nous sommes prêts, nous dit Mgr Olchion.

A Rome, la France catholique fera preuve éclatante de sa vitalité. Seuls seront admis à figurer dans nos kiosques les journaux confessionnels auxquels les évêques français auront reconnu le droit de se dire journaux catholiques. Malgré les bruits qu'une certaine propagande ne cesse d'accréditer, je suis en mesure d'affirmer que la France est un des pays où la presse directement dévouée à l'Eglise a le plus grand rayonnement.

Nous aurons à Rome autant de kiosques qu'il y a de provinces religieuses en France; au-dessus des vitrines un motif décoratif rappellera les traditions pieuses de notre terre. Voici, par exemple, une esquisse de ce que sera le kiosque de la province de Toulouse: un panneau évoquant l'apparition de la Sainte Vierge à sainte Bernadette, deux ou trois graphiques établissant que dans ce seul diocèse, la presse catholique touche près de 100,000 lecteurs sans compter les journaux spécialement destinés aux enfants, aux pères ou aux mères de famille, enfin, la reproduction de certains articles, de certaines couvertures, parfois même de maquettes entières.

Selon nous, l'exposition vaticane de la presse aura l'avantage essentiel d'apporter la preuve que, par-dessus les frontières, les journaux catholiques défendent dans presque tous les pays du monde une doctrine identique sans se soucier des préjugés nationalistes ou racistes, parfois même en résistant à grande partie grâce à sa presse que l'Eglise reste vraiment catholique, c'est-à-dire universelle.

Dans Mercier

M. Plante perd 39 votes — Il reste 24 polls à compter, là-dessus il y a les polls réservés pour enquête

Le recensement des votes dans Mercier se poursuit paisiblement: le calme avant la tempête. Ce matin on a compté les votes de 20 urnes: cela fait jusqu'ici 80 polls d'expédiés sur 174. Il en reste donc 94. Là-dessus il y a les polls réservés pour enquête et que nous avons énumérés hier.

A l'ajournement à midi et demi, M. Plante avait une majorité de 737 voix, ce qui représente une diminution de 39 sur sa majorité officielle initiale. Mais cela est en somme sans grande importance: ce sont les polls où il y aura enquête qui peuvent vraiment influencer sur le résultat, car les procureurs de M. Calixte Carrière ont déclaré qu'ils ont l'intention d'alléguer que certains polls doivent être écartés entièrement.

M. le juge Forest a ajourné la séance à 2 heures cet après-midi; conformément à la loi la Cour siégera vraisemblablement jusqu'à 6 heures ce soir. Mais il est douteux que l'on entre cet après-midi dans le vif du débat, car il reste encore d'autres polls non contestés que l'on passera peut-être avant d'arriver au pot-aux-roses.

Le chef Jargailles témoigne au procès de Bertrand

Le procès de Réal Bertrand, d'Ottawa, accusé d'avoir précipité sa femme dans le lac St-François, à St-Zotique, se poursuit aux Assises criminelles devant le juge Louis Cousineau.

Le chef Jargailles a raconté les circonstances dans lesquelles Bertrand, qui n'était pas alors accusé, se présenta à son bureau, le 28 décembre dernier, en compagnie de deux détectives provinciaux. Ce soir-là Bertrand raconta au chef comment l'accident qui a coûté la vie à sa femme s'est produit. Bertrand aurait raconté au chef que lorsqu'il a constaté que son automobile avait franchi la bordure du quai et qu'elle allait tomber dans le lac, il a sauté au dehors et a pu s'agripper au madrier qui borde le quai pendant que sa voiture passait au-dessus de sa tête et s'enfonçait dans les flots. Ce soir-là, et le lendemain, au cours d'une autre entrevue avec le chef Jargailles, Réal Bertrand a déclaré à celui-ci que la porte de droite de la voiture se trouvait ouverte, était en parfait état et que rien n'empêchait sa femme de l'ouvrir et de sauter avant que l'automobile ne tombât à l'eau.

On sait que l'enquête a révélé que la poignée de la porte de droite d'avant de la machine était arrachée au moment de la tragédie et que la porte ne pouvait ouvrir. L'audience reprend à deux heures et quart, cet après-midi.

Son Eminence à Québec

Québec, 5. (D.N.C.) — L'archevêché nous informe que le retour de Son Eminence à Québec ne donnera pas lieu à une cérémonie officielle. Telle est la volonté de Son Eminence.

Il y aura seulement, après l'arrivée du train, cet après-midi, chant du "Te Deum" à la Basilique, auquel assisteront avec Son Eminence, le personnel de l'archevêché et les élèves du Grand Séminaire.

M. King passe par Montréal

Le premier ministre du Canada, M. King, est passé à Montréal ce matin, venant de New-York, en route pour Ottawa.

"Je vous aime"

Les personnes qui ont en l'occasion d'entendre récemment Mlle Antoinette Groulx et M. Henri Letondat interpréter à l'heure provinciale la petite pièce que M. Louvigny de Montigny vient de publier avec sa comédie plus importante, "Les Boules de neige", ont pu goûter un genre de littérature légère que nos écrivains canadiens ne pratiquent guère. C'est, à dit un critique, un gentil marivaudage tout en nuances, en pointes et en demi-sens, qui révèle le don que possède l'auteur de ces dialogues légers où l'esprit et le sentiment se livrent à une escrime alerte et ingénieuse.

D'une psychologie plus pénétrante, les "Boules de neige" sont de la même écriture et doivent plaire aux gens du monde. On reconnaît peu à peu que cette comédie est une excellente contribution à notre théâtre canadien, et qu'elle se lit avec autant d'agrément qu'un roman.

Plus convenablement qu'un libretto inutile ou banal, cet ouvrage de M. de Montigny peut s'offrir en prix de bride et même en étrennes du jour de l'An.

En vente au Service de librairie du Devoir, à \$1.00 l'exemplaire, sur papier Antique teinté.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Notre situation économique

Discours de M. Hercule Barré à Paris

Paris, 5. (P.C.Havas). — Quelle est la juste situation économique au Canada? C'est sous la présidence du sénateur Dandurand, ministre d'Etat, que ce problème fut discuté et, pourrions-nous dire, résolu, hier soir, au cours d'un dîner organisé par le Comité Franco-Américain. Le colonel Barré, qui exerce depuis de nombreuses années les fonctions de haut-commissaire commercial du Canada à Paris, était plus qualifié que quiconque pour poser la question. Son discours, longuement acclamé par les convives, se décompose en deux parties:

Comment le Canada souffrirait-il de la crise et comment il en est en voie d'en sortir? "Les Canadiens sont pénétrés du précepte salutaire: Aide-toi, le Ciel t'aidera. Avec courage, avec cet optimisme agissant qui les distingue, ils cherchent à freiner la chute brutale de leur chiffre d'affaires par une meilleure utilisation de leurs ressources naturelles, par des méthodes industrielles plus économiques, par l'abaissement des prix de revient, l'adaptation au pouvoir d'achat réduit des masses de tous les pays.

En résumé, il créent de nouvelles bases solides permanentes de grande envergure, d'où ils s'élancent, confiants, à la conquête de leur prospérité d'aujourd'hui. "Ce travail patient et de longue haleine donna déjà des résultats. Depuis deux ans la baisse des affaires fut arrêtée, le chômage diminue, l'agriculture respire, la construction s'accroît, les exploitations minières, forestières sont plus actives, la thésaurisation est inconnue, les disponibilités sont abondantes et on les place avec enthousiasme dans les fonds d'Etat.

Enfin, le peuple canadien, comprenant que la guérison complète du mal affligent tous les peuples doit être trouvée dans l'élargissement des marchés du monde entier, vient de confier l'administration de ses affaires publiques au parti qui prêche toujours dans l'opposition et pratiqua au pouvoir la politique d'ententes commerciales larges et équitables avec tous les pays. Prélude heureux de meilleurs jours. Le traité signé à Washington entre le Canada et les Etats-Unis est une brèche formidable ouverte dans un réseau de barrières artificielles érigées par des nationalismes exagérés ou inquiets et dont souffrent également tous les peuples. Ainsi le gouvernement canadien aura été le premier qui ait prouvé hardiment la hache libératrice dans le fouillis des tarifs élevés et compliqués des contingents, des prohibitions complètes ou partielles, des taxes accessoires multiples qui retiennent dans la gêne, l'oisiveté et l'aigreur des millions de travailleurs. Puisse son exemple être suivi résolument. Les nations verraient alors la fin rapide de leur détresse économique et l'apaisement des masses dans tous les pays.

La fin de l'angoisse des classes, faciliterait grandement l'oeuvre des diplomates attachés à bâtir la paix du monde. Puis un membre du comité directeur de la Chambre de commerce française de Montréal, M. Jean Tarut, forma des conclusions identiques: "L'impression très nette qui se dégage maintenant du Canada c'est qu'une reprise des affaires va suivre cinq années de dépression c'est un pays où le gouvernement qu'il soit libéral ou conservateur est sain.

C'est un pays jeune dont les ressources agricoles, forestières et minières sont considérables, et c'est sur une note d'optimisme dans l'avenir du Canada, basé sur des chiffres reconnus que nous nous séparons ce soir."

Enfin, le comte de Suzannet, qui passa plus de dix années dans l'Ouest canadien, parla de la reprise des affaires dans cette région: "Quand je pense, dit-il en substance, à l'acuité de la crise qui frappa tout le nouveau continent et en particulier l'Ouest canadien, il me revient à l'esprit un mot de Sieyès, à qui l'on demandait un jour ce qu'il avait fait pendant les années de terreur et qui répondait: "J'ai vécu". De même pendant les années de crise de 31 à 34, l'Ouest canadien a aussi réussi à vivre. Il est sorti de la crise vivant, bien vivant, avec ses ressources naturelles intactes et c'est déjà quelque chose. Quant à l'avenir, je suis de ceux qui croient qu'il sera prospère et brillant. Et je me base pour cela non seulement sur sa situation géographique et sa richesse naturelle, mais sur les qualités de sa population."

Chômeurs et camps de secours

Le conseiller municipal, M. Hector Dupuis, a écrit au président de la Commission du chômage, M. Panet, pour lui demander en vertu de quelle autorité il oblige les chômeurs célibataires à s'enrôler dans les camps de secours, quand rien n'oblige les chômeurs à en faire partie.

M. Dupuis conseille aux chômeurs de refuser d'aller dans ces camps. Il prétend qu'ils sont une cause de démoralisation.

M. Jean Bruchési

M. Jean Bruchési, rédacteur en chef de la Revue Moderne, vient de donner sa démission, apprend-on ce matin. M. Bruchési a rempli les fonctions de rédacteur en chef de cette revue pendant six années.

La Politique

Le recomptage dans Terrebonne

Aucun bulletin ne portait le rectangle au verso, destiné à recevoir les initiales du sous-officier rapporteur — Les avocats de M. Barrette demandent le rejet de tous les bulletins

St-Jérôme, 5. (D.N.C.) — Le recomptage judiciaire du comté de Terrebonne a commencé hier matin, sous la présidence de M. le juge J. Alex. Guibault. A l'ouverture de la première boîte de scrutin, le requérant a fait remarquer l'absence du rectangle destiné à recevoir les initiales du sous-officier-rapporteur au verso du bulletin de vote. Immédiatement, le requérant, M. Hermann Barrette a posé une objection pour nullité de tout bulletin ne portant pas ce rectangle au verso. L'officier-rapporteur, M. Anthony Lessard, admit devant la Cour qu'aucun bulletin ne portait de rectangle au verso. Mmes Gustave Monette, Edouard Masson, St-Germain, Léopold Nantel, ont demandé le rejet de tous les bulletins de vote, pour illégalité et irrégularité.

Parmi les moyens invoqués, les procureurs du requérant, Me Barrette, ont soulevé le principe que si ces bulletins étaient acceptés, le secret du vote pourrait être violé, et le vote ne serait pas libre. Ces formalités ont eu pour objet de remplacer le talon, qui existait autrefois, et l'absence de ce rectangle qui permettrait alors aux sous-officiers-rapporteurs de mettre leurs initiales à des endroits différents, enlèverait alors tout contrôle et protection aux candidats.

M. Elie Beaugrand représente M. Athanase David. La discussion se continue devant le juge Guibault.

Me Gustave Monette répondra (Dernière heure)

Saint-Jérôme, 5. — Ce matin, Me Elie Beaugrand, représentant M. Athanase David, répondit aux arguments avancés, hier, par les avocats de M. Hermann Barrette. Me Beaugrand prétend que les bulletins de vote sont tous valides et que le fait que les initiales du sous-officier-rapporteur sont inscrites n'invalide pas le bulletin. Me Beaugrand soutient que de toute façon le résultat du scrutin du 25 novembre ne serait pas changé par suite du rejet d'un certain nombre de bulletins.

Cet après-midi, Me Gustave Monette, au nom de M. Barrette, doit donner la réplique à Me Beaugrand. Ensuite le juge Guibault rendra sa décision.

Le cabinet Taschereau

Québec, 5. (D.N.C.) — A l'issue de la réunion du conseil des ministres, ce matin, M. L.-A. Taschereau a déclaré que les questions que le gouvernement veut soumettre à la conférence interprovinciale avaient été discutées ainsi que la question de l'organisation de la Commission d'électricité.

M. Taschereau sera à Montréal dimanche

Québec, 5. (D.N.C.) — M. A. Taschereau, premier ministre, partira de Québec, samedi soir. Il passera la journée de dimanche à Montréal et arrivera à Ottawa lundi matin à temps pour l'ouverture de la conférence interprovinciale.

L'existence du cabinet Laval est en jeu

Paris, 5. (S.P.A.) — Matière d'orange débat à la Chambre, aujourd'hui, la question de la dissolution des ligues que la gauche qualifie de "fascistes" met en jeu l'existence du cabinet Laval. Le scrutin d'ici aura probablement lieu demain.

Voûte de banque éventrée

Uxbridge, Ontario, 5. — Le cierge de la Banque canadienne de commerce a trouvé ce matin la voûte éventrée lorsqu'il a ouvert les portes de cette maison. Il manquait une somme de \$5,000. On a constaté que les voleurs ont fait exploser la voûte au cours de la nuit, sans que personne s'en aperçut.

Le député de Portneuf

Saint-Raymond de Portneuf, 5. — Le nouveau député de l'Union nationale dans Portneuf, M. Bona Dussault, n'est pas seulement un pilote émérite qui a à son actif plusieurs records professionnels. En plus d'être le premier pilote à siéger à la Législature il convient de souligner le fait que M. Dussault est maire de Saint-Marc depuis 18 ans et préfet du comté de Portneuf depuis 15 ans.

L'Union nationale compte donc dans ses rangs un homme d'une incontestable expérience des affaires municipales rurales.

M. Dussault a obtenu une majorité de plus de mille voix.

Recomptage dans Pontiac

M. le juge Boyer, de la Cour supérieure, a accordé une requête pour recomptage dans la division électorale de Pontiac, à la demande de Me Fernand Chausse, procureur de M. Alfred Howard, candidat de l'A.L.N., défait par M. E. C. Law, libéral.

Ce recomptage se fera à Campbell's Bay, chef-lieu du district.

Club conservateur de Verdun

M. J.-E. Beaudin a été élu hier soir président du Club conservateur de Verdun pour l'année 1935-36. C'est le président sortant, depuis élu député fédéral de Verdun, M. E.-Jules Wermeinger, qui a présidé. Les autres officiers élus hier soir sont les suivants: vice-présidents, MM. P.-H. Sauvé et J.-P. L. Bérger; secrétaire-archiviste, M. R. Lemieux; secrétaire financier, M. Edouard Grenier; trésorier, M. C. Montpetit; président du comité de réception, M. Albert Casault; maître de cérémonie, M. Louis-A. Felton. Le nouveau député provincial, M. P.-A. Lafleur, assistait aussi à la réunion et il a remercié les membres de l'association de l'appui qu'ils lui ont accordé au cours de la dernière campagne provinciale.

Résultats officiels

Voici quels ont été les résultats de l'élection du 25 novembre dans certains comtés de la province (ces chiffres nous sont venus à la suite du recomptage de l'officier rapporteur):

LAC SAINT-JEAN: Filiion, lib., 2,202; Duguay, cons., 2,225; majorité pour Duguay, 23.
CHICOUTIMI: Fradette, lib., 2,825; Larouche, A.L.N., 7,484; majorité pour Larouche, 4,659.
ROBERVAL: Potvin, lib., 2,157; Castonguay, cons., 3,768; Boivin, lib.-ind., 297; majorité pour Castonguay, 1,611.
BEAUCHE: Léoncle Cléche (lib.), 1,672; Vital Cléche, A.L.N., 6,862; majorité pour Vital Cléche, 5,190.
L'ISLET: Godbout, lib., 2,454; Thériault, A.L.N., 1,683; majorité pour Godbout, 771.

M. Taschereau et les employés civils

Québec, 5. (D.N.C.) — Le premier ministre a fait aux journalistes ce matin la déclaration suivante: "Tous les employés civils étaient absolument libres de voter selon leur conscience, le 25 novembre. Lorsque des journaux disent que les employés civils seront obligés de prêter serment, ils font erreur. Vous pouvez dire que tout ce que l'on a affirmé à ce sujet est de l'imagination pure."

L'Action Catholique avait affirmé qu'on avait voulu faire prêter serment à un employé civil, après les élections.

Bulletin météorologique

Toronto, 5. (S. P. C.) — Il a neigé dans certaines parties de l'Est. Il fait relativement doux dans l'Ouest, dans la partie méridionale de l'Ontario. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain:

bassins de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vent modéré variable, assez beau, relativement froid;

bassin du bas St-Laurent: fort vent du nord, assez beau, froid; nord-ouest et Lac-St-Jean: vent du nord, beau et froid; rive nord, golfe et baie des Chaleurs: fort vent du nord, froid, neige.

Manne pour les annonceurs

Depuis près d'un mois le tirage du "Devoir" croît par bonds de jour en jour. Le public, longtemps trompé par la presse ni chair ni poisson, ayant ouvert les yeux en présence des événements, se tourne vers le "Devoir", où il sait trouver une information impartiale et complète.

Annonceurs, profitez de ce courant: cueillez l'abondante manne introuvable chez les journaux honnis. Notre tarif d'annonce, le plus bas eu égard à la qualité et au nombre croissant de nos lecteurs, reste temporairement le même: saisissez l'occasion pour signer avec le "Devoir" un contrat profitable.

Pour tous renseignements communiquez avec

LE "DEVOIR" - ANNONCES

430 est, rue Notre-Dame - Tél. HA. 1241 - Montréal

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

jeudi, 5 décembre

Radio — Ondes courtes

ENDROUVEN, Hollande — 8.10 a.m. — Le Père Noël — PH. 25.5 m. (11.730 kc.).
 LONDRES — 6.30 p.m. — Programme de Trent — GSC, 31.3 m. (9.580 kc.), GSB, 31.3 m. (9.580 kc.), GSA, 49.1 m. (6.110 kc.).
 BERLIN — 7.30 p.m. — How we dance and sing in the land of Swabia — chœur Helms Stelback — DJC, 49.8 m. (6.030 kc.).
 PARIS — 10.30 p.m. — 15 minutes sur requête — M. Caillon — F.Y.A., 25.6 m. (11.710 kc.).
 PITTSBURG — 11.20 p.m. — Hôtel Roosevelt (Orchestre) — WEXK, 25.2 m. (11.870 kc.), 48.8 m. (6.140 kc.).

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

1.15 p.m. — Souvenirs de la Maline — Helen Wynn, organiste; Jimmy Ague, baryton — Rhapsodie du sud, de Homer; Credo (Oratorio), de Verdi; Rhapsodie de Burton-Jason; Chanson des vagabonds (Vagabond King), de Fritz; Rolling in Love, de Gordon-Revel.
 1.45 p.m. — L'Académie de médecine.
 2.30 p.m. — L'Ecole américaine de l'air — Musique.
 3.00 p.m. — Quatuor.
 3.15 p.m. — Chant par Jimmy Farrell.
 3.45 p.m. — Tito Guizar, ténor.
 4.00 p.m. — La belle à musique — Pete Woolery, ténor — Orchestre Candeloro.
 8.30 p.m. — Concert Atwater Kent — Josephine Antoine, soprano; orchestre Daly — Song of the Mountains (Rose-Marie), de Fritz; Chanson de l'Inde, de Rimsky-Korsakoff; Italian Street Song (Naughty Marietta), de Herbert; Valse triste, de Sibelius; The Echo (I Dream too Much), de Kern; Bird Song at Eventide, de Coates; When You Are Away, de Herbert.
 9.30 p.m. — TV Arms for Peace — Elizabeth Rethberg, soprano; orchestre Howard Barlow — Tableau dramatique: Dark Angel — Dich Teure Hülle (Tannhäuser), de Wagner; Un bel di vedremo (Madame Butterfly), de Puccini.
 10.30 p.m. — La Marche du temps.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
 4.00 p.m. — Revue pour les dames.
 4.15 p.m. — Légendes de la vieille Irlande.
 5.30 p.m. — Louise Florea, soprano.
 7.30 p.m. — Concert — Louise-J. Pink, violoniste.
 7.45 p.m. — Etudes de vie.
 10.00 p.m. — Frank Crosby, artiste de cinéma; Helen Jepson, du Metropolitan Opera.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
 4.30 p.m. — NBC Radio Guild.
 6.05 p.m. — Arthur Lang, baryton.
 6.30 p.m. — Muriel Wilson, soprano.
 6.45 p.m. — Symphonie NBC — Direction Frank Black.

L'ensemble Trudel à Radio-Canada
 M. Edmond Trudel, directeur de l'émission de Radio-Canada, en dînant, a préparé le programme suivant: Mignonne, de Fritz; l'Orchestre; Boléro, Moszkowski; MM. Moise et Payne; Chant d'amour; 6.30 p.m. — Le Chœur; Ave Maria (Cavalleria Rusticana), de Mascagni; Selection (The Bohemian Girl); Mandy; Traumerel; de Schumann; To Paradise from Maytime; When a Gypsy Makes His Violin Cry, etc.
 9.00 p.m. — L'Heure de la valse.
 10.30 p.m. — Revue.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
 11.00 a.m. — Concert Classique — Oeuvres de Bach, Bizet, Massenet, Mozart, Liszt, Ravel, Humperdinck.
 6.05 p.m. — Animal News Club.
 6.15 p.m. — Ensemble Sparrow.
 6.30 p.m. — The Chorolettes.
 7.00 p.m. — Concert du dîner.
 7.30 p.m. — Lum et Abner, comédiens.
 9.00 p.m. — Théâtre Palmolive.
 11.05 p.m. — Dorothy Lamour, chanteuse.
 11.15 p.m. — Quatuor négro.

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

L'Heure catholique

5.00 p.m. — CRAC — La cause religieuse
 L'Heure catholique du 5 décembre, organisée par le Comité des œuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier, sera donnée par M. Rosario Lehoucq, P.S.S., directeur du Grand Séminaire de Montréal. Il parlera de la formation du clergé au XVII^e siècle. Cette causerie commencera à 5 h. précises. A 5 h. 30, audition de chant religieux par la société Palestrina, sous la direction de M. J. N. Charbonneau. A 5 h. 45, causerie sur la persécution religieuse au Mexique et notre aide spirituelle par le R. P. Albert Brossard, S.J., professeur de rhétorique au collège Ste-Marie.

Vendredi, 6 décembre

Radio — Ondes courtes

LONDRES — 7 p.m. — Commentaire descriptif du dôme de St-Paul (cathédrale). GSC, 31.3 m. (9.580 kc.), GSB, 31.3 m. (9.580 kc.), GSA, 49.1 m. (6.110 kc.).
 LONDRES — 7.15 p.m. — December Dynamite! Programme de culture physique — GSC, 31.3 m. (9.580 kc.), GSB, 31.3 m. (9.580 kc.), GSA, 49.1 m. (6.110 kc.).
 BERLIN — 7.30 p.m. — De Leipzig: With Santa Klaus on his Christmas Rounds — DJC, 49.8 m. (6.030 kc.).
 CARACAS, Venezuela — 4.45 p.m. — Les frères Tourist Duo — YVRC, 49.8 m. (6.112 kc.).
 WINNIPEG — 11 p.m. — Vivre, rire, aimer — Société des orchestres — CJRN, 25.9 m. (11.720 kc.).

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

1.45 p.m. — Mount and Gest, pianistes.
 2.30 p.m. — L'Ecole américaine de l'air — Orientation professionnelle — Chime.
 3.00 p.m. — Musique Boies.
 4.00 p.m. — Vivian Della Chiesa, soprano — Almost I Dream too Much; Red Sails in the Sunset; Wonderful; The Lord of Marguerite.
 4.15 p.m. — Musique de la Marine américaine.
 4.35 p.m. — Résultats de football et prédictions.
 6.45 p.m. — Discours sur le travail.
 10.00 p.m. — Concert Studebaker.
 10.30 p.m. — La Marche du temps.
 10.45 p.m. — Mary Eastman, soprano, avec un orchestre de concert.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
 7.30 p.m. — La marche à travers la vie.
 8.00 p.m. — Concert Cities Service — Orchestre Rosario Bourdon — Solistes habituels — Marche et procession de Bacchus (Sylvia), de Delibes; Someday; Cuddle Up a Little Closer; Amoureuse; Ave Maria (Cavalleria Rusticana), de Mascagni; Selection (The Bohemian Girl); Mandy; Traumerel; de Schumann; To Paradise from Maytime; When a Gypsy Makes His Violin Cry, etc.
 9.00 p.m. — L'Heure de la valse.
 10.30 p.m. — Revue.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
 11.00 a.m. — Concert Classique — Oeuvres de Bach, Bizet, Massenet, Mozart, Liszt, Ravel, Humperdinck.
 6.05 p.m. — Animal News Club.
 6.15 p.m. — Ensemble Sparrow.
 6.30 p.m. — The Chorolettes.
 7.00 p.m. — Concert du dîner.
 7.30 p.m. — Lum et Abner, comédiens.
 9.00 p.m. — Théâtre Palmolive.
 11.05 p.m. — Dorothy Lamour, chanteuse.
 11.15 p.m. — Quatuor négro.

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

6.00 Chansonnettes françaises.
 6.30 En dînant — Orchestre sous la direction de M. Edmond Trudel.
 7.00 Orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
 7.15 Adolf Wantroff, baryton.
 7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Edgar Herring et son orchestre.
 8.00 The Plainmen.
 8.15 Conférence universitaire, par l'abbé Albert Tessier.
 8.30 Kenneth Meek, organiste.
 8.40 Pour vous, madame.
 9.00 Les cinq Formas.
 10.00 Le Trio Montréal: Le Trio en si majeur, de Schubert.
 10.30 Conférence universitaire (en anglais).
 10.45 Radio-Journal bilingue.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles
 4.00 Fanfare de l'Armée du Salut.
 4.15 Emission de Paris, CBS.
 4.30 Hommage du Kentucky.
 5.00 Heure.
 5.00 Les événements sociaux.
 5.15 Odette Olinny.
 5.30 Le programme du foyer.
 6.15 Musique classique.
 6.25 Revue récréative.
 7.00 Heure.
 7.00 Revue sportive.
 7.05 L'anglais présente.
 7.15 Le curé de village.
 8.00 Ecoutez du Gluck.
 8.30 Par-dessus les toits.
 8.45 Radio-vaudeville Frontenac.
 9.30 Les vagabonds du piano.
 9.45 Les mélodistes.
 10.00 Variétés.
 10.15 Geo Simms et son orchestre.
 10.30 Commentaires sur la guerre.
 10.45 Chantuse populaire.
 11.00 Heure.
 11.00 Le reporter sportif Molson.
 11.05 Les nouvelles.
 11.30 Orchestre.
 12.00 Orchestre.
 12.30 Orchestre.
 1.00 Heure.

CHLP — 286 mètres — 1120 kilocycles
 8.25 Sommeil.
 8.30 Heure.
 8.31 Culture physique.
 8.45 Chansons françaises.
 9.00 Le quart d'heure Jasmin.
 9.15 Mélodies.
 9.30 Vos morceaux préférés.
 9.45 Raymar.
 10.00 Musique classique.
 10.15 Merry Moods.
 10.30 Comédies musicales.
 10.45 Musique militaire.
 12.00 Chansons d'autrefois.
 12.00 Heure.
 1.00 Heure féminine.
 1.45 Rex Battle et son orchestre.
 2.06 Heure.
 4.55 Sommeil.
 5.00 Heure.
 5.30 Mili-Mélo.
 6.15 Bourse des mines.
 6.30 Radio-annuaire.
 7.15 Variétés.
 7.30 Heure.
 7.40 Autour du samovar.
 8.00 The Plainmen, CCR.
 9.00 Programme d'amateurs.
 9.30 Orchestre.
 10.00 Le Piré Jadis.
 10.30 Orchestre.
 11.00 Heure.

CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 1.00 Musique de concert.
 3.30 Aspects pratiques de l'agriculture.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

Musique de chambre
 Le Trio Montréal, direction Edmond Trudel, jouera le jeudi, 5, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; a) Allegro con brio; b)

LE JEUDI, 5 DECEMBRE
 CRMC —

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Raisonnable

Quelle prodigieuse consommation ne fait-on pas du mot raisonnable? Bébé veut encore des bonbons! Voyons, sois raisonnable ou tu auras une indigestion. La Sainte-Catherine fait voir aux enfants un grand plat de "tire"; tant qu'ils n'ont pas avalé le dernier morceau, ils ne sont pas contents. Ce voulez-vous, ils ne sont pas raisonnables.

Au lieu d'apprendre leurs leçons, les collégiens veulent jouer; ce serait l'heure d'entrer le bois, de pomper de l'eau aux animaux; ils s'esquivent et le père, sa journée terminée, doit recommencer les petites choses qu'un enfant raisonnable eût pu faire sans se fatiguer. Être raisonnable signifie tout ce qui vous ennuie, tout ce que vous aimeriez mieux ne pas faire.

L'insouciance, la fantaisie, l'irréflexion sont ses adversaires.

Madame veut un tapis nouveau! voyons, sois raisonnable. Mademoiselle aimerait beaucoup changer de toilette pour la prochaine réunion... sois raisonnable! choisis parmi les vieilles robes la plus jolie et tu seras encore passable.

Monstieur veut encore changer son automobile; est-il raisonnable? Le jeune homme ne trouve pas son foulard assez carraaté pour la mode, bien qu'il soit encore tout neuf; est-il raisonnable?

Pour être toujours raisonnable, il faut lutter continuellement; lutte contre le luxe, lutte contre les mauvaises tendances, lutte contre la paresse, lutte, en un mot, contre tout ce qui serait préjudiciable à notre salut.

Pour être raisonnable, il faut vouloir l'être; il faut comparer les choses et savoir s'arrêter à temps sur la pente si facile du laisser-aller.

La loi de la vie c'est la lutte. Les biologistes définissent la vie l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort, et les sociologues ne parlent que de lutte pour la vie. Tout lutte ici-bas. La vie morale est aussi une lutte.

Pour accomplir notre ascension dans le bien, vers le Maître, la conviction ne suffit pas; il faut l'effort. La perfection de la vie se tire des efforts de vertu et de dévouement; pour y parvenir, il faut encore être raisonnable.

ALICE

SI CONFORTABLE



"Chez ma tante"

(Origine historique)

Le roi Louis-Philippe ne gâtait pas ses enfants quand ils étaient jeunes. Il les tenait très serrés et ne leur donnait que fort peu d'argent de poche.

A l'un d'eux, le prince de Joinville encore tout jeune, sa mère, la reine Marie-Amélie, avait fait cadeau, pour sa fête, d'une magnifique montre en or dont il avait paru enchanté.

Il la portait sans cesse sur lui. Or, un beau jour, la montre disparut. Les parents du jeune prince lui demandèrent où elle était. Il répondit évasivement. Pressé de questions, il finit par dire: — Elle est chez ma tante.

Louis-Philippe eut quelques soupçons. On alla aux renseignements chez la princesse Adélaïde. Fort surprise de cette démarche, elle déclara que son neveu avait fait erreur et que jamais il n'avait laissé la montre chez elle.

Au cours d'un nouvel interrogatoire au sujet de cette parente jusqu'alors inconnue de la famille royale, le jeune prince dut avouer que, se trouvant à court d'argent, il avait mis sa montre au Mont-de-Piété.

Le roi fit à son fils une verte semonce, dégagea le bijou, mais ne le lui rendit pas.

L'histoire courut tout Paris qui s'en amusa beaucoup. Et c'est depuis qu'on a pris l'habitude d'appeler le Mont-de-Piété: *ma tante*.

Vente de charité

La vente de charité organisée en faveur des œuvres d'apostolat social de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil durera du 9 décembre au 4 janvier.

Des parties de cartes auront lieu tous les après-midi et tous les soirs.

Diverses attractions doivent contribuer à rehausser ces fêtes, dont quelques-unes spécialement pour les enfants.

Venez voir les jolis décors hollandais, bretons, espagnols, japonais et terre-neuvis.

Les bonnes recettes

Voici un nouveau plat recommandé par un fameux maître-queux. Ces savoureuses côtelettes d'agneau grillées constituent presque un repas par elles-mêmes et un mets fort alléchant.

6 côtelettes d'agneau; 6 oignons farcis de moyenne grosseur; 6 ou 12 tranches de pommes de terre d'un demi-pouce d'épaisseur; 6 moitiés de pêches fraîches ou en conserves; 6 clous de girofle entiers; 6 tranches de bacon.

Faites bouillir les oignons. Dégraissez les côtelettes et faites-les sauter à la flamme du gril pendant 6 minutes environ; ou si vous désirez économiser de la chaleur faites sauter dans une poêle à frire. Creusez des oignons, saupoudrez de sel, garnissez l'intérieur de petits morceaux de fromage canadien et de miettes de biscuits, mettez un peu de beurre par-dessus et saupoudrez de sucre pour glacer.

Mettez les côtelettes sautées dans une grande casserole peu profond-

de; arrangez les pommes de terre, les oignons farcis, les moitiés de pêches, dans chacune desquelles vous avez piqué un clou de girofle, autour des côtelettes. Salez les côtelettes et les pommes de terre. Mettez les tranches de bacon sur les pommes de terre et faites cuire 35 à 40 minutes à 350 degrés F.

Servez sur des assiettes chaudes. Garnissez de persil ou de cresson et jetez une pincée de paprika sur les oignons.

La peine du talion

Grand'mère qui aime l'ordre en toutes choses, a prévenu ses petits-enfants: lorsqu'on n'a pas fini son potage en même temps que tout le monde, le second plat est servi dans l'assiette à soupe.

Plusieurs fois, Jean-Pierre a évité de justesse la redoutable sanction. Hier encore, heureusement que grand'mère, absorbée par la conversation, n'a pas vu avec quelle précipitation, n'a pas entendu avec quel bruit il absorbait ses dernières cuillerées.

Mais, aujourd'hui, on ne sait quel mauvais génie le pousse: il semble faire exprès d'attirer sur lui la catastrophe. Au fond, peut-être veut-il "voir". Il y a longtemps, n'est-ce pas? que la science du bien et du mal a tenté l'homme pour la première fois? Jean-Pierre est petit-fils d'Adam...

Et cependant tante Jeanne a été prise d'une crainte subite de se brûler, tandis que tante Mimi racontait l'histoire la plus drôle du monde. Etienne, qui sert si vite l'habitude, ressent on ne sait quel engourdissement, et pour comble le plat suivant n'était pas tout à fait prêt à la cuisine. Bien n'y fait, Jean-Pierre a "traîné" avec une telle conscience que tout a été inutile, et, dans un silence de mort, il reçoit dans son assiette à soupe la part de nouilles qui lui revient.

Je ne sais si vous concevez quelle humiliation sans précédent constitue, pour un garçon de 4 ans ½, le fait de manger ses nouilles dans son assiette à soupe. Jean-Pierre la conçoit à merveille, lui.

Il a voulu voir. Il a vu. Mais son âme bouillonne. Il ne peut évidemment rien dire à grand'mère, ni se mettre en colère au milieu du dîner comme "un gamin des rues": il sait quel genre de succès remportent les scènes. Il lui faut cependant exhaler le trop-plein de son cœur ulcéré.

Tante Mimi, glisse-t-il à sa voisine, quand je serai grand et que vous serez vieille, vous mangerez toujours tout dans la même assiette.

Tante Mimi n'a rien répondu: n'était-ce pas la preuve que la leçon avait porté?

Il était sage et politique de se contenter d'une seule pour ce soir.

D'ailleurs, tout de suite après dîner, Jean-Pierre a été pris d'un fol accès de tendresse pour tante Mimi, et lui a bien dit que tous les sous qu'il gagnerait seraient pour elle.

Et les jours suivants il a eu le premier terminus son potage.

(La Maison)

Ecole d'Action sociale

Il n'y aura pas de cours d'Action Sociale samedi le 7 décembre. Le cours du 14 décembre aura lieu comme d'habitude.

Avis important

Les lectrices sont priées de prendre note que nous n'acceptons par téléphone que les très brefs communiqués; donc, à l'avenir pas de détails d'organisation et de nomenclatures de noms par téléphone. Les communiqués doivent parvenir au bureau avant 4 h. la veille de leur publication; le vendredi matin si les communiqués doivent paraître le samedi.

La DIRECTION

Faits et glanes

SEULEMENT POUR LES GOURMETS

C'est une recette que l'on découvre dans le *Double almanach gourmand* de 1866.

Alexandre Dumas y déclare: "L'anchovy à la Monte-Christo, voilà mon triomphe."

"Prenez une olive dont vous remplacerez le noyau par une tranche d'anchovy; mettez ensuite l'olive dans une mauvette, la mauvette dans une caille, la caille dans un faisan, le faisan dans une dinde, la dinde dans un cochon de lait."

"Faites rôti ce dernier pendant trois heures, et jetez tout par la fenêtre, tout, excepté..."

Ici, l'interlocuteur de Dumas demande: "L'olive?"

Et Dumas, méprisante, lui répond: "Goinfre! Tout, excepté la tranche d'anchovy."

LE COCHON D'ARGENT

Les Hébreux, dans le désert, ont adoré le veau d'or; au Mexique, on a fondé un cochon en argent pur et, si on ne l'a pas adoré, on a voué à l'animal porte-soie une solide reconnaissance.

C'est, en effet, un pourceau qui découvre dans ce pays une des plus fameuses mines d'argent du monde, qui a produit plus d'un milliard de francs du précieux métal; et quand nous disons un milliard, nous parlons le langage d'avant-guerre, quand le milliard de francs valait cinq fois ce qu'il vaut aujourd'hui.

Ce porc appartenait à un fermier des environs de Guanajuato, qui le mit à mort un jour qu'il avait pour hôte un voyageur espagnol. L'Indien qui s'était chargé de l'exécution trouva dans l'estomac de la bête des cailloux d'une couleur et d'un poids qui le firent réfléchir, car il avait vu jadis des pierres semblables quand il travaillait dans les mines d'argent de Tlapajahu. Il les porta à son maître, qui les montra à l'étranger. Celui-ci reconnut dans les cailloux des échantillons de minerai argentifère d'une grande teneur. L'animal les avait sans doute avalés en cherchant des racines dans le voisinage; et, de fait, l'Espagnol découvrit aisément l'effluement d'un filon d'une richesse fabuleuse.

En souvenir de cette découverte, à laquelle il devait la fortune, il fit plus tard couler en argent fin une statue grandeur nature, représentant l'animal, et dont il fit présent à la ville qui se fonda près de la mine.

Elections d'amicale

L'Amicale Notre-Dame du Bon-Conseil de St-Brigitte a réuni le conseil suivant: Mme L. J. Cormier, présidente; Mme Lucienne Bieau, vice-présidente; Mme Rachel Chaput, trésorière; Mme Berthe Dugal, secrétaire; Mme Hector Dupuis, conseillère; Mme Maurice Ménard, conseillère; Mme Simone Mailoux, conseillère.

Vient de paraître

Un ouvrage sur le nationalisme

"Conditions de notre destin national", par M. Hermas Bastien. Dans cet ouvrage, paru aux Editions Albert Lévêque, M. Hermas Bastien étudie la brûlante question du nationalisme, dans ses fondements, sa nature et ses conséquences. Si c'est la volonté qui mène les nationalités à la survie, dit l'auteur, il faut néanmoins que l'intelligence soit instruite par une doctrine de vie. Cette doctrine, c'est le nationalisme. Notre nationalisme canadien-français est conforme au droit naturel et au droit constitutionnel. C'est la seule doctrine qui, dans le respect des droits d'autrui, peut conduire les Canadiens français à l'épanouissement de leur personnalité. Si cette doctrine est fondée, qui ne voit les conséquences qu'elle entraîne dans les diverses zones d'activité d'un peuple?

M. Hermas Bastien étudie la question nationale dans toute son ampleur. L'exposé serré de la réalité n'empêche pas l'auteur de faire

preuve d'optimisme, en démontrant que le nationalisme est pour nous une vertu.

On peut se procurer "Conditions de notre destin national", fort volumineux publié dans la série des Documents sociaux des Editions Albert Lévêque, au prix modique de \$0.75, au Service de librairie du Devoir.

Ce mouvement...

"Le mouvement d'achat chez nous vise à rétablir la prospérité de notre groupe ethnique et pour cela ne dédaigne pas de faire appel à l'intérêt individuel puisque c'est encore le principal moteur qui nous fait agir. C'est la proportion des individus prospères et satisfaits qui fait la prospérité d'un groupement". Que notre mot d'ordre soit donc de traiter de préférence avec les nôtres. J.-F. Reid, spécialiste en fourrure et fabricant, vous invite à venir voir ses nouvelles créations de fourrure. Éléance impeccable et prix vraiment attrayants, 1473 rue Amherst.

CHEZ EATON CRAVATES pour HOMMES

Importées de Vienne
Ordinairement 2.00, 2.50 et 3.00

Achat exceptionnel fait à Vienne permettant d'offrir à la moitié et moins que la moitié des prix habituels ces belles cravates faites à la main. Vraie soie de belle qualité. Tous nos clients sont invités à venir en choisir pour tous les amis qui figurent sur leur liste de cadeaux. Coloris et dessins attrayants, rayures de toutes sortes, dessins continus.

En vente vendredi et samedi, tant que la quantité durera.

1.00

Au rez-de-chaussée — rue Ste-Catherine.

T. EATON CO. LIMITE 95 MONTREAL

MAGASINS EM STORES **MAGASINS EM STORES**

spéciaux

de JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

Pour le Magasin E.M. Stores la plus près de chez vous voir la page 104 des feuilles jaunes de l'annuaire du téléphone.

CREVETTES DE CHOIX

Bte .17

PEANUTS SALEES

2 lbs .23

Nettoyeur A MAINS

Bte .05

CERISES Rouges Maraschino

Pot 3 oz. .10

CATSUP

pur aux tomates Raymond Bout. 14 oz. .14

SOUPE

aux pois Raymond 2 btes .17

SAUMON

rouge Sockeye Clover Leaf Bte 1 lb .31

SAVON

de toilette "Many Flowers" 4 pains .21

Une débarbouillette gratis

SAVON

de buanderie Comfort 10 pains .35

CACAO

bte 1/2 lb

.14

PUR PERFECTION DE COWAN

bte 1 lb

.23

CIRE A PLANCHER

Bte 1 lb .25

CAFE

Pur et frais moulu lb .25

MOUTARDE KEEN

Bte 4 oz. .25

FARINE d'avoine Ogilvie

Gros pagt .19

LESSIVE GEM

100% pure

boîte 14 oz. .10

CHIPSO

Gros paquet .17

MOUTARDE

préparée Libby

Pot 9 oz.

FÈVES

au lard Clark avec sauce aux tomates Bte Jumbo .09

JELL-O

essences assorties 3 pqt .19

MIRACLE

Whip de Kraft Pot 8 1/2 oz. .19

Ces prix sont pour du comptant et pour Montréal, Lachine, St-Josaphat, St-Lambert, Ste-Thérèse, Montréal-Sud, St-Vincent-de-Paul, Chateauguay Village, Valois.

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLEY

31. (Suite)

"Il est sorti sans vouloir m'entendre, et je suis restée seule avec mon chagrin. Ah! comme je crains que mon bonheur soit brisé par ce malentendu! Si Pierre n'était que violent, j'espérerais le voir revenir de son erreur en un moment plus calme, mais il est surtout d'un orgueil indomptable. Je ne lui ai jamais vu avouer qu'il s'était trompé... S'il allait vraiment refuser de me croire... ne jamais révoquer cette sentence d'exil qu'il vient de prononcer dans sa colère!... Et mon mari qui est tout pour moi! Oh! mon Dieu, ayez pitié de nous!"

Le manuscrit de Mme Pitt-Aval s'arrêtait là. Remis dans sa cachette au soir de cette tragique journée, il y avait été oublié au moment du brusque départ de la jeune femme, et il y était resté jusqu'à l'heure des réparations.

Pierre Pitt-Aval, à mesure qu'il avait parcouru les dernières pages, avait senti l'angoisse l'étreindre; aux dernières lignes, il était hanté et essayait avec peine la sueur d'agonie morale qui baignait son visage.

Ainsi sa femme avait dit vrai tout le temps, et lui, dans son refus d'admettre qu'il pût se trom-

per, avait amené la honte et le désespoir dans le cœur d'une admirable épouse...

— Misérable que je suis! s'écria-t-il tout haut.

Quelle chose se tordait en lui qui lui causait comme une douleur physique. Il y avait de tout, dans cette souffrance: du remords à cause de la femme injustement outragée, de la vexation en face de son erreur, et surtout une terrible impression de déchéance à ses propres yeux.

La pire des peines, pour un homme, est de ne pouvoir plus s'estimer soi-même; et il éprouvait une telle honte qu'il n'osait plus se regarder en face. Ah! comme il était en miettes l'infatigable orgueil qui, jusqu'ici, avait dirigé tous ses actes!

Et comme il lui tardait de réparer auprès de Geneviève, dans la mesure du possible, de se rapprocher de Mansour qu'il devait ne mériter, lui non plus, aucun reproche, de retrouver enfin par la reconnaissance de ses torts un peu de cette paix intime sans laquelle

un homme d'honneur ne saurait vivre!

L'après-midi s'avancait; le soleil commençait à descendre derrière les arbres du parc; mais, en cette journée de juillet, la chaleur était très forte et, avec ce poids sur son âme, il semblait à Pierre Pitt-Aval qu'il étouffait entre les murs de sa chambre.

Il était assez fort maintenant pour sortir seul; aussi se hâta-t-il d'aller au jardin où, lui semblait-il, il respirerait et réfléchirait plus à l'aise.

Tout d'abord il lui fallait revoir sa femme. Mais où était-elle? Depuis quelle ne le soignait plus, il ne l'avait plus aperçue et n'avait fait aucune question à sa fille. Combien il lui aurait répugné, maintenant, d'interroger les domestiques! Elle avait quitté la maison, sans doute, Genève, peut-être... Alors il lui faudrait attendre de longs jours encore avant de demander son pardon...

Et puis, question poignante, avait-elle été près de lui garde-malade bénévole, ou bien en avait-elle été ré-

duite par la nécessité à prendre ce métier? Pourtant la rente qu'il lui versait avait dû suffire pour éviter cette éventualité.

— Comment savoir?

Et Pierre Pitt-Aval s'en allait devant lui, accablé, lorsqu'un détour d'une allée il aperçut, à demi dissimulée par une ombrelle, une femme qui glissait entre les arbres.

Une robe noire... une démarche jeune... une silhouette élégante... serait-ce Geneviève?

L'homme sentit que le cœur lui battait bien fort dans la poitrine. La promeneuse avait disparu; et, comme il ne pouvait encore marcher très vite, il s'arrêta sur place, espérant la revoir plus loin. En effet, il l'aperçut de nouveau dans une clairière; mais, toujours, l'ombrelle dissimulait le visage. Bientôt, elle s'assit. Lui, alors, s'approcha lentement.

L'inconnue ne portait pas l'uniforme des infirmières; le voile était absent, mais une couronne de cheveux blonds cendrés ondulait et bouillait autour d'un chapeau léger. C'était Geneviève.

Pierre Pitt-Aval eût voulu courir à elle; ses jambes, affaiblies par la maladie, rendues tremblantes par l'émotion, suffisaient tout au plus à le porter; il dut même s'arrêter une minute. Et, lorsqu'il se remit en marche, la lourdeur de ses pas attira l'attention de la jeune femme.

Elle poussa un cri et fit mine de s'enfuir.

— Oh! restez! je vous en conjure!

Geneviève resta. Elle venait de se rappeler la promesse faite à Elisabeth de contribuer dans la mesure de son possible à la réconciliation. Lui tomba assis à côté d'elle et resta un long moment la tête enfouie dans ses mains avant de parler.

Lorsqu'il la releva il était très pâle et ses traits tirés témoignaient de son émotion presque incontrôlable. Ses paroles aussi se faisaient jour difficilement:

— Geneviève, dit-il, autrefois vous m'avez demandé, au nom de notre amour, de vous écouter, et je ne l'ai pas fait. Aujourd'hui je vous fais la même prière en ajoutant

celle-ci: "Soyez meilleure que je ne le fus alors; ayez pitié!"

Comme elle ne répondait pas, il reprit:

— Lorsque vous êtes venue prendre près de moi le rôle de garde-malade, je vous ai reconnue tout de suite... C'est même l'apparition de votre visage au pied de mon lit qui a dû réveiller mon intellect; car entre ce moment-là et celui auquel je suis tombé malade, je ne me rappelle plus rien.

"Je vous ai donc reconnue; j'ai, plus lentement et avec plus de difficulté, enregistré ce que vous m'avez dit lorsque nous avons été seuls. Vous m'appartenez, disiez-vous, la preuve de votre innocence et votre pardon... Mon cerveau était trop faible encore pour rassembler des idées ou tirer des conclusions. C'était même pour moi à ce moment-là une réelle souffrance d'enregistrer ce qui se passait autour de moi... J'ai compris pourtant que vous étiez, Elisabeth et vous, tombées dans les bras l'une de l'autre, et j'en ai été heureux; cela a été ma première impression personnelle.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 439 106 Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire: Georges Pelletier, directeur-général.

A la Païstrie

Exposition de la propagande communiste au Canada

Comme moyen de mettre le public en garde contre la presse et les publications communistes imprimées ici ou à l'étranger et circulant parmi nous — Conversation avec le P. Archambault, S.J.

Du 6 au 18 décembre va se tenir à la Païstrie nationale, rue Cherrier, une exposition de la propagande communiste au Canada, comme moyen de mettre le public en garde contre la presse et les publications communistes imprimées ici ou à l'étranger et circulant parmi nous.

Cette exposition aura lieu sous le patronage de l'Ecole sociale populaire, dont le Père Papin Archambault, jésuite, est le directeur.

L'actif religieux a bien voulu nous faire faire le tour de la salle de l'exposition et nous signaler les pièces les plus répandues. Il y a là de tout: journaux, revues, tracts, brochures, affiches de provenance communiste, qui circulent dans notre pays. Les murs du grand salon de la Païstrie sont tapissés de papier imprimé ou illustré, qui témoignent de l'effort communiste, de l'ardeur de la conquête rouge.

Vous avez constitué un dossier considérable? disons-nous au Père Archambault.

— L'escouade de la police fédérale, qui surveille la propagande communiste au Canada, nous a fort aidé, dit-il. Elle nous a fourni une bonne partie de ces journaux et publications. Car, si tout ce que vous voyez là a pénétré au Canada, heureusement cela n'a pas tous jours circulé longtemps.

— A combien estimez-vous le nombre des communistes au Canada?

— Le parti communiste canadien comptait en 1933, d'après les chiffres officiels donnés au congrès de juillet 1935, un total de 16,471 membres régulièrement inscrits. Mais il ne faut pas oublier qu'environ 120,000 personnes vivent dans le rayonnement communiste, sous son influence plus ou moins directe. Toronto est le siège du parti communiste au Canada. Toronto groupe 3,800 communistes; Vancouver, 3,437; Calgary, 3,000; Montréal, 1,200; Port Arthur (nord-ouest de l'Ontario), 1,125; Timmins (nord de l'Ontario), 1,105; Winnipeg, 1,032; province de la Saskatchewan, 775; province de la Nouvelle-Ecosse, 325; Sudbury (nord-est de l'Ontario), 300, et province du Nouveau-Brunswick, 20. Comme vous le constatez, Toronto rayonne sur dix autres centres communistes canadiens.

— Votre exposition va permettre à tous ceux qui s'occupent d'œuvres de mesurer l'étendue de l'influence et de la propagande communiste au Canada. Les uns disent qu'on exagère la menace communiste, d'autres qu'on la sous-estime?

— En effet, reprend le grand lueur anticommuniste à Montréal, l'opinion catholique est partagée en deux groupes au sujet de la propagande communiste au Canada. Les uns, c'est le petit nombre, y voient un réel danger. Ils demandent que tout appel direct à la violence par la parole ou par la plume soit rigoureusement réprimé et qu'en plus une contre-propagande active soit faite. Les autres — la majorité — trouvent ces craintes exagérées. Ils soutiennent que notre population n'est pas entamée, que son fond solide de bons sens, de respect de l'ordre, d'attachement aux traditions, d'esprit chrétien, la rend presque impénétrable à la propagande communiste, que d'ailleurs — et c'est le point principal sur lequel ils insistent — cette propagande est beaucoup moins active qu'on le prétend, qu'elle se réduit à quelques efforts isolés et qui ne s'adressent qu'aux groupes étrangers. Ni la population française, ni la population anglaise, affirmait-ils, ne sont atteintes.

L'Ecole sociale populaire qui, depuis plusieurs années, suit le mouvement communiste au Canada, n'a rien épargné pour se renseigner sur sa propagande et ses progrès. Elle a ainsi amassé un grand nombre de publications, de provenance communiste, qui circulent dans notre pays. Il lui semble utile de verser

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le Canada à Genève

Sherbrooke, le 29 novembre 1935. Monsieur le rédacteur, La lettre de M. Alcide Ebray, dans votre édition du 28 courant, vint à point nous rappeler une chose que la dernière lutte électorale avait reléguée au second plan, savoir que nous tenons un rôle excessivement dangereux dans la "tartuferie" qui se joue à Genève sur la question d'Ethiopie. En fait, il est plus que temps que nous nous retirions de la scène si nous ne voulons pas être entraînés beaucoup plus loin que le pays et le monde. — d'après sa récente déclaration, — ne le voyez-vous pas?

Dans le temps, vous avez fort justement protesté, en premier-Montreal, contre les instructions de l'ancien gouvernement à M. Ferguson et contre la conduite de ce dernier lorsque, faisant en cela le jeu de Londres, il proposa l'application de sanctions. C'est pourquoi je me permets de vous écrire aujourd'hui. Ne croyez-vous pas que le moment est venu de s'élever avec énergie contre les activités honteuses de notre représentant actuel sur les bords du Léman? D'essayer de faire de la lumière sur les influences auxquelles le Dr Ridell obéit et sur les directives qu'on a pu lui donner qui le justifient de nous embarquer dans une aventure dont nous ne sortirons probablement pas sans effusion de sang?

Car, si l'ancien haut-commissaire ne nous faisait courir qu'un risque précautionnaire, on n'en peut dire autant de son successeur. Aux sanctions proposées par le premier, le Duce avait, en effet, annoncé qu'il résisterait par des moyens pacifiques, tandis qu'à celles suggérées par le second (embargo sur l'huile, l'essence, etc.), Mussolini a catégoriquement déclaré qu'il répondrait par une guerre immédiate. Et jusqu'à date le premier ministre italien a prouvé qu'il "bluffe" rarement. Malgré cet avertissement solennel, cependant, le député canadien nous pousse avec ardeur, à chaque nouvelle séance, sa proposition d'embargo.

Or, il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que le jour où le Duce décidera de nous déclarer la guerre, nous l'aurons. Toutes les protestations pacifiques de M. King, — que le crois sincère, remarquez-le bien! — n'y feront rien et nous devrons le conflit à ce bon M. Ridell.

Il y a donc lieu de se demander de qui ce dernier personnage reçoit ses instructions. Qui l'autorise à jeter le sort à l'Italie? Qui l'y pousse, pourrait-on dire? La réponse n'est pas compliquée. Il obéit à ceux qui ont intérêt à éloigner Mussolini et ses légions de la route des Indes et du pétrole abyssin: à Downing Street! Statut de Westminster ou non, l'Angleterre ne se fera jamais scrupule de rouler nos représentants quand nous lui ferons confiance et que ça fera son affaire, comme dans le présent cas. A nous de ne pas lui en donner la chance.

Que la France officielle, poussée par la jalousie et la maçonnerie, peut-être aussi par sa peur de l'Allemagne, consente à continuer de tirer du feu les marions de Britannia, — comme elle le fait depuis la guerre de Crimée, en passant par Fachoda et la Paix (?) de Versailles — c'est son affaire. Que les autres nations européennes, qui dépendent des grandes puissances, se laissent aussi circonvenir, c'est encore leur affaire. Mais nous n'avons aucune bonne raison d'imiter leur asservissement à la politique ondoynante de l'Angleterre. Nous ne devons rien à ce pays (nonobstant les complaisances impérialistes) nous n'attendons rien de lui, nous n'avons aucun intérêt dans la Méditerranée, ou même en Europe, et notre pays est assez vaste pour occuper toutes nos activités et, au besoin, tous nos loisirs. Alors, — que faisons-nous dans la galère européenne?

Le Dr Ridell est probablement un excellent homme, mais en diplomate il paraît avoir la délicatesse d'un éléphant dans une exposition de verrerie. De deux choses l'une: ou il ne comprend pas son devoir de Canadien, ou il se fait consciemment le jouet du Foreign Office. Dans les deux cas, vous admettez qu'il importe de le rappeler au pays au plus tôt, avant qu'il ait tout cassé.

Sans compter, Monsieur le rédacteur, que nous faisons joliment figure d'hypocrites en nous posant au nom des "grands principes" à l'expansion d'une nation latine menacée d'étouffement et en soutenant contre elle les empires gorgés. On est en droit de nous demander où nous avions mis nos grands principes quand nous aidions les diamantaires anglais à asservir les Boers et ce que nous en faisons, encore aujourd'hui, quand nous ratifions par notre silence l'écrasement systématique des Maltais et des autres nationalités des colonies et protectorats britanniques. De grâce, cessons de copier le pharisaïsme politique d'Albion et pour cela, retirons-nous de la Société des Nations, au moins pour la durée du présent conflit.

Il est encore temps pour Ottawa de rappeler que à tout le moins, de faire taire son fougueux délégué, mais il n'est que temps si nous voulons éviter les désagréments que sa conduite est en passe de nous attirer. Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de ma considération distinguée.

F. VENNE

M. Lalonde et Labelle

M. le directeur, Le Devoir. Cher monsieur, Lors de la dernière assemblée de M. L.-M. Grignon, candidat battu dans Labelle, le député élu pour Ottawa, M. Maurice Lalonde, dans un élan oratoire, disait aux électeurs de Nominique, et je crois qu'il a répété ces paroles dans tout

le comté: "Si vous élisez le Dr Paquette à Québec ne me demandez rien, vous n'aurez point mon appui, je ne parle point au Dr Paquette et je n'aurai rien à faire avec lui; il faut que les deux députés soient de la même couleur pour coopérer pour la colonisation, voirie, etc."

La population de Labelle, malgré les menaces de M. Lalonde, a élu le Dr Paquette avec une grosse majorité et a compris que la politique fédérale n'a rien à faire avec le provincial.

Le comté de Labelle depuis plusieurs années n'a pas eu sa part du gouvernement: sur les dix millions du plan Vautrin, pas un sou; pour la voirie, presque rien, ponts, rien, cultivateurs, promesses, écoles, faibles octrois.

Nous avons élu M. Lalonde à Ottawa pour s'occuper d'Ottawa; et je crois que le champ d'action au fédéral est assez grand pour qu'il y mette toute son énergie et son talent; comme il remplace un grand homme on l'attend à Ottawa comme un digne successeur de M. Bouscarr; il devrait commencer à étudier les grandes questions, droits du français, tarifs, relations impériales, traités internationaux, guerres futures, chômage, agriculture, vitières, finances, etc., plutôt que de s'occuper de Québec. On veut les services de chacun à leur place et l'on attend la prochaine session avant de juger. Dans quatre ans on se rappellera les menaces de M. Lalonde à la population de Labelle.

Votre tout dévoué.

E. LECTEUR

Nominique, 29 nov. 1935.

Un témoignage

Le 26 novembre 1935

M. le directeur,

Le Devoir. Avant aujourd'hui, je ne connaissais pas le Devoir, je n'avais jamais lu autre chose que la Presse et la Patrie, etc., depuis quarante ans. Mais aujourd'hui, nous le Devoir, car après avoir vu l'émotion du marché Saint-Jacques et les renseignements tout à l'envers que la Presse en donnait, à l'avantage de Taschereau, c'est par le Devoir que j'ai pu constater après avoir vu moi-même que ce dernier disait très juste, tout comme j'ai pu constater depuis que le Devoir disait la vérité.

Bien à vous, Pierre LAPIERRE, 1174 Sherbrooke est, Montréal.

Départ de colons

Le prochain départ de familles de colons pour l'Abitibi s'effectuera par train spécial du Canadien National, c'est-à-dire, de la gare de la rue Morency, à 10 h. 15, y a 56 familles de St-Jean, Grandby et paroisses environnantes.

Les familles de St-Hyacinthe et de Valleyfield se rendent dans les cantons de Roberval et de Lamorandière qui font partie de la région fertile de l'Abitibi, les autres se rendent à Barre et dans les environs d'Amos, deux régions ouvertes depuis un certain temps à la colonisation.

Les partants seront accompagnés de MM. les abbés Cloutier, de Valleyfield, et Martin, de St-Hyacinthe, ainsi que de M. R. C. D'Alton, du service de colonisation du Canadien National.

Excursions

M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour le district de Montréal, annonce une grande excursion en commun, par les deux chemins de fer, entre Montréal et Toronto, en fin de semaine.

Il y aura aussi une excursion en commun de Montréal à Québec et par le Canadien National jusqu'à la Malbaie.

Dans l'autre sens, le Canadien National aura des excursions du Lac Remi, Rawdon, Massena, Sorrel, Drummondville, la Malbaie, Montmagny, etc., jusqu'à Montréal.

Les papotages

Par un ingénieux artifice, M. Louvigny de Montigny nous fait voir, dans ses Boules de neige, comment l'union vient de la paix, comment une simple parole malicieuse et qui semble n'avoir aucune importance, peut par déchaîner un orage qui fait naître l'amour glorieux d'un homme et d'une femme que la destinée semblait devoir unir à jamais.

Cette comédie est morale au premier chef, sans être pour cela ennuyeuse; car l'auteur a parsemé son texte de réflexions intéressantes et même piquantes. Il y a une intrigue et combine des scènes qui rendent la lecture de sa pièce aussi intéressante, pour le moins, que celle de bien des romans. La comédie est précédée d'un lever de rideau intitulé "Je vous aime", qui porte en sous-titre: "Prologues de raison sur un thème d'amour". C'est assez dire que cette œuvre intéressera les jeunes gens, et surtout ceux qui ne répugnent pas à mettre un peu de raison dans leurs affections. Elle se recommande particulièrement aux salons qui ont la fâcheuse habitude de jouer la comédie.

Les gens plus sérieux, et jusqu'aux économistes et aux sociologues, trouveront de quoi se satisfaire dans ce nouvel ouvrage de M. de Montigny, puisque la préface expose sans voile la situation lamentable des auteurs au Canada, de manière à attirer l'attention de tous ceux qui croient que la littérature et les beaux-arts constituent, pour un pays, un capital qu'il importe de protéger contre les exploités des ressources nationales.

Les personnes cultivées ne trouveront pas de cadeau plus approprié, ni à meilleur marché, pour leurs parties de bridge ou pour leurs étrennes du jour de l'an. Les Boules de neige sont en vente au Service de Librairie du Devoir, à \$1.00 l'exemplaire sur papier Antique teinté.

A Longueuil

Installation du conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste — Vingtième anniversaire

La Société Saint-Jean-Baptiste, section de Longueuil, a procédé à l'installation officielle de ses officiers en la salle de l'hôtel de ville de l'endroit.

Son Honneur, M. le Maire Paul Pratt, et Madame Pratt, assistaient à la réunion, de même que M. Vincent Dupuis, député de Chambly-Rouville. Le nouveau Président général de la Société, M. J.-E. Laforte, assistait accompagné du Président adjoint sortant de charge, M. J.-A. Bernier, et de M. Emile Pigeon, directeur général. Messieurs les abbés Carbonneau et Bonin étaient présents.

L'orchestre, exclusivement composé des membres de la famille Labelle, rendit: "Spirit of Independence" d'Abel Holzman, "The Bridal Rose" de C. Lavallée, "Echos Laurentiens" de L.-P. Laurendeau, etc.

Le président de la section, M. J.-O. Moquin, souhaita la bienvenue aux officiers généraux de la Saint-Jean-Baptiste et à l'auditoire nombreux qui déborda la salle. L'installation des officiers fut présidée par M. J.-E. Laforte, qui dit ne pas comprendre qu'après cent ans d'existence on conteste encore la nécessité d'une société nationale. Dans une allocution improvisée, mais bien sentie, il souligna particulièrement les reculs enregistrés dans le domaine économique. Il prêcha l'adhésion à nos groupements de défense; puis, M. J.-A. Bernier reprit son appel fait par son collègue et président général. Il sut trouver, par convaincant, des arguments pour convaincre l'auditoire que l'organisation et la coopération s'imposent partout.

M. Benoit Francoeur chanta avec émotion le "Benvenuto" de Gaston Hémion, musique d'Engène Diaz. Puis, la gentille Gertrude Spénard exécuta le "Concerto de Seitz". Mme Jasmin Dugal l'accompagna avec art et discrétion. Cette dernière rendit même deux pièces de sa composition qui furent fort goûtées de l'auditoire. Il y eut récital par Mlle Isabelle Moreau, chantant par Mme Suzanne de la Gendrière, qui sut faire apprécier un extrait de Madame Butterfly: "Sur la mer calme", et "Les filles de Cadix".

M. le maire Paul Pratt dit sa joie, en sa qualité de membre de la section de Longueuil, d'avoir manifestement l'intention de faire de la section l'une des plus belles et l'une des plus actives du district de Montréal. Il assura l'auditoire que l'on pouvait compter sur son habituel appui.

M. Vincent Dupuis recommanda aux jeunes de se spécialiser, de donner suite à la culture profonde acquise à l'école. "Donnez-moi, dit-il, demain, une jeune fille bilingue, compétente en sténographie et en dactylographie et je lui trouverai un emploi immédiat." Il élaya sa thèse en donnant le même exemple pour les jeunes gens relatifs aux domaines techniques, tels que: l'électricité, la mécanique, le dessin, etc. L'orateur déclara ne pas craindre les menaces d'absorption. Il fit montre d'un bel optimisme en déclarant qu'il y avait longtemps que l'on voulait nous tuer, mais que nous vivions toujours.

M. Rodolphe Laplante, présent à la réunion, fut prié de dire quelques mots. Il montra brièvement que les notes font dans les autres provinces sous le rapport de l'organisation nationale et avec fougue tira les conclusions qu'il imposait à l'assemblée et l'envie qui le critiqua la jalousie française et exprima l'espoir que la section de Longueuil devienne un foyer d'action nationale. M. Y. Beaudoin a aussi adressé la parole.

Les officiers projetent, ont déclaré les organisateurs, que des soirées semblables se répètent régulièrement. Immédiatement après la période des fêtes on mettra sur pied une manifestation imposante afin de commémorer le vingtième anniversaire d'existence de la section locale.

Le théâtre

"Une petite qui voit grand"

Le Théâtre-école, fondé récemment par Mesdames Jeanne Maubourg et Laurette-L. Auger, a présenté, mardi soir, sur la scène de la Païstrie Nationale, une comédie de Germaine Acrement: Une petite qui voit grand.

La verve que l'on admire dans Ces dames aux chapeaux verts se retrouve, renouvelée, et plus pétillante encore si possible dans Une petite qui voit grand. Cette charmante comédie de caractère qui débute dans l'atmosphère toute spéciale d'un couvent de Carmélites est certainement l'une des plus fines pièces du répertoire français. Elle respire l'honnêteté bien qu'elle ne manque pas d'audace. Et vraiment, le Théâtre-école ne pouvait faire meilleur choix pour l'un de ses spectacles de début.

L'interprétation que les élèves du Théâtre-école ont donné de la pièce de Germaine Acrement fait honneur aux directrices et laisse augurer des succès plus grands encore.

M. Guy Mauffette, qu'on ne saurait plus guère regarder comme un débutant, a prêté son talent au Théâtre-école. Le rôle de Gérard que M. Mauffette a rendu, mardi soir, n'a rien de transcendant, mais le jeune artiste en a tiré tout le parti possible. Sa tenue fut élégante et pleine de jeunesse.

Mlle Andrée Basilières, un peu nerveuse au début, a peut-être exagéré légèrement son rôle mais son charme, sa souplesse eurent tôt fait de lui gagner la sympathie de l'auditoire.

Pour être juste, il faudrait mentionner les noms de M. Gratien Gelin, de Mlle Legendre et Huot, de presque tous les autres élèves, car l'interprétation fut bien balancée. Quelques faiblesses par-ci, par-là, quelques défauts de mémoire, l'importance trop évidente du souffleur, etc.

Le spectacle de mardi nous rassure complètement sur l'avenir du

Essayez le meilleur

THE "SALADA"

jeune Théâtre-école. Puisse-t-il continuer à marcher dans la voie où il s'engage avec tant de bonheur.

LUCIEN D.

La "Revue du Droit"

NOVEMBRE 1935

On trouvera d'abord, dans ce numéro, le compte rendu détaillé du congrès tenu à Saint-Jean, en juillet dernier, par l'Association du Barreau rural de la province de Québec, compte rendu publié sous la signature de Me Albert Leblanc, secrétaire de cette Association. Le directeur de la Revue, Me Léo Pelletier, souligne ensuite la portée d'une réforme décidée par le Conseil général du Barreau de la province de Québec, relativement à l'étude obligatoire de la philosophie comme condition préalable de l'admission à l'étude du droit. Une Association des Juristes de langue française est à se constituer, sur le modèle de l'Association des médecins de langue française: la Revue publie l'appel de M. Henri Capitant, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, les statuts et le règlement des Congrès de cette Association. On lira à la suite la partie du cours de droit civil de feu L.-A. Jetté, concernant l'acceptation des successions sous bénéfice d'inventaire. Me Armand Pagé, du Barreau de Montréal, publie une étude, très intéressante, sur les régimes matrimoniaux de la province de Québec. Le numéro se termine par un court bulletin bibliographique. On s'abonne à \$6.00 par année en s'adressant à Me Marchand Nantel, C.R., bibliothécaire du Barreau, Palais de justice, Montréal.

Wilfrid Pelletier sera au Plateau samedi

SECOND CONCERT EDUCATIONNEL

NEL

M. Wilfrid Pelletier, premier chef d'orchestre du Metropolitan Opera a bien voulu accepter de faire, une fois de plus, sans exiger aucune rémunération le voyage New-York-Montréal pour venir diriger, samedi après-midi (7 décembre) à 3 heures, à l'Auditorium du Plateau un second concert symphonique éducatif. Ce concert d'initiation à la musique symphonique est destiné surtout aux élèves des collèges et couvents, mais le grand public y est invité aussi.

On sait que le premier de ces concerts éducatifs a eu un succès tel qu'il a fallu refuser plusieurs centaines de personnes. On est donc prié de retenir ses billets dès demain chez Edmond Archambault, 500, rue Sainte-Catherine est. Prix très bon marché.

Programme

Voici le programme de ce concert symphonique éducatif: 1. Ouverture, Mireille.... Gounod 2. Initiation aux instruments d'orchestre (suite). 3. Résumé de l'histoire de l'orchestre depuis le XVIIe siècle avec illustration musicale. 4. Le coin des enfants.... Debussy a) Sérénade à la poupée b) Le petit berger c) Golliwogg's cake walk d) Berceuse de l'éléphant e) La neige danse f) Doctor Gradus ad Parnassum 5. Anecdotes musicales. 6. a) Orphée aux champs Elysées, Gluck; b) La plus que lente, Debussy; c) Préludium, Jarnet; d) Le beau Danube bleu, Strauss.

Feu M. Joseph Turcotte

St-Barthélemy. — Dimanche, le 24 novembre, nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. Joseph Turcotte, mar-

Un Dessert délicieux

pour les CONSUMMATEURS MONTREALAIS

DES Fraises fraîches

Provenant de la fameuse ILE D'ORLÉANS

Commandez les fraises pour la journée où vous voulez les servir.

Distributeurs:

Borden's Farm Products Co. Ltd.

Coopérative lait et crème Montréal

J. J. Joubert Limitée

La Ferme St-Laurent Ltée

Laiterie Canadienne Ltée

Laiterie des Producteurs Inc.

Mount Royal Dairies Limited

Elmhurst Dairy Limited

PRIX DE VENTE: 29c par contenant

Gelées sous la surveillance du Service d'Horticulture, Département de l'Agriculture de Québec.

LE "DEVOIR"

compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

La fin d'Abélard à l'abbaye de Cluny

Après des années d'une vie d'humilité et de silence, le fougueux dialecticien s'endort doucement — L'humanisme d'Abélard et comment il eut, lui aussi, l'obsession générique de tous les grands coeurs du moyen âge: le salut des grandes âmes de l'antiquité — Il a pu se tromper, mais il a préparé le siècle de saint Thomas, la fleur spirituelle des siècles chrétiens — Lettre de Pierre le Vénérable à Héloïse: "Dieu l'a accueilli dans ses bras, il vous le garde et lorsque viendra le Seigneur, à la voix de l'Archange, il vous le rendra"....

M. Etienne Gilson a terminé, hier soir, son cours sur la vie d'Abélard.

Ce moine, qui eut une existence si tourmentée, assombrie par des larmes âpres et des souffrances, eut une fin très douce.

Vaincu et humilié, condamné par un concile puis par le pape, il s'était réfugié au monastère de Cluny où Pierre le Vénérable l'avait accueilli, réconcilié avec Rome, et entouré d'une charité délicate et prévenante.

Abélard, sous cette influence paisante, s'était débarrassé des stériles contradictions d'école et il devint aussi humble et accueillant qu'il avait été jadis tumultueux. Sur la fin de sa vie, il s'était épris de l'antiquité grecque et latine au point d'être hanté par le sort éternel de ces auteurs qu'il aimait. C'est cet humanisme que M. Gilson a exposé dans sa dernière leçon.

L'humanisme

L'humanisme signifie habituellement l'homme qui s'adonne à l'étude de la littérature antique. Il signifie aussi ceux qui ont cultivé leur esprit par l'étude de l'antiquité gréco-latine ont atteint une rare perfection intellectuelle.

Mais ce n'est pas la seule définition. En dehors de cet humanisme premier, il y en a un plus large, qui se confond d'ailleurs dans une certaine mesure avec le premier, et qui consiste à attribuer à l'étude de l'homme et à ce qui intéresse l'homme, une valeur exceptionnelle.

Celui qui constate que nulle étude n'est plus importante et plus nécessaire que celle de l'homme, se tourne naturellement vers les grands maîtres, littérateurs, philosophes, poètes, qui ont toujours considéré que rien n'est plus intéressant pour l'homme que l'homme lui-même.

Cependant il s'est produit au cours de l'histoire une certaine dissociation des deux types d'humanisme. L'humanisme s'est sectionné par exemple dans l'étude de la philosophie ou étude des langues anciennes, où l'on compare la structure grammaticale des idiomes. Certes ce genre d'humanisme est utile et intéressant; il peut rendre et rend des services. Mais il faut admettre que ce travail n'est pas toujours nécessairement lié à l'étude de la culture antique. Ce dernier type d'humanisme a basé sa méthode sur la science et la philosophie. On prenait beaucoup d'intérêt sur ce qui intéressait l'homme et sur ce que les anciens nous apprennent sur l'homme, mais on manifestait fort peu d'enthousiasme pour les sciences exactes, sur la linguistique ancienne.

C'est aussi, dans le deuxième sens, c'est-à-dire l'étude de l'homme comme homme, qu'Abélard peut être appelé humaniste.

Connais-toi toi-même

Il indique bien la direction de sa pensée, dans ce domaine, dans son traité de morale, *Scito te ipsum* "Connais-toi toi-même". Ce traité ne représente pas sa pensée définitive, mais il en marque admirablement la direction.

Qu'est-ce, pour Abélard, que se connaître soi-même? C'est essentiellement de savoir ce que l'homme doit faire et ce que l'homme ne doit pas faire; c'est être en état de dire pourquoi certains actes sont bons et pourquoi certains autres actes sont mauvais; c'est de savoir quelle est la valeur morale de telle action, et pourquoi telle action n'a pas de valeur morale.

Le traité est un ouvrage d'une parfaite unité, et il est centré entièrement sur une seule question: qu'est-ce qui confère à nos actes leur moralité? C'est le problème central de la morale entière.

On a l'impression que là encore, comme dans la théologie par exemple, Abélard s'est engagé avec cette confiance, cette témérité un peu folle qu'il avait déployées dans d'autres domaines. Il a commencé et il a continué cette œuvre sans avoir bien su où cela irait et où ça le conduirait. Il s'est mis à tracer de morale comme il avait parlé de théologie; il était persuadé que puisqu'il s'y mettait, il finirait par en sortir. Mais il s'est aperçu par la suite que ce n'était pas aussi facile qu'il l'imaginait.

Question insoluble

Mais il convient d'ajouter que pour juger de façon équilibrée de la philosophie et de la théologie d'Abélard, il faut se souvenir que s'il s'est trompé, il a été le premier à essayer. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait pu échouer sur certains points. C'est saint Thomas d'Aquin qui disait que nous sommes beaucoup redevables à ceux qui nous ont précédés, et même pour leurs erreurs qui nous empêchent d'en commettre de nouvelles.

Abélard se demande ce qui constitue la malice d'une action, ce qui fait qu'une action est bonne ou qu'elle est mauvaise. Et pour mieux élucider le problème, il se rabat sur les mauvaises actions: Pourquoi une action est-elle mauvaise? Est-ce par le contenu matériel de l'acte; est-ce par la nature de l'acte en lui-même?

A première réflexion, ce semblait être la vérité. Prenons, par exemple, l'action de tuer un homme. Dieu le défend: "Tu ne tueras point". Il semble donc que l'acte de tuer est mauvais en soi.

Mais il est des cas où le meurtre est inévitable, où même il est innocent. Comme dans le cas de légitime défense où l'on tue celui qui veut nous tuer. Le meurtre peut même devenir recommandable et méritoire, comme lorsqu'on défend la liberté de son pays menacé. Donc nous pouvons dire que la nature de l'action dans sa matérialité ne suffit pas pour faire une action bonne ou mauvaise.

Pourquoi l'action est bonne ou mauvaise?

Mais alors, la malice de l'action, ne serait-ce pas dans l'intention de celui qui fait l'action? L'acte mauvais implique un mépris de Dieu, une volonté consciente d'aller contre les ordres divins. L'acte pourrait avoir parfaitement une certaine malice naturelle, mais ce qui ferait l'acte mauvais, ce serait la malice de l'intention qui prendrait l'acte et le rendrait mauvais. Et même chose, mais à l'inverse, pour le bien.

Bref, l'acte ne serait rien. Ainsi, un acte matériellement bon, comme l'aumône, s'il était fait avec une mauvaise intention, serait mauvais. L'acte participerait simplement à la bonté de l'intention.

Mais si l'on croit que nous sommes arrivés à une solution, on s'illusionne et on est loin de compte. Abélard arrive à dire que c'est l'intention qui fait l'acte bon ou mauvais. Très bien. Mais qui fait l'intention bonne? Est-ce le sentiment de quelqu'un qui la croit bonne? Est-ce l'intention qui se croit bonne? Non, il faut encore que cette intention soit conforme à la volonté de Dieu, qu'elle soit réellement bonne. Abélard dit au chapitre 12: "On ne peut pas appeler une intention, bonne, parce qu'elle apparaît telle, mais parce qu'elle tend véritablement à plaire à Dieu et à ne faire que les choses que Dieu commande".

Mais ici Abélard est dans une grande perplexité. Le bien et le mal dépendent de la nature intrinsèque de l'intention, et si celle-ci est conforme ou non à la volonté divine.

Qu'est-ce qu'une bonne intention?

Mais comment déterminer la nature intrinsèque d'une bonne intention. Car l'impression personnelle sur la qualité de l'intention ne suffit pas; autrement les persécuteurs du Christ seraient sauvés, les œuvres des infidèles seraient méritoires si l'intention de ceux qui font ces persécutions et de ceux qui font ces œuvres, était suffisante. Il suffirait qu'ils croient agir avec une bonne intention.

Et, d'autre part, peut-on toujours s'écarter? Pour les chrétiens qui ont les lumières de la grâce et de la foi, c'est très bien. Ils ont la règle générale à laquelle ils réfèrent chaque cas particulier, pour vérifier si l'intention est bien suivant la volonté et les commandements de Dieu. Mais pour ceux qui ont vécu avant le Christ, à qui l'Evangile n'a pas été prêché, comment vont-ils savoir si leur intention est conforme véritablement à la volonté de Dieu n'a pas exprimée? Comment le païen peut-il savoir de façon certaine, qu'il a fait le bien? Pendant sa vie, le Christ a prêché dans certaines villes et laissé les autres dans l'erreur. Actuellement encore bien des infidèles ont une disposition d'âme telle qu'ils se convertiraient s'ils entendaient l'Evangile, mais ils l'ignorent. Comment sauront-ils si le bien ou le mal qu'ils ont cru faire était réellement bien ou mal?

Abélard aborde ce problème en humaniste et l'on voit jusqu'où ses connaissances théologiques étaient sommaires et insuffisantes. On a dit qu'Abélard était un pélagien. Ce n'est pas exact de présenter ainsi la chose. La doctrine de Pélagie était bien bâtie et échauffée, tandis qu'Abélard entraînait dans ces questions d'une façon spontanée ou s'est retrouvé avec une attitude analogue à celle de Pélagie. Abélard ne peut admettre qu'on soit sauvé sans la foi.

Les païens peuvent-ils être sauvés?

Mais va-t-il donc abandonner son principe et admettre que le bien et le mal dépendent d'autre chose que de l'intention? Il ne s'y résigne pas. Si quelqu'un, croit-il, pose un acte avec une intention qu'il croit bonne, mais qui ne peut pas être mauvaise. Ceux qui ne connaissent pas l'Evangile ne commettent aucune faute en n'y croyant pas. Les païens d'autrefois et d'aujourd'hui n'étaient donc pas répréhensibles. Abélard dit sur ce point, au chapitre 14: "Ne pas croire au Christ, ce en quoi consiste l'infidélité, je ne vois pas comment on peut en faire une faute aux enfants ou à ceux à qui il n'a pas été annoncé. De même pour tout ce que nous faisons par ignorance invincible ou pour ce que nous n'avons pas pu prévoir, comme dans le cas où l'on tue un homme dans une forêt, sans l'avoir vu et en visant d'une flèche un oiseau".

Bien plus, non seulement l'infidélité n'est pas un péché, mais lorsqu'il y a des bourreaux du Christ ou de ses disciples agissant en conscience, ils accomplissent une opération mauvaise matériellement, mais ils auraient plus gravement péché en épargnant le Christ contre

leur conscience. ("sic et illos persequantur Christus vel suos quos persequendos credebant, per operationem peccarent dicimus, qui tamen graviter peccassent si contra conscientiam eis parcerent").

Un dilemme

Ainsi Abélard se trouve en présence d'un dilemme dont il ne peut pas sortir. L'acte est bon si l'intention est véritablement bonne, autrement dit si elle est conforme à la volonté de Dieu. Mais si celui qui pose l'acte ne peut pas vérifier si l'intention est réellement suivant la volonté de Dieu, son acte n'est pas coupable et peut-être même que cet acte deviendrait coupable s'il agissait contre les prescriptions de sa conscience. Pourtant cet homme n'est pas coupable et cependant ce qu'il fait est condamné par Dieu, et donc un péché. Et Abélard arrive, en un vrai logicien et dialecticien qu'il est avant tout, à cette conclusion: Il y a des actes non coupables mais qui sont des péchés parce qu'ils sont mauvais. Il y a des actes mauvais en soi et qui ne sont pas coupables parce qu'il n'y a pas eu de faute morale.

On comprend dans certains cas que Dieu punisse une faute purement matérielle; il doit avoir ses raisons: montrer à celui qui agit ainsi ou aux autres, que c'est une faute. Mais dans le cas de ceux qui meurent sans avoir connu l'Evangile, on ne voit pas à quoi sert leur damnation. Il faudra donc supposer qu'ils ont commis un péché sans être coupables. Ce serait un artifice verbal, car, remarque Abélard, le péché réel est inséparable de la culpabilité et de l'intention. Il aime mieux laisser Dieu les damner sans cause connaissable, que de situer la moralité ailleurs que dans l'intention.

Platon et Socrate sont-ils damnés?

Abélard a repris le problème dans son traité de théologie, et il se demande: Qu'est-ce que nous allons faire des anciens sages qui se sont trompés parfois mais avec la meilleure intention et qui étaient dans l'impossibilité de vérifier si cette intention était véritablement bonne. Et il arrive à Abélard ce qui est arrivé aux humanistes de son époque, Guillaume Budé, Erasme, et ce qui arrivera à tous les grands humanistes de la Renaissance. Abélard ne peut pas se résoudre à se séparer des Anciens. Ils ne peuvent pas être perdus. Et alors Abélard élargit immédiatement sa thèse, et dans le corps de son ouvrage théologique il va prouver que l'on peut recevoir sans scrupule aux philosophes anciens, parce que de tels hommes sont en réalité des chrétiens.

Cela n'était pas une nouveauté, car la conclusion d'Abélard rejoignait la grande tradition patristique grecque, avec saint Justin, qui disait que Socrate avait reçu une révélation partielle du Verbe. Or, celui qui est illuminé par le Verbe est un chrétien; donc Socrate se trouvait en quelque sorte chrétien. On retrouve la même idée au siècle chez Roger Bacon, en Angleterre. C'est la même idée qu'on trouve chez Abélard. Les philosophes anciens, dit-il, sont des chrétiens, ils ont participé à la Révélation, nous pouvons donc avoir recours à eux. C'est cette perspective historique nouvelle qui transforme le problème des rapports entre la raison et la foi: nous voyons s'établir sous nos yeux la continuité entre la raison et la révélation. Abélard nous montre que les anciens ont connu notre foi, notre morale chrétienne qu'ils ont pratiquée. Puis il dit que les anciens avaient pressenti le christianisme. Ce sont des illusions mais qui caractériseront l'humanisme de la Renaissance. Erasme n'a-t-il pas écrit saint Socrate, priez pour nous! Et c'est, au fond, la pensée d'Abélard qu'il exprimait. Et si l'on veut bien considérer la situation, cette invocation n'était pas si absurde. Quand saint Justin nous parle des révélations du Verbe à Socrate, il nous invite à voir en Socrate un personnage vraiment extraordinaire, qui avait reçu une grâce bien haute et qui s'approchait de la sainteté. Il y a toujours une chaîne de tels humanistes qui n'ont jamais pu se résigner à voir les païens des anciens. On voulait absolument croire qu'ils étaient des âmes chrétiennes. Et Abélard a voulu le démontrer.

Le christianisme de Platon

L'essence de la foi, c'est la Trinité. Or Platon et ses disciples, affirme Abélard, ont connu la Trinité. Ils savent qu'il y a une pensée née de Dieu et coéternelle à Dieu: le Verbe. Même le Saint-Esprit leur a été connu, car tous les platoniciens nous disent que le Dieu éternel a une force intense qui pénètre le monde et l'agit, et qui est l'âme du monde. Or l'âme du monde, n'est-ce pas ce que nous appelons le Saint-Esprit, qui est pour eux, comme pour nous, source de toute vie sur cette terre? Il discute la théorie de Platon pour montrer qu'il a parfaitement connu le Saint-Esprit. Il montre que la composition de l'âme telle qu'elle est décrite dans le Timée, de Platon, convient admirablement au Saint-Esprit.

On peut donc invoquer le témoignage des païens. Il est vrai qu'on objecte: ce sont des infidèles, ce sont des damnés, quelle autorité auraient-ils pour nous? Qu'avons-nous de commun avec de tels hommes? Voilà la voix du moyen âge qui se réveille et qui se réveille avec la représentation commune. Mais Abélard répond et il sauve résolument les philosophes anciens de la damnation, en disant que tous furent des païens par la race, mais non par la foi. On dit qu'ils n'ont pas pu dire la vérité puisqu'ils ont été païens et damnés; Abélard répond qu'au contraire, puisque les anciens ont dit la vérité, ils n'ont pas été damnés; ce n'est pas même pas des infidèles. Rien ne s'oppose théologiquement, car avant la Révélation, Dieu pouvait sanctifier ces hommes sans sacrements, comme il a sanctifié Jérémie et Jean. La seule question pour Abélard, maintenant, est de savoir si les philosophes ont pensé et vécu en fidèles ou en infidèles.

La foi chrétienne et les anciens

Abélard déclare que les anciens ont eu la foi puisqu'ils ont enseigné la Trinité. On peut ajouter, dit-il, qu'ils ont connu la vraie morale. Platon n'a-t-il pas dit que la

vie du sage consiste à imiter Dieu? Ils ont réorganisé les cités antiques et sont les ancêtres des moines. On n'a plus qu'à se demander si ces anciens ont vécu conformément à leur morale. Abélard répond à cette question par un magnifique éloge des païens qui est en même temps une affirmation éclatante de la continuité de l'histoire humaine.

M. Gilson fait remarquer le contraste entre deux des conceptions du moyen âge envers le monde d'avant Notre-Seigneur. Pour une partie du moyen âge, ce monde fut une masse de corruption et de damnation. Pour une autre partie du moyen âge, au contraire, on fait des anciens presque des chrétiens. Ce qui indique qu'il devient difficile de donner une formule simple du moyen âge, car on ne peut ignorer l'un des deux courants en présence.

La morale des anciens

Donc Abélard estime que les anciens ont vécu conformément à leur morale. "Que si, dit-il, après avoir examiné la foi des philosophes, puis leur morale et la fin qu'ils ont assignée à notre vie, nous considérons leur manière de vivre, avec quelle diligence ils ont institué l'ordre des Etats, réglé la vie des citoyens eux-mêmes et de tous les habitants de la cité, nous constaterons que leur vie aussi bien que leur doctrine est une très haute expression de la perfection évangélique ou apostolique et que rien ou que bien peu de chose les sépare de la religion chrétienne. Par quoi nous voyons que les philosophes se rattachent à nous aussi bien quant à leurs mœurs que quant à leur nom puisque nous avons notre nom de chercheurs de la sagesse de Dieu le Père qui est le Christ et que nous méritons vraiment le nom de philosophes, si nous aimons vraiment le Christ. En ce qui concerne d'autre part la foi et l'espérance et la manière de vivre selon la liberté de la charité... il est certain que nous nous accordons largement avec les philosophes. Comme nous l'avons dit, la foi de la Trinité leur a été révélée, ils l'ont prêchée, ils ont espéré dans l'immortalité de l'âme et les récompenses futures: c'est dans cette espérance qu'ils ont complètement méprisé le monde, qu'ils n'ont pas hésité à s'imposer de dures privations. C'est encore pourquoi la prédication de l'Evangile a été plus facilement acceptée par les philosophes que par les Juifs, car ils trouvaient qu'elle leur était parfaitement adaptée et que peut-être même ils n'en différaient en rien, sauf peut-être en ce qui concerne les mystères de l'Incarnation, des sacrements et de la Résurrection. Si en effet nous considérons rien d'autre qu'une réforme de la loi naturelle que les philosophes ont évidemment suivie, loi qui se fonde plutôt sur des prescriptions morales que sur des prescriptions juridiques, et qui insiste sur la justice extérieure. L'Evangile, au contraire, comme les philosophes eux-mêmes, fait porter son attention sur les vertus et les vices et pèse tout du point de vue de l'attitude. C'est même pourquoi, en présence d'un pareil accord entre la doctrine de l'Evangile et celle de la philosophie, certains platoniciens ont commis ce blasphème de dire que Notre Seigneur Jésus avait emprunté toutes ces doctrines à Platon, comme si un philosophe avait instruit la Sagesse elle-même".

Des philosophes qui sont déjà des chrétiens, un christianisme qui n'est guère que l'accroissement normal de la loi naturelle, voilà la perspective sur l'histoire universelle que nous ouvre l'esprit si large d'Abélard. Elle n'est que le fondement naturel de son idée de la raison conçue comme incluse dans la formule du dogme même. La Renaissance ne sera pas plus libérale.

Un précurseur

Prenons maintenant congé de cette grande âme tourmentée qui fut celle d'Abélard. Essayons de nous le représenter comme il fut dans un temps admirable et prestigieux, au siècle de saint Bernard, à l'époque où les abbayes et les cathédrales jaillissaient du sol de France comme autant de fleurs merveilleuses où le génie se multipliait dans toutes les variétés, à côté des richesses décoratives mêlées aux charnelles gothiques cisterciennes, alors que s'ouvraient les grandes écoles de Chartres, que la littérature allait éclore sous plus délicats fleurons. Abélard est l'un d'entre eux, il est un témoin de cette explosion de pensée et de cette vigueur de sentiment qui s'est produite à cette époque.

La fin d'Abélard

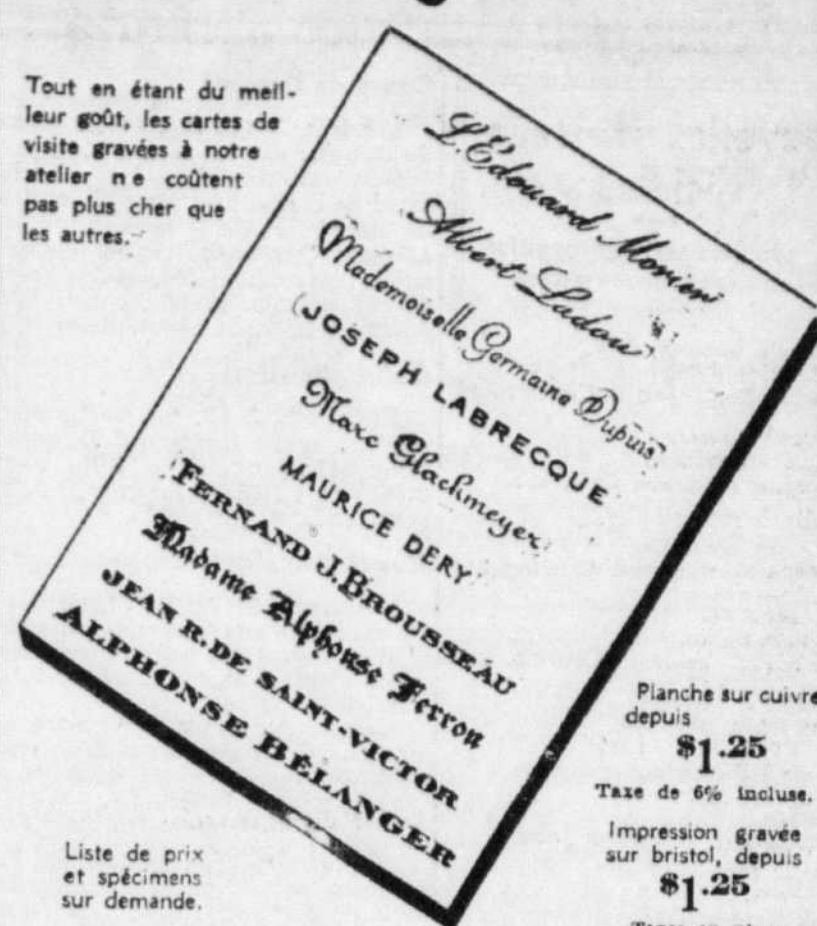
Mais pour bien situer ces déclarations, il faut se souvenir qu'elles ont été écrites dans les toutes dernières années de sa vie, dans la paix du cloître, au milieu des frères qu'il aimait et qui l'entouraient de leur affection et de leur admiration. Et alors il se laissait aller à ces douces visions de fraternité universelle, mais le vieil Abélard, avec toutes ses sympathies pour les anciens et l'antiquité, restait enraciné dans la vie chrétienne. On ne peut relire sans émotion, la lettre que Pierre le Vénérable écrivit à Héloïse après la mort d'Abélard, pour lui raconter ses derniers moments. C'est une merveille de charité délicate et pure.

Une merveille de charité

Pierre le Vénérable écrit à Héloïse, abbesse du Paraclet. Il regrette qu'elle soit abbesse du Paraclet au lieu d'avoir été dans un couvent voisin, car c'eût été un grand honneur, "mais si la Providence qui dispose de tout ne nous a pas accordé de vous avoir, c'est la même disposition divine qui nous a envoyé celui qui est votre, le vieux dire, ce serviteur et vrai philosophe du Christ, que l'on ne nommera jamais sans respect, maître Pierre, qui a passé ses dernières années parmi nous. Il faudrait une longue lettre pour décrire sa vie humble et pieuse parmi nous, à laquelle tout Cluny rend témoignage. Je ne crois pas me tromper en disant que je ne me souviens pas d'avoir vu son pareil en humilité et en simplicité; Germain ne s'est pas plus abaissé, Martin, à qui savait voir, ne s'était pas plus dépouillé".

"Dans ce grand troupeau de nos frères, j'avais tenu à lui faire occuper un rang supérieur, mais il a habilité de manière à sembler le dernier de tous. Tandis qu'il marchait avec moi à la tête des processions, j'étais souvent étonné, même stupéfait qu'un homme dont le nom était si grand et si célèbre pût s'abaisser à ce point. Il condamnait, en soi et chez les autres, en paroles et en actes, non seulement le superflu, mais tout ce qui n'était pas le strict nécessaire. Il lisait sans arrêt, priait souvent, gardait continuellement le silence et ne le rompait que pour l'entretien familial des frères ou parce qu'on l'avait pressé de prendre la parole au service divin. Il offrait le Saint-Sacrement aussi souvent qu'il le pouvait et n'a presque jamais cessé de le faire après que, par mes soins, fut retiré en grâce auprès du Saint-Siège. Dans sa pensée, sa parole, son travail, il ne méditait,

Cartes distinguées...



Le "Devoir"—Imprimerie
430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Harbour 1241

ne disait et n'enseignait que Dieu, ou la philosophie. Tel il vécût par lui-même, simple et droit, craignant le Seigneur et fuyant le mal, consacrant à Dieu les derniers jours de sa vie...

"Il vous le rendra..."

"Telle fut la fin de maître Pierre, célèbre dans le monde entier par sa science, et qui, comme il y a lieu de le croire, est passé à Celui qui a dit: "Apprenez de moi que je suis doux et humble de coeur. Soeur vénérable et très chère dans le Seigneur, cet homme à qui, après avoir été unie à lui dans la chair, vous vous êtes liée du lien plus fort encore de la charité divine, cet homme avec qui, sous la conduite de qui, vous avez servi Dieu, à votre place, et comme une autre vous-même, ce même Dieu l'a accueilli dans ses bras, il vous le garde, et lorsque viendra le Seigneur, à la voix de l'Archange, par sa grâce il vous le rendra".

Est-il charité plus profonde, qui exprime plus de délicatesse et de tendresse? Pierre le Vénérable avait mis tout son coeur et son âme jusqu'à cette phrase: Il est passé à Celui qui a dit: Apprenez de moi que je suis doux et humble de coeur", évoquant ainsi ce qu'Abélard n'avait pas été autrefois, mais ce qu'il était devenu à Cluny. Il n'y a que la plus parfaite charité qui puisse rendre de tels accents, qui puisse atteindre à cette douceur.

Un précurseur

Prenons maintenant congé de cette grande âme tourmentée qui fut celle d'Abélard. Essayons de nous le représenter comme il fut dans un temps admirable et prestigieux, au siècle de saint Bernard, à l'époque où les abbayes et les cathédrales jaillissaient du sol de France comme autant de fleurs merveilleuses où le génie se multipliait dans toutes les variétés, à côté des richesses décoratives mêlées aux charnelles gothiques cisterciennes, alors que s'ouvraient les grandes écoles de Chartres, que la littérature allait éclore sous plus délicats fleurons. Abélard est l'un d'entre eux, il est un témoin de cette explosion de pensée et de cette vigueur de sentiment qui s'est produite à cette époque.

Ne lui demandons pas trop. Il n'a pas eu raison dans tout. Il

s'est trompé. Mais ajoutons que si nous avons eu un treizième siècle de génie qui a su résoudre les grandes questions, c'est qu'il y a eu un douzième siècle qui a eu le courage de les poser.

Le R. P. Voyer

Le R. P. Voyer a remercié M. Gilson en termes émus. Il a rappelé le rôle si utile que M. Gilson accompli depuis de nombreuses années, dans l'élite canadienne-française, en éveillant les grandes idées, en ressuscitant les grands siècles de foi de la chrétienté, pour faire naître de nouveaux espoirs et de nouveaux courages.

M. Gilson est parti hier soir pour Toronto. Nous osons formuler l'espoir qu'il songera un jour au cours de ses études à nous parler plus longuement de Pierre le Vénérable, qu'il nous a montré avec son âme si grande et pitoyable, et son admirable charité.

Avons-nous une littérature?

Dans la préface de ses Boules de Neige, qu'il vient de publier, M. Loutigny de Montigny reprend cette question que l'on se pose périodiquement, et il y répond d'une façon qui lui semble brutale, mais qui ne laisse certainement pas d'être piquante. Les Canadiens qui s'intéressent au sort de notre littérature, et qui sont parfois portés à en reconnaître la pénurie, devraient lire l'exposé que M. de Montigny, avec une expérience manifeste, fait de la situation des auteurs au Canada. Cet exposé explique bien des choses qui paraissent inexplicables au premier vue.

Avec les deux pièces qui suivent cette préface ("Je vous aime", lever de rideau qui peut être avantageusement interprété dans un salon, et "Les Boules de Neige", comédie en trois actes, qui peut se passer en auditoire de cercles d'amateurs, mais si bien que les auditeurs les plus difficiles), le nouvel ouvrage de M. de Montigny se fait à bon droit remarquer dans la production littéraire de l'année et se recommande aux connaisseurs.

En vente au service de Librairie du Devoir, à \$1.00 l'exemplaire, sur papier Antique teinté.

LIVRES D'ETRENNES

Contes par Marie de Castries. Voici de gracieux contes de fées, des histoires touchantes, émouvantes ou humoristiques, charmantes de poésie, où se révèle la délicieuse fantaisie d'une jeune fille.

LES TROIS OIES DE DOROTHEE — LA CHASSE DU PRINCE HUBERTIN — LA FEE AUX DOIGTS — HISTOIRE D'UNE MELODIE — LA BELLE BRISE — LE PETIT COLIFICHET —

Les six contes, sous étui 65s franco
Au comptoir 60s

ALBUMS JOYEUX

Petits albums, format 5 1/2 x 8, illustrations en couleurs. 12s franco — Au comptoir. 10s

BOB, BOBETTE ET BOBBY
LE BON PATAUD
CENDRILLON
LE CHAT BOTTE
LES CHOUX A LA CREME
UNE PETITE FOURMI

LES MESAVENTURES DE MINET
MES POUPES
LE PERE NOEL
LE PETIT POUCE
POUM, POUPOUTE
et LOULOU

Petits albums, format 6 1/4 x 9 1/2, illustrations en couleurs. 18s franco — Au comptoir. 15s

LA BELLE AU BOIS
DORMANT
LES MALHEURS DE SOPHIE

LE PETIT CHAPERON ROUGE
TROIS PETITS GOURMANDS

ALBUMS, format 9 1/2 x 12, illustrations en couleurs. 30s franco — Au comptoir. 25s

ALI-BABA
BARON DE CRAC
BELLE AU BOIS DORMANT
CENDRILLON
LE CHAT BOTTE
LE PETIT CHAPERON ROUGE
LE PETIT POUCE
GULLIVER CHEZ LES GEANTS
GULLIVER A LILLIPUT
RIQUET A LA HOUPPE
ROBINSON CRUSOE

LE DEFILE DE LA VICTOIRE — 1919
NAPOLEON LOUIS XIV
JEANNE D'ARC
JOFFRE, FOCH et PETAIN
VERCINGETORIX
L'ALPHABET DE MES PETITS AMIS
A. B. C.
LA BASSE-COUR ALPHABET.

(Des listes nouvelles paraîtront tous les jours)

Service de Librairie du Devoir
430 NOTRE-DAME EST — MONTREAL

LIVRES d'ETRENNE

ALBUMS DE MAD. HERMET — format 8 1/2 x 10 1/2, illustrations en couleurs:

BOB PREND DES VACANCES
JACK CHEZ LE ROI
KOKELIKO
LES FARCES DE KIK
MONSIEUR TERRIBLE A LA CHASSE
LES VACANCES DE M. ET Mme JARS

Par la poste 45s Au comptoir 40s

ALBUMS DE DECOUPAGES — format 7 1/2 x 10:

LES ANIMAUX DE LA FERME VOYAGE EN AUTO

Par la poste 55s Au comptoir 50s

ALBUMS DE COLORIAGES — format 7 1/2 x 10:

AUTOUR DE LA FERME LES PLUS BEAUX CONTES

Par la poste 55s Au comptoir 50s

ALBUMS DIVERS DES IMAGERIES REUNIES DE JARVILLE-NANCY — format 8 x 10 1/2, nombreuses illustrations en couleurs:

LA MERVEILLEUSE HISTOIRE DE SAINTE BERNADETTE SOUBIROUS
HISTOIRE NATURELLE EN IMAGES
ANCIEN TESTAMENT — HISTOIRE SAINTE EN IMAGES
NOUVEAU TESTAMENT — HISTOIRE SAINTE EN IMAGES
LA PETITE SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS
FABLES DE LAFONTAINE (album No 1)
FABLES DE LAFONTAINE (album No 2)

Par la poste 40s Au comptoir 35s

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR
430 NOTRE-DAME EST — MONTREAL

LA VIE SPORTIVE

Les Maroons reçoivent les Américains

Les Maroons, qui ont vaincu le Bleu-Blanc-Rouge, mardi soir dernier, par un résultat de 3 à 2, se sont de nouveau au programme, ce soir, au Forum, et cette fois, ce sera l'Américain, de Bill Dwyer, qui sera l'adversaire des champions du monde. L'autre partie à l'affiche dans la série de la ligue Nationale alignera les Bruins de Boston contre les Altes Rouges à Detroit.

Comme les Leafs de Toronto sont inactifs ce soir et que le club de Connie Smythe n'a qu'un point d'avantage sur le club montréalais, une victoire pour les protégés de Tommy Gorman placerait le club local en tête de la section canadienne et si l'on considère que les Maroons ont joué deux parties de moins que les Torontonians depuis le commencement de la saison, un triomphe pour les détenteurs de la coupe Stanley placerait avantageusement le club qui représente l'élément anglais de notre ville.

Si l'on prend en considération la tenue des Américains contre le Canadien le 23 novembre, l'on peut prévoir une victoire assurée pour le club local et son ascension au premier rang de sa division.

Les Maroons seront au grand complet pour la partie de ce soir, car Ross Blinco est maintenant rétabli et sera sur l'alignement contre les triots étoilés, de même que Dave Trotter, qui a pris sa place sur la ligne d'attaque mardi dernier.

La rencontre Bruins-Detroit ne suscite aucun intérêt chez les fervents du hockey à Montréal, mais il en est autrement pour les partisans des deux clubs aux prises. Les Altes-Rouges et les Bruins occupent les deux dernières positions de la section américaine et de chaque côté l'on tient à faire un gain, et la jouée de ce soir promet d'être contestée.

La partie locale mettra les joueurs suivants aux prises:

AMERICAINS	MAROOONS
1 Winters buts	Beveridge 1
2 Dutton déf.	Wentworth 2
4 Murray déf.	Evans 6
7 Chapman centres	Smith 7
9 Carr ailes	Ward 4
11 Klein ailes	Northcott 5
Américains, subs: 3 Brydget; 5 Jerwa; 6 Stewart; 8 Cotton; 10 Oliver; 12 Voss; 15 Klein; 16 Emms; 17 Wiseman.	
Maroons, subs: 3 Conacher; 8 Trotter; 9 Marker; 10 Cain; 11 Gracie; 12 Shields; 14 Blinco; 15 Robinson; 16 Lamb; 19 Miller.	

Les Ramblers ont déclassé le New-Haven

Philadelphie, 5. — Les Ramblers de Philadelphie ont augmenté leur avantage dans la course au championnat de la ligue Canado-Américaine alors que les hommes de Herbie Gardiner ont infligé un blanchissage aux Aigles de New-Haven par un résultat de 5 à 0.

Les locaux enregistrent trois points en quarante-deux secondes, au cours de la 3e période dont deux ont été comptés par Alex Shibley, ailier droit. C'était la septième victoire sur huit parties jouées à date par les Ramblers.

Composition des équipes:

NEW-HAVEN	PHILADELPHIE
Grant buts	Gardiner
McGoldrick déf.	Pratt
Reid déf.	Cooper
Jackson centres	N. Colville
Collings ailes	Shibley
Heximer ailes	M. Colville
New-Haven: Mitchell, Beisler, Forslund, Himes, McFadden, Roubel et Jerwa.	
Philadelphie, subs: Molyneux, Watson, Cox, Kirk, McManus, Wares et Weir.	
Arbitres: Shaver et Stevenson.	
SOMMAIRE	
Première période	
Punitions: Cox, Cooper, Reid et Heximer.	
Deuxième période	
1 Phil. Watson-McManus-Cox 11.50	
Punitions: McGoldrick, Mitchell.	
Troisième période	
2 Phil. Shibley-Pratt 4.48	
3 Phil. M. Colville-N. Colville 1.30	
4 Phil. Shibley-M. Colville 1.34	
5 Phil. Shibley-M. et N. Colville 14.34	
Punitions: Cooper, Watson et Beisler.	

Arthur Gagné est mécontent

Seattle, 5. (P.A.) — Le gérant Art Gagné, du club de hockey Seattle, a accusé hier les Américains de New-York, de la ligue Nationale, de lui avoir "joué un tour" en obtenant Tony Hemmerling, le "villain" des Sea Hawks, Gagné, déclarant qu'Hemmerling est en route pour l'Est, a assuré qu'il tenterait de faire revenir son joueur d'avant.

Hemmerling a été échangé à Calgary pour Jimmy Evans la semaine dernière parce que Tony prenait les choses si aisément que les amateurs le haïent. Evans a refusé de se reporter et Gagné a obtenu du président Gordon Keith, de la ligue du Nord-Ouest, la permission de suspendre Hemmerling.

Durant ce temps, Calgary a vendu le joueur aux Américains.

Gagné, autrefois membre des Canadiens, a accusé Hemmerling d'avoir été nonchalant dans le seul but de quitter Seattle.

Trois clubs égaux dans le Groupe Senior

La lutte dans le groupe Senior de la Q. A. H. A. devient de plus en plus serrée et intéressante car actuellement trois clubs sont sur un pied d'égalité pour la deuxième position tandis que le Verdun mène avec un avantage marqué sur les autres équipes.

Hier soir, deux parties étaient à l'affiche, au Forum, et ces rencontres ont donné lieu à de belles exhibitions de notre sport national canadien et c'est à la suite de la victoire du Royal sur le McGill que la triple égalité a été établie. Le Royal a vaincu les équipiers de l'université anglaise par un résultat de 3 à 1 dans la jouée initiale, pendant que la Victoria a eu raison du Canadien par 3 à 2 dans la deuxième partie à l'affiche.

ony Baril, l'ancien joueur du St-François-Xavier et de la Banque Royale, qui en était à ses débuts comme arbitre dans le groupe senior, s'est admirablement acquitté de sa tâche, en compagnie de Léo Heffernan.

Alignement des équipes:

PREMIERE PARTIE

ROYAL	McGILL
Séguin but	Tennant
Mundey déf.	Wigle
Jotkus déf.	Meiklejohn
St-Germain centre	McConnell
D. Neville aile	Crosby
Donnelly aile	Morse

Royal: Leblanc, O'Connor, Macquisten, Armand, Douglas, Kelly, Griffiths, Timbombe.

McGill: Duff, Pidecock, Crutchfield, Elie, Mackay, Dickinson, Lamb.

Arbitres: Heffernan et Baril.

Première période

1-Royal: Neville, 2.45

Pun: Wigle, Neville, Mundey.

Deuxième période

2-McGill: Connell 17.25

Pun: Mundey, Wigle, Elie, Macquisten, Dickinson, Lamb, St-Germain.

Troisième période

3-Royal: Kelly 7.07

4-Royal: Donnelly 9.36

Pun: Meiklejohn, Jotkus.

DEUXIEME PARTIE

CANADIEN	VICTORIA
Bourque but	Archambault
Orlando déf.	H. Murray
Tapin déf.	Griffins
Aubuchon centre	Farquharson
Malenfant aile	Farmer
Boudreau aile	K. Murray

Canadien: Blanchard, Pilon, Latraverse, Tremblay, C. Houde, Burnie, Shore.

Victoria: McNeill, McCurry, H. Neville, Doyle, Shaughnessy, Robertson, Bissell.

Première période

1-Victoria: Griffins 5.11

2-Canadien: Burnie 7.25

Deuxième période

Pas de point.

Pun: Shore, Farquharson.

Troisième période

3-Victoria: Robertson 10.45

4-Victoria: Farquharson 12.25

5-Canadien: Orlando 14.50

Pun: K. Murray, Houde, Griffins, Blanchard, McNeill, Farmer.

Les six-jours de New-York

New-York, 5. — Rodman et Yates sont passés en tête de la course de New-York. Ils sont suivis de près par Kilian et Vopel qui forment l'équipe allemande.

Debaets et Georgetti ont abandonné la course hier. Leurs partenaires, Alfred Letourneur et Hurlgen, ont formé équipe ensemble.

Voici le classement à 11 heures, hier soir:

	Mis	Trs	Pts
Rodman-Yates	1269	6	133
Kilian-Vopel	1269	6	133
Dempsey-Lands	1269	5	160
Walhour-Crossley	1269	5	144
Grimm-Wissel	1269	4	115
Audy-Brocardo	1269	4	111
Peden-Hill	1269	3	236
Schoen-Putzfeld	1269	3	123
Testa-Echevaria	1269	1	183
Letourneur-Hurlgen	1269	0	129
Thomas-Malmesi	1268	7	176

Club Louis-Hébert

Le club Louis-Hébert est réorganisé et présente une équipe encore plus formidable que par les années passées. En effet, des joueurs de grande valeur la composent: Valois, Lachance, Pelletier, Beaudoin, Desobrais, Lafranchise, Audet, Trempe, G. Tremblay, etc.

Le jeune gardien de buts, Georges Tremblay, entouré de bons joueurs, sera très difficile à déjouer. Le Louis-Hébert, club receveur et visiteur, lance un défi à tout club amateur senior de la province.

Informations: Gérard Tremblay, Do. 3661, entre 6 et 7 heures p.m.

Foxx vendu au White Sox

Chicago, 5 (P.A.) — Wayne K. Otto, rédacteur du baseball du Chicago Herald and Examiner, a rapporté hier qu'il avait appris de source certaine que le White Sox de Chicago a acheté Jimmy Foxx des Athletics de Philadelphie pour une somme de 875,000 en argent sonnante.

Le rapport était le deuxième de la journée concernant le White Sox. Il avait été rapporté plus tôt — puis démenti par le White Sox — que le voltigeur Al Simmons avait été vendu aux Tigers de Detroit pour une somme d'argent et des joueurs.

Le vainqueur rencontrera Rosenbloom

Les figures principales de la rencontre de dix rondes dans la catégorie mi-lourde, qui aura lieu mardi soir prochain au Forum et qui paraît destinée à jouer un rôle important sur le résultat du prochain combat de championnat dans cette division, sont tous deux en route pour Montréal aujourd'hui. Bob Olin, ancien champion de la catégorie mi-lourde, ancien champion Golden Gloves et ancien champion mi-lourde de l'univers, et son adversaire, Florian LeBrasseur, complèteront leur entraînement au Gymnase Central, bien qu'à des heures différentes.

Bob Olin était attendu ici aujourd'hui et devait s'entraîner au Gymnase Central cet après-midi, tandis que Florian LeBrasseur est parti de Boston de bonne heure ce matin. S'il arrive ici à temps, il est possible qu'il s'entraîne au Gymnase Central ce soir. Il est cependant fort peu probable que Florian fasse un entraînement intensif; il consacrerait plutôt son temps à refaire ses forces en vue de son combat important avec l'ex-champion du monde, Induit à s'affaiblir pour diminuer sa pesanteur pour son combat contre McAvoy, LeBrasseur ne pèse que 171 livres. Après avoir été ainsi forcé par des exercices très violents à se réduire, LeBrasseur a de la difficulté à reprendre du poids perdu et a l'intention de monter dans l'arène contre Olin à 175 livres ou à peu près. Etant donné que le vainqueur du match Olin-LeBrasseur obtiendra tout probablement un combat de championnat avec John Henry Lewis, auquel Olin a perdu son championnat à St-Louis, il y a trois semaines, les deux intéressés attachent beaucoup d'importance à ce combat.

Jules Racicot, qui organise tous les combats de Florian LeBrasseur, a l'intention de préparer une série de combats qui conduira à un match de championnat. Le gagnant du match Olin-LeBrasseur rencontrera tout probablement Maxie Rosenbloom, qui a récemment remporté de nombreuses victoires sur la côte du Pacifique et qui vient d'infliger une défaite à John Henry Lewis, dans un combat où le titre n'était pas en jeu.

Rivalisant d'intérêt avec le combat principal est la semi-finale de huit rondes entre Maxie Berger et Dave Castilloux. On se souviendra que Berger a obtenu une décision douteuse sur le petit Canadien français, il y a un peu plus d'un mois, à la suite d'un combat furieux qui avait été très gâté de l'assistance, si la décision ne fut pas. Le combat de mardi prochain devrait régler définitivement toute question de suprématie entre ces deux solides poids plume.

Herry Gerson, solide poids coq local, reviendra dans l'arène mardi pour rencontrer Johnny Bang dans un autre combat de huit rondes qui sera tout aussi intéressant que le match-revanche Dave Castilloux-Maxie Berger. Bang possède un record imposant, ayant fait face à de tels boxeurs que Joey Archibald, Lou Salica et les autres principaux poids coq.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE (Section canadienne)				
	T	G	P	C. Pts
Toronto	9	5	3	32 24 11
Maroons	7	5	0	28 11 10
Canadien	8	2	5	18 22 7
Américain	8	2	5	12 20 5
(Section américaine)				
	T	G	P	C. Pts
Chicago	9	6	2	18 12 13
Rangers	10	4	4	21 14 10
Detroit	7	1	4	8 10 0
Boston	7	2	0	6 9 4
LIGUE CANADIENNE				
	T	G	P	C. Pts
Philadelphie	8	7	1	30 10 14
New Haven	10	5	4	28 27 11
Providence	8	3	1	11 18 7
Springfield	9	3	5	18 20 7
Boston	9	2	6	16 28 5
GROUPE SENIOR				
	T	G	P	C. Pts
Verdun	8	7	0	37 18 17
Ottawa	7	5	2	28 13 10
Royal	8	3	2	21 20 10
McGill	6	2	3	18 12 10
Victoria	8	2	4	22 21 9
Canadien	8	3	5	19 31 6
Lafontaine	7	0	7	13 43 0

"Une de perdue deux de trouvées"

(G. de Boucherville) Illustrateur: Jules Paquette



"Canonier, lancez leur un boulet dans l'eau, à l'avant du navire, dit Pierre, pour les avertir que leurs agissements nous déplaissent. — C'est fait, maître. — Ils tirent sur nous, prenez garde, cria la vigie". Le Zéphyr eut deux petits mat, coupés et trois voiles déchirées. Un matelot fut blessé et tomba.

Sylvio Mantha sera le héros d'une belle fête

Les amis et admirateurs de Sylvio Mantha fêteront le gérant du club de hockey Canadien au Palais d'Or, ce soir, et nombreux sont ceux qui se rendront à cette fête pour acclamer le fameux équipier et pilote du Bleu-Blanc-Rouge.

Ces partisans du club canadien-français local désirent ainsi prouver à Mantha que dans la victoire comme dans l'insuccès, ils demeureront les supporters du Canadien et qu'en tout temps, le populaire gérant tout Sylvio Mantha, pourra compter sur l'appui de ses admirateurs.

Une magnifique montre-bracelet, don des organisateurs, sera présentée à Mantha par le propriétaire de l'équipe, M. Savard, du syndicat Savard et Forget. Tous les joueurs du club seront présents, entre autres Mondou, Laroche, Joliat, Lépine, G. Mantha, J. Pusie, Buswell, Cude, McGill, Gagnon, Leroux, Haynes, etc. Seuls Irvin Frew et Art Lesieur seront absents.

L'orchestre des Budd's Melody Men sera en charge du programme musical. L'on s'attend à un succès complet et les organisateurs de cette fête qui revêtira un cachet d'intimité prévoient que des centaines de personnes se rendront au Palais d'Or, 1226, rue Stanley, à cette occasion.

On pourra se procurer des billets d'admission en s'adressant, soit au Palais d'Or, soit à l'Alliance Football, 2888, blvd Masson, Rosemont. Pour informations, téléphoner à AMherst 1316, ou Frontenac 6479.

Le championnat changera-t-il de mains, lundi?

Les sportsmen qui sont sous l'impression qu'un championnat de lutte ne peut pas être gagné à Montréal seront peut-être surpris lundi soir prochain alors que Ed Strangler Lewis se mesurera contre Dan O'Mahoney, le monarque des poids lourds, dans un assaut de 2 dans 3, au Forum, alors que le titre sera en jeu.

Strangler Lewis s'entraîne sérieusement depuis plusieurs mois afin de reprendre le titre qui lui a été enlevé à l'Arena Mont-Royal, par Henri Deglane, sur une prétendue infraction de l'ancien champion, et l'Etrangleur ne se gênera aucunement à coller les épaules de l'Irlandais au tapis s'il a la force nécessaire ou supérieure à son rival car une victoire pour Lewis lui vaudrait des centaines de mille dollars.

Depuis quelques mois O'Mahoney semble avoir perdu de sa popularité aux Etats-Unis et même à Boston où il compte un grand nombre de compatriotes et le grand mogol de la lutte en Amérique, Paul Bowser, serait enchanté de voir un autre luttteur s'emparer de la couronne afin d'attirer des assistances plus considérables et des recettes plus élevées.

Les matchs entre Don George et O'Mahoney n'ont pas obtenu le succès désiré. Lors de leur première rencontre au terrain des Braves, quarante mille personnes ont vu ces deux athlètes aux prises mais lors de leur match-retour l'assistance était diminuée de moitié et le dernier match, qui eut lieu au Madison Square Garden de New-York, fut un grand désappointement pour les organisateurs et l'on peut même qualifier cette rencontre de fiasco tant au point de vue financier que sportif.

Les promoteurs ne sont pas exclusivement dans la lutte pour l'amour du sport et il faut avouer qu'ils s'intéressent au côté financier et comme O'Mahoney n'a plus le don d'attirer les foules l'on cherche à trouver un adversaire qui pourrait être de taille à lui enlever le titre et donner une nouvelle vogue au sport de la lutte.

Strangler Lewis est bien confiant de vaincre son rival de lundi prochain et sans vouloir prétendre que la couronne reposera sur la tête de l'Etrangleur nous pouvons cependant assurer que la rencontre vaudra la peine d'être vue et tout porte à croire que l'assistance sera très nombreuse au Forum.

Floyd Marshall et Harry Stoef, Dick Raines et Art Legrand sont les derniers additions au programme que Lucien Riopel a préparé pour lundi soir.

Avec la semi-finale entre Yvon Robert et Danny Winters, ces combats constitueront la séance que le promoteur prétend être la meilleure pour la saison 1953.

Séance de boxe aux Grenadiers Guards

Les fervents du sport de la boxe auront l'avantage d'assister à une intéressante séance ce soir, à l'Explanade, alors que les meilleurs pugilistes amateurs de la métropole participeront à cette séance-bénéfice. Voici le programme de la soirée:

100 lbs: R. Joly, St. Albans, vs I. Bonderoff, Un. Sett.
108 lbs: D. Walters, YMHA, vs B. Silverberg, Un. Sett.
H. Lacelles, Ottawa, vs Joe Debrofsky.
112 lbs: Stan. Newby, Victoria R. vs G. Vardon, Iver. Sett.
118 lbs: M. Hennessy, St. Albans, vs R. Lapointe, Montclair Club.
126 lbs: W. Rochon, indépendant, vs J. Polissen, Un. Sett.
135 lbs: Stan. May, Black Watch, vs R. Potvin, Un. Sett.
147 lbs: Henry Evans, Grenadier Guards, vs Harry Gordon, YMHA.
Gus Stratton, Ottawa, vs Nick Nickilo.

Les "Jeunesses patriotes"

Résolution et lettre à M. King

Au cours de leur assemblée de mardi soir, les Jeunesses Patriotes ont adopté une résolution pour demander au premier ministre du Canada, M. William-Lyon-Mackenzie King, d'inviter MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin à la conférence fédérale-provinciale d'Ottawa. En voici le texte:

Résolution

"Attendu que M. Taschereau n'a été réélu, le 25 novembre, qu'à une très faible majorité;
"Attendu qu'à la suite de contestations d'élections qui sont à la veille d'être engagées devant les tribunaux, il est probable que M. Taschereau perdra le pouvoir;
"Attendu que le nombre des votes donnés au gouvernement Taschereau est sensiblement inférieur au nombre de votes donnés à l'Union nationale,

"Il est proposé par MM. Philippe Ferland, avocat, appuyé par M. Guy Bélanger, tous deux membres du comité des Jeunesses Patriotes, et adopté à l'unanimité, que cette assemblée générale des Jeunesses Patriotes prie le Très Honorable M. King d'inviter MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin à la conférence interprovinciale."

Conformément à cette résolution, les Jeunesses Patriotes ont adressé à M. King une lettre ouverte dont voici le texte:

Lettre à M. King

Le T. H. William-Lyon-Mackenzie King,
Premier ministre du Canada,
Laurier House,
Ottawa.

M. le premier ministre,
C'est au petit-fils de Mackenzie, qui fut, il y a cent ans, le champion des libertés du peuple, que nous nous adressons.

Le peuple canadien-français, qui, en grande majorité, a appuyé vos candidats aux élections du 14 octobre, s'est, comme vous avez pu le constater, retourné contre ceux qu'aux élections provinciales on a voulu leur imposer comme des représentants du libéralisme.

Trahissant le nom libéral, que tant de grands hommes ont illustré, le gouvernement de notre province se cramponne au pouvoir contre la volonté populaire et fait peser sur nous une dictature qui n'a son égal qu'en Russie. La corruption électorale et cent autres manœuvres que nous ne qualifierions pas, ont permis à notre gouvernement de se maintenir au pouvoir avec la faible majorité qu'il vient d'obtenir.

Notre seul but, en vous adressant cette lettre, Monsieur le premier ministre, est de vous avertir que les engagements que prendront à la conférence interprovinciale nos sol-dois-représentants n'engageront qu'eux-mêmes et que le gouvernement national, qui prendra le pouvoir dans quelques mois, ne pourra pas se considérer comme lié par eux. Si vous voulez vraiment que ceux qui au nom de Québec discuteront avec vous des problèmes d'une importance primordiale pour le Canada reflètent l'opinion véritable de notre province, nous nous permettons de vous con-

seiller fortement d'inviter à Ottawa les chefs du mouvement de l'Union nationale, MM. Duplessis et Gouin.

Nous vous prions de croire, M. le premier ministre, en notre sincère considération distinguée.

Pour les Jeunesses Patriotes,
Le président,
Walter Patrice O'Leary,
4318 rue St-Hubert,
Montréal.

ROBERT HOPE'S

Le DRY GIN

... gin excellent, d'un bouquet rare—extra sec

25 oz. \$1.80
40 oz. \$2.70

Distillé et embouteillé par La Consolidated Distilleries Limited, à Guelphville, Ont.
Propriétaires des Distilleries Corby et Wiser.

DUNCAN'S Royal Palace

LIQUEUR WHISKY

13 oz. \$1.15
25 oz. \$2.10

DES BONS VIEUX MELANGES DES HIGHLANDS
Mélange et embouteillé par La Consolidated Distilleries Limited, à Guelphville, Ont.
Propriétaires des Distilleries Corby et Wiser.

LES BONNES LECTURES

Collection publiée sous la Direction de MM. Georges GOYAU, de l'Académie française, et Georges VIANCE.

En vente dans la même collection, au même prix:

Mgr BAUDRILLART, de l'Académie française. <i>Vocation de la France</i>	HENRI-ROBERT, de l'Académie française. <i>Le calvaire de Louis XVI</i>
JENE PAULIN, de l'Académie française. <i>Bazin, enseigne de vaisseau</i>	P. HUC, Prêtre de la Mission. <i>Découverte du Tibet</i>
LOUIS BERTRAND, de l'Académie française. <i>Promenades à travers la France</i>	R. P. JANVIER, des Frères Prêcheurs. <i>La Passion</i>
ABEL BONNARD, de l'Académie française. <i>Saint François d'Assise</i>	Mgr JULIEN, de l'Institut. <i>Saint François de Sales</i>
HENRY BORDEAUX, de l'Académie française. <i>Le mariage d'amour</i>	LACORDAIRE
BOSSUET	Qui est Jésus-Christ?
Folie du monde et sagesse de Dieu	Saint Dominique
COMTE CARTON DE WIART, l'inst. d'Etat de Belgique.	PIERRE DE LA CORDE, de l'Ac. fr. <i>Les masses de prières sous la Révolution</i>
Abert ler, le Roi Chevalier	CHARLES LE COFFIC, de l'Ac. fr. <i>Notre La Tour d'Auvergne</i>
R. P. DUCHAUSSOIS, des Oblats de Marie Immaculée.	Mgr A. LE ROY, de la Congrégation du Saint-Esprit. <i>A 5,000 mètres d'altitude en Afrique</i>
Aventures canadiennes des St. Gr. 3. Des missionnaires français à Ceylan	HANS MAURER. <i>Vie et mort de Dolfus</i>
FRANC-NOHAIN	ABBE MOREUX, Dir. de l'Observatoire de Bourges. <i>A travers les espaces célestes</i>
Images de saint Louis	VICTOR POUCEL. <i>Evangelie du Pêcheur</i>
F. FUNCK-BRENTANO, de l'Institut. <i>Récits pour le temps de Noël</i>	R. P. SANSON, de l'Oratoire. <i>Douleurs des hommes d'aujourd'hui</i>
MARIE CASQUET	A.-D. SERTILLANGES, O.P., de l'Inst. <i>Derniers regards du Christ</i>
Sainte Jeanne d'Arc fille de France	PIERRE TERNIER, de l'Ac. des Scien. <i>Les mystères de la Foi</i>
HENRI CHEON	GENERAL WEYGAND, de l'Académie française. <i>Les grandes énigmes de la terre</i>
Le curé d'Ars	Turenne, soldat chrétien.
GEORGES GOYAU, de l'Académie française. <i>Le cardinal Mercier devant l'Allemagne</i>	
Comment on élit un Pape	
Une journée du Pape	

Chaque volume avec couverture et illustrations hors texte en héliogravure, environ 95 pages.
Au comptoir ou par la poste .40s l'unité.
La série complète à date, soit 35 volumes pour \$13.50.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241*.

Editeur: Station Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières.

Cicéron parla. Ce fut un coup de tonnerre qui ébranla tout le navire et qui jeta la terreur sur le vaisseau des pirates. Le plus gros mat du bâtiment tomba, entraînant dans sa chute voiles et cordages et couvrant le pont de débris. Le tonnerre éclatant n'aurait pas mieux traité.

"Hourrah pour Cicéron, criait Trim en faisant sauter sa casquette en l'air. Hourrah pour mon maître. Bon voyage messieurs les pirates! Allez dire à vos compagnons que le leur prépare une saucisse quand ils voudront à leur tour nous attaquer. Hourrah pour Cicéron. Hourrah pour mon maître."

Les taxes sur les chaînes de magasins

Quatre firmes réclament le remboursement de \$80,867 à la ville de Montréal et allèguent l'inconstitutionnalité

Quatre chaînes de magasins attaquent la constitutionnalité de la loi provinciale autorisant Montréal à prélever une taxe spéciale sur ces établissements commerciaux. Les firmes *Stop & Shop*, *Atlantic & Pacific*, *Thrift Stores* et *Dominion Stores* viennent de faire signifier à la ville de Montréal quatre poursuites où elles réclament le remboursement des sommes qu'elles estiment avoir versées indûment au trésor municipal pour ces taxes. Ces sommes forment le total de \$80,867.75.

Les actions concluent en outre à ce que les règlements municipaux 1240 et 1339, qui imposent une taxe supplémentaire aux compagnies ou aux personnes qui ont plus d'un établissement de commerce, soient déclarés nuls et de nul effet parce qu'inconstitutionnels; et de même qu'il y a lieu de révoquer les règlements 1240 et 1339.

Le règlement 1240, adopté par le conseil municipal de Montréal, le 3 juin 1933, impose une taxe de \$50 par étal de boucher pour le premier et pour le second, et \$100 pour tous les autres s'il y en a plus de deux et moins de vingt, et \$150 pour chaque étal supplémentaire.

Le règlement 1339 a été adopté par le conseil municipal le 3 mai 1935 et il impose, dans le cas des boucheries: \$50 pour le premier étal; \$100 pour le deuxième et les autres jusqu'au cinquième; \$200 pour le sixième et les autres jusqu'au dixième; \$300 pour chaque étal en plus de dix.

Pour les épiceries: \$100 chacune jusqu'à cinq; \$200 chacune pour la sixième et les autres jusqu'à la dixième; \$300 pour chacune en plus de la dixième. En vertu du règlement 1339, *Stop & Shop* doit avoir versé au fisc municipal \$9,243.50; *Atlantic & Pacific*, \$9,243.50; *Dominion Stores*, \$20,916.75; et *Thrift Stores*, \$12,539. En tout, \$51,943.

Voici, d'après la déclaration adressée à la ville, le nombre d'établissements de chaque compagnie: *Stop & Shop*, 7 épiceries et 31 boucheries; *Atlantic & Pacific*, 21 épiceries et 19 boucheries; *Thrift Stores*, 43 épiceries et 27 boucheries; *Dominion Stores*, 48 épiceries et 27 boucheries.

Il faut dire, ainsi qu'on le soulève dans la déclaration, que la surtaxe municipale de 8% s'applique dans le cas des taxes imposées en vertu des règlements 1240 et 1339. Les plaignants déclarent qu'ils ont acquitté leurs impôts, mais toujours en protestant, et qu'ils demandent aujourd'hui le remboursement pour les raisons fournies plus haut.

Fédération d'étudiants catholiques

Les trois universités françaises et catholiques: l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université d'Ottawa, attendent l'arrivée de certains documents de la Fédération internationale des étudiants catholiques, dont le siège est en Europe, pour tenir une réunion et jeter les bases d'une Fédération nationale des étudiants catholiques du Canada.

BIRKS DIAMANTAIRES JOAILLIERS

Carré Phillips

J.E. Fournier

MANUFACTURIERS de valises et d'articles de voyage

17-25 ouest, rue Notre-Dame

Succursales:

931, rue St-Laurent,

227, rue St-Catherine,

1011, rue St-Michel,

4222, rue Wellington, Verdun,

661, ouest, rue Notre-Dame.

Sénateur canadien trouvé coupable

M. Planta condamné à deux ans de pénitencier pour détournement de fonds

Nanaimo, Colombie canadienne, 5 (C.P.). Le sénateur A. E. Planta, qui est âgé de 67 ans, a été trouvé coupable d'avoir frauduleusement converti à son propre usage une somme de \$700 appartenant à un de ses clients, et a été condamné, hier, par le juge Aulay Morrison, en Cour d'assises, à passer deux ans au pénitencier de New-Westminster.

Le procureur de la défense, Me J. R. Nicholson, a déclaré qu'il n'avait pas encore été décidé si on porterait l'affaire en appel.

Avant de prononcer la sentence, le juge Morrison a attiré l'attention du tribunal sur le fait que le jury avait fortement recommandé l'accusé à sa clémence. Il fit remarquer qu'il ne s'agissait pas d'un cas où l'inculpé avait bénéficié de son détournement. De plus, on peut dire que le sénateur a commencé à subir le châtiment de sa fraude sitôt que l'accusation formulée contre lui a été connue de ses concitoyens.

Le juge a dit qu'il avait pris tous ces faits en considération et aussi le fait que l'accusé avait remis l'argent.

"La peine maximum pour ce délit, a-t-il continué, est 14 ans de prison. Je crois qu'un terme de 2 ans sera équitable."

Le sénateur dirigeait une compagnie d'assurance à Nanaimo, qui, mise en liquidation l'année dernière, est administrée depuis par M. J. B. Mather, à titre de fidéicommissaire.

Le sénateur Planta a obtenu en 1931 la somme de \$700 d'un nommé Henry Aha, de Nanaimo, sur l'assurance que l'argent devait être destiné à une hypothèque sur une propriété de Mme Irma L. Bernard. Il a démontré que les \$700 n'ont jamais été remis à Mme Bernard. M. Aha a déclaré que le sénateur lui avait remboursé son argent à sa demande.

M. Mather, qui administre la compagnie d'assurance du sénateur à titre de fidéicommissaire, a déclaré que cette compagnie opérait à pertes depuis deux ans et que le sénateur comblait les déficits à même ses économies.

Hier soir, le jury a rendu un verdict de culpabilité et énoncé une forte recommandation à la clémence de la Cour.

Deux autres accusations de vol, la première formulée par Mme Bernard et la seconde par la succession de M. Henry Crewe, ont été remises aux assises du printemps prochain.

Le sénateur Planta est un conservateur. Né au pays de Galles, il a épousé une Australienne. Il a été fait sénateur en 1917.

Chez les Artisans

Fêtes en l'honneur de M. Rodolphe Bédard, dimanche

Dimanche prochain, la Société des Artisans canadiens-français célébrera d'imposantes fêtes commémoratives en l'honneur de son président général, M. Rodolphe Bédard, V.D., commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Diverses manifestations marqueront ce jour-là, le 20^e anniversaire de la présidence générale du jubilaire et le 25^e anniversaire de son entrée dans le Conseil général de cette Société.

Ces fêtes du souvenir réuniront, outre plusieurs hautes personnalités, tout le conseil d'administration, le personnel et les représentants officiels des districts de la Société, lesquels, dans un geste unanime de reconnaissance, ont tenu à témoigner leur appréciation de l'œuvre accomplie par le président des Artisans, reconnu aujourd'hui comme l'une des grandes figures de la mutualité.

Voici les grandes lignes du programme:

Dimanche, le 8 décembre 1935, à 11 h. a.m., grand-messe pontificale chantée par S. E. Mgr Andrea Casulo, délégué apostolique, à la cathédrale; sermon de circonstance par S. E. Mgr Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi.

A 1 h. 30 p.m., dîner à l'hôtel Windsor, exclusivement offert aux invités d'honneur et aux délégués officiels.

A 8 h. p.m., séance artistique, à l'auditorium de l'Ecole du Plateau.

Les sociétaires qui désirent assister à la séance du soir, peuvent obtenir des cartes d'entrée au Bureau central de la Société.

Feu Mgr Le Pailleur

Les funérailles de Mgr Le Pailleur, curé de la Nativité, auront lieu samedi matin, à 9 h., à l'église paroissiale. S. E. Mgr Deschamps officiera.

La translation des restes à l'église se fera demain après-midi, à 3 h. 30. On est prié de ne pas envoyer de fleurs.

"L'Est du Canada français"

par Raoul BLANCHARD, professeur de géographie à l'Université de Grenoble et à l'Université Harvard.

Les 2 volumes format 10 x 7 pouces, comprenant 704 pages de texte sur papier vergé antique de première qualité, 94 planches hors texte sur papier couché, 33 figures dans le texte et 5 cartes hors texte. Les 2 volumes brochés \$7.00. Franco par la poste, Canada et Etats-Unis \$7.50. Les 2 volumes reliés (demi-reliure dos et coins cuir dans un étui) \$10.00.

Par la poste, Canada et Etats-Unis, \$10.50.

Le professeur Charles Richet

L'inventeur de la sérothérapie

Paris, 5 (P.C.-Havas). — Le professeur Charles Richet était un des derniers esprits encyclopédiques de ce temps. Savant et médecin, il fut aussi un philosophe, un poète et un prosateur. Mais ce sont ses découvertes médicales qui feront de lui l'un des plus grands savants du siècle dernier. Il naquit à la science comme Pasteur venait de la boulever. Le jeune maître se confina dans son laboratoire. Il est un expérimentateur convaincu et ingénieux. Professeur de physiologie à la Faculté de Paris, s'il laisse des traités classiques et un dictionnaire fameux, il restera surtout comme l'inventeur de la sérothérapie. Des travaux très vieux mais d'une remarquable couplée d'esprit et de corps, Charles Richet parlait peu de ses découvertes. Le traitement par les sérums pour lui c'était une chose toute simple qui ne pouvait pas découler forcément de la série d'expériences poursuivies avec son collègue et collaborateur Hérichou. "Que voulez-vous", nous disait-il, "un problème de cette nature n'a qu'une solution exacte. Il faut savoir passer en revue toutes les hypothèses, forcer la vérité et arriver par la démonstration pratique à mettre en lumière le seul résultat exact. C'est surtout une affaire de patience". Mais jamais le vieux maître ne s'embarrassa sur la théorie comme trop de chefs d'Ecole. Il fut aussi le premier à s'apercevoir des accidents sériques et à leur donner une loi. C'était la découverte du phénomène de l'anaphylaxie dont les conséquences thérapeutiques déjà si riches sont loin d'être épuisées. Bien après qu'il eut abandonné tout enseignement, Charles Richet continuait à fréquenter le laboratoire de physiologie de la Faculté. Il était entouré de son successeur, le doyen Roger, et du professeur Léon Binet. Volontiers bourru, parlant très fort, Charles Richet continuait son enseignement par la parole et l'exemple.

Il attachait un prix énorme dans le rôle du savant oblige à l'expérimentation sur les animaux, au fait que soient évitées toutes les expérimentations inutiles. "Pour les répétitions des expériences, disait-il, le cinéma suffit". Il n'a jamais toléré que des expériences fussent faites sur des animaux non insensibilisés. En dehors de la science, Charles Richet écrivait de beaux vers d'un accent parnassien et s'attachait à la propagande en faveur de la paix qu'il exaltait par des conférences et des ouvrages. Si Charles Richet avait été un des premiers propagandistes de l'aviation avec Paul Painlevé, il passait ces dernières années pour un fervent étudiant des sciences occultes. "Tout m'intéresse", disait-il aux douces critiques un peu railleuses. "Tout ce que nous n'avons pas encore compris". Mais dans ce domaine encore peu exploré, Charles Richet ne devait absolument rien découvrir et il en riait le premier en dévoilant avec bonne humeur les "trucs" des médiums et les truquages des expériences.

M. Taschereau partira dimanche pour Ottawa

Québec, 5. (C.P.). — Le premier ministre, M. Taschereau, partira dimanche pour Ottawa, où il assistera à la conférence interprovinciale, qui s'ouvre lundi dans la capitale. Le premier ministre partira seul, mais ses collègues iront le rejoindre à mesure que seront appelées les questions qui les intéressent spécialement. M. Taschereau demeurera lui-même à Ottawa jusqu'à la fin de la conférence. Le conseil des ministres se réunira de nouveau, ce matin, pour prendre les dernières dispositions. M. Taschereau n'avait pas encore communiqué hier avec M. Hepburn au sujet des contrats d'électricité. Mais il a déjà déclaré qu'il espérait rencontrer le premier ministre ontarien à Ottawa. A l'issue de la réunion du cabinet d'hier matin, M. Taschereau a dit aux journalistes qu'il n'avait rien à communiquer aux journaux.

M. J.-B. Lagacé

M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal, donnera son cinquième cours vendredi soir, à 8 heures, à l'Université, sur le sujet suivant: l'art romain, des débuts à l'apogée.

Société d'une messe

Mgr Georges-M. LePailleur, P.A., curé d'Hochelaga, décédé le 3 décembre 1935, était membre de la Société d'une Messe.

Albert VAILLOIS, chanoine, chancelier.

Réunion mensuelle des retraitants

C'est dimanche prochain, 8 décembre, qu'aura lieu à la chapelle des jeunes gens de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et de Bordeaux, la réunion mensuelle des Retraitants de Montréal. Messe à 9 h. précises, suivie du petit déjeuner et de la causerie dans la grande salle paroissiale. Cette nicausière sera donnée par M. Fernand Boisseau, conférencier et journaliste. Il parlera de la doctrine sociale de l'Eglise.

Dernière conférence de M. Fréchet

La conférence de clôture de la série de cours de M. André Fréchet sur "l'art du meuble", aura lieu demain soir, 6 décembre, et non ce soir, comme certains journaux l'ont annoncé. Cette conférence aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole technique, 200, rue Sherbrooke ouest, à 8 heures 30.

Faits divers La tragédie de Hull

Jeune commis de banque tué à bout portant — Vol de \$15,000

Hull, 5. (C.P.). — La campagne environnant la ville de Hull a été témoin, hier, d'un vol audacieux suivi d'un assassinat atroce. La victime est un jeune homme de 18 ans, Armand Nadeau, employé à la succursale de la Banque Provinciale à Hull. La tragédie s'est déroulée, sur un chemin désert, un peu avant 11 heures, hier matin.

M. Paul Lafleur, 29 ans, comptable à la Banque Provinciale, et son compagnon, M. Armand Nadeau, employé à la même banque, quittaient, hier matin, un peu après 10 heures, selon leur habitude, la succursale de Hull pour aller déposer une forte somme au bureau central de la Banque Provinciale à Ottawa (rue Rideau). M. Lafleur était au volant de l'automobile. Les jeunes gens avaient quitté la banque depuis à peine 2 minutes lorsque, à une intersection, non loin du pont interprovincial, un inconnu de 30 à 35 ans, selon M. Lafleur, sauta d'un sédat sur le marche-pied de leur voiture et s'installa sur la banquette d'arrière. Le bandit, braquant un revolver sur les deux jeunes commis effrayés, força le conducteur de l'automobile à retourner vers Hull et à prendre la route de Montréal, dans la direction de la pointe Gatineau.

A la hauteur du cimetière Notre-Dame de Hull, le bandit se fit conduire, par un chemin de traverse, dans un endroit écarté à environ 7 arpent du cimetière.

Trois coups de feu

A cet endroit, le bandit tira deux coups de feu. L'un d'eux atteignit le visage de M. Lafleur et le ligotèrent à la conduite de sa voiture. Le reste ne dura que quelques instants. Lafleur entendit trois coups de feu et tréssaillit en sentant le corps de son compagnon et ami sombrer lourdement sur son épaule droite alors qu'il avait l'impression que du sang coulait sur son poignet. Lafleur tendit aussi le bras d'un sac d'argent qu'on souleva, puis plus rien. Il demanda aussitôt, angoissé, à son ami s'il était blessé grièvement. L'autre répondit faiblement: oui, et perdit connaissance. Lafleur se débarrassa de son bandeau et de ses liens. Il avait des contusions au poignet et une profonde blessure à l'épaule droite. Le jeune homme appela alors au secours. Un conducteur de camion qui passait, se chargea d'avertir la police et l'ambulance de l'hôpital du Sacré-Cœur de Hull où l'on transporta les deux jeunes gens. Quatre heures plus tard, Armand Nadeau succombait à ses blessures sans avoir repris connaissance. M. Lafleur fut pansé et put retourner chez lui. On a relevé que les bandits ont volé une somme de \$15,000 en billets de banque.

La police provinciale, les policiers de Hull, d'Ottawa et de la région tentent de faire la lumière sur cette tragédie et de mettre la main sur les coupables. La police d'Ottawa s'est avisée que si les bandits ont tenu à tuer le jeune Nadeau c'est que celui-ci devait les connaître et qu'il aurait pu les dénoncer.

La victime, Armand Nadeau, est le fils de M. Joseph Nadeau, employé du *Pacific Canadian*, domicilié au No 3509, rue Saint-Germain, Montréal. Le compagnon du jeune homme, M. Paul Lafleur, est le neveu du député provincial de Verdun, M. P.-A. Lafleur, et le frère du Dr Roland Lafleur, 791, Blvd Desmarais.

Les arbres de Noël

D'après le service industriel du Canadian National, des bûcherons sont maintenant occupés à abattre des arbres de Noël. On compte que près de 4,000,000 d'arbres seront abattus au Canada et exportés aux Etats-Unis. La plus grande partie de ces arbres vient de la Nouvelle-Ecosse. On compte que près de 850,000 arbres sont destinés à la ville de New-York même.

De plus on calcule que près d'un million d'arbres servent à décorer les maisons canadiennes durant le temps des fêtes. Ces arbres viennent en grande partie de la province de Québec et de l'Ontario. Déjà on peut les voir empilés aux gares du Canadian National, dans les campagnes, attendant qu'on les charge pour les rendre à destination.

Cette coupe méthodique des jeunes sapins aide la croissance des autres arbres, disent les forestiers. Elle nuit en rien à la forêt, au contraire, elle l'aide car elle permet aux autres arbres de croître plus facilement.

Noyé dans le lac Etchemin

Sainte-Germaine, 5. (C.P.). — Une tragédie noyade, survenue mardi après-midi, sur le lac Etchemin, a causé un vif émoi dans le village de Sainte-Germaine. La victime est un bambin de onze ans, Lavallée Mailhot, fils de M. C.-E. Mailhot, marchand de Sainte-Germaine. Un groupe de garçons étaient à patiner sur le lac, à peu de distance du village, lorsque la glace céda soudain sous les pieds de Yvon Turmel et de Lavallée Mailhot. Le jeune Turmel, âgé de 13 ans, réussit, après quelques minutes, à remonter sur la glace, mais son compagnon faiblit et disparut sous l'eau.

Accident mortel à Maskinongé

Maskinongé, 5. (C.P.). — Un accident a causé la mort, mardi soir, d'un citoyen de cet endroit, M. Joseph Paquin, 61 ans, gérant du Comptoir Agricole. M. Paquin filait en bicyclette lorsqu'il fut frappé par une automobile, qui le renversa sur la chaussée, le blessant grièvement à la tête. L'automobiliste avait fui. M. Paquin a succombé à ses blessures sans avoir repris connaissance.

Le docteur L.-T. Caron, coronor

★ Un million ★ en décembre ★

chez DUPUIS

Vente "Etoile" d'articles électriques

Jamais, pouvons-nous dire, de semblables occasions n'ont été offertes, même chez DUPUIS. Faites-en votre bénéfice et profitez-en pour acheter un cadeau joli et pratique tout à la fois.

Commandez par téléphone: PLateau 5151 — Local 202

a) lampe de table

Telle qu'illustrée, plusieurs autres modèles au choix. Poterie mate ou lustrée, abat-jour parchemin de divers dessins et nuances. CHACUNE (sans ampoule).....

1.79

b) modèles originaux

Forme d'urne ou autres, surface lustrée, d'une seule teinte ou à deux tons. Abat-jour en parchemin, dessins et nuances variés. (Sans ampoule).....

2.79

c) potiches importées

Plusieurs formes de beaux abat-jour français. Tis-coton texture panier (monk's cloth). Un modèle illustré.

(Sans ampoule)

3.89

DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)

AMPOULES

Verre dépoli — 30 et 60 watts. Très spécial pour cette vente ETOILE, chacune.....

.11

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, vice-président.

ALBERT DUPUIS, 100, rue St-Jacques. ARMAND DUPUIS, 100, rue St-Jacques.

PLateau 5151 Local 202

du district, a tenu une enquête et il a rendu un verdict de mort par suite d'une fracture du crâne. Le coroner a aussi recommandé au procureur général de faire enquête pour retracer l'automobiliste qui a causé la mort de M. Paquin.

Nouvelle victime du solotram

On nous informe que le solotram (one man car) vient de faire une nouvelle victime. Depuis quelque temps on avait bien eu à déplorer plusieurs accidents dus à ce tramway impopulaire, mais on ne nous avait signalé dernièrement aucune mort imputable au solotram. Voilà que de nouveau, le solotram veut faire parler de lui.

Hier donc, M. Rodrigue Archambault, laitier, 35 ans, domicilié au No 6830 rue Garnier, a été tué presque instantanément alors que le camion qu'il conduisait fut démolé par une voiture solotram de la *Montreal Tramways*. L'accident s'est produit à l'angle des rues St-Denis et Gounod. La victime, M. Archambault, se dirigeait vers l'ouest de la rue Gounod et le solotram gagnait le nord de la rue St-Denis.

On nous signale, au dernier moment, que M. Archambault, victime d'un solotram, était arrêté au coin de la rue Gounod, au moment de l'accident. Selon un témoin de l'accident, le solotram (no 72) n'aurait pas au coin de la rue comme il eût dû normalement le faire.

Jeune fille tuée par un train

Une jeune fille de 15 ans, Mlle Alice Chèvrefeuille, 4523 rue St-Jacques ouest, a perdu la vie, hier soir, alors qu'elle fut broyée par une locomotive, au passage à niveau de la rue St-Marguerite, à St-Henri. Elle a succombé quelques instants plus tard. L'accident est survenu à 6 h. 10.

Bercovitch et Leckey condamnés

Morris Bercovitch et Hyman Leckey ont été condamnés par le juge Marin à 2 ans de pénitencier pour avoir tenté d'enlever, le 3 octobre dernier, Izzie Luffer, 6010 Hutchison, pour le battre et assouvir une vengeance.

Mort accidentelle et non suicidé

Les Trois-Rivières, 5. (D.N.C.). — Hervé Dumond, jeune cultivateur de 24 ans et fils de M. Achille Dumond, de la paroisse de Saint-Maurice, qui fut trouvé sans vie dans un puits situé sur la propriété de ses parents, dans le cours de l'après-midi de mardi, ne s'est pas suicidé comme le disait une première nouvelle, mais il est décédé accidentellement en tombant dans le puits.

A la suite de détails nouveaux, dont il fut informé par la suite, le Dr Vanasse, coroner de district, a changé en verdict de mort accidentelle le verdict de suicide dans un moment d'aliénation mentale qui avait d'abord été rendu.

"Le régime de l'électricité dans la province de Québec"

Trust de municipalisation? par M. LORENZO DUTIL, avocat

Volume de 218 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est, Montréal.

Le timbre de Noël

M. L. T. Havill, président du comité d'organisation de la campagne du Timbre de Noël au bénéfice des Instituts Bruchési et Royal Edward, qui sont consacrés à la lutte contre la tuberculose, nous annonce que l'on a reçu à date 4,000 lettres contenant des souscriptions. La moyenne des souscriptions est un peu plus élevée que l'an dernier et la somme reçue à peu près la même qu'à pareille date en 1934. Le travail d'organisation est exécuté gratuitement par les membres du club Kiwanis et leurs femmes. Les bureaux de l'organisation sont situés à l'hôtel Windsor.

"Marie Barbier, mystique canadienne"

Par ROBERT RUMILLY

M. Robert Rumilly, continuant la série des études historiques qui nous ont valu un "Laurier" et un "Papineau", s'est maintenant attaché à faire revivre la période des origines de Montréal. Période plus que toute autre féconde en héros et en saints. La figure de Marie Barbier, disciple de Marguerite Bourgeoys, l'a séduit et il la met en lumière dans l'ouvrage qu'il intitule "Marie Barbier, mystique canadienne", paru récemment aux "Editions Albert Lévêque".

Cette publication vient d'autant plus à son heure que, du 10 au 12 août, la Congrégation Notre-Dame fête à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, le 25^e anniversaire de la fondation de sa mission, la plus ancienne de ses maisons en dehors de Montréal, et que l'héroïne de cette fête sera Marie Barbier, fondatrice de la mission. Marie Barbier, qui succéda à Marguerite Bourgeoys comme supérieure de la congrégation, est comme la réplique canadienne de cette admirable Française. Elle fut une grande mystique, la première grande mystique canadienne, dont la vie de travail, de lutttes, de fondations est très belle. Sans doute attirera-t-on quelque jour l'attention de Rome sur les vertus de cette Canadienne.

Faut-il avouer, à notre honte, que nous ne connaissons presque pas, ou même pas du tout, cette Marie Barbier que les Dames de la Congrégation vénèrent avec infini-

ment de raisons. Les fêtes prochaines contribueront à combler cette lacune. Et aussi le volume de M. Rumilly qui, outre une évocation très vivante de Montréal naissant, et de la vie de Marguerite Bourgeoys, esquissée à grands traits, nous donne sur sa disciple un travail personnel, dans la manière aérée et concise qui a assuré à l'auteur l'audience du public canadien. Signalez de plus que ce doit être la première fois au Canada qu'une vie de "sainte" ou de "sainte" est traitée non à l'eau de rose, mais au contraire de façon humaine.

On trouve MARIE BARBIER, MYSTIQUE CANADIENNE, au Service de Librairie du *Devoir*, au prix de .75 francs.

ment de raisons. Les fêtes prochaines contribueront à combler cette lacune. Et aussi le volume de M. Rumilly qui, outre une évocation très vivante de Montréal naissant, et de la vie de Marguerite Bourgeoys, esquissée à grands traits, nous donne sur sa disciple un travail personnel, dans la manière aérée et concise qui a assuré à l'auteur l'audience du public canadien. Signalez de plus que ce doit être la première fois au Canada qu'une vie de "sainte" ou de "sainte" est traitée non à l'eau de rose, mais au contraire de façon humaine.

On trouve MARIE BARBIER, MYSTIQUE CANADIENNE, au Service de Librairie du *Devoir*, au prix de .75 francs.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: HARBOUR 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.

Annonces facturées, 1/5c le mot, 30c minimum.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINES MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS, POUX, SYMPATHIES ET AUTRES, \$1.00 par insertion suivant la formule indiquée, chaque mot additionnel 2 cents

Cluivographes

Dactylographes Royaux, modèles réguliers, reconditionnés, garantis pour un an. Convénables pour étudiant ou petit bureau. Spécial \$39.50 comptant avec la commande. Argent remboursé si l'on n'est pas satisfait. Write for Typewriters, 750 rue Saint-Pierre, L.A. 9237. 11-12-35

Demande d'emploi

Comptable, expérience générale bureau, jour ou soir, ville ou campagne. Organisation de compagnies. DOLLARD 8643. n.c

LIVRES A VENDRE

Dictionnaire Larousse en six volumes, parfaite condition, occasion exceptionnelle. Comptant ou à termes. Le "Devoir", 7-12-35

CALENDRIERS - BLOCS 1936

No 23 — 3 x 2, en sépia. La douz. 0.10; le cent, 0.70; le mille, \$6.00.

"NOS MEILLEURS VOEUX"

2 x 2 1/2, imprimé en sépia, nom du saint chaque jour, sous couverture: "nos meilleurs vœux".

Voir ci-contre.

La douz. 0.10; le cent, 0.60; le mille, \$5.00.

Service de Librairie du DEVOIR

430 Notre-Dame est, - Montréal